

Etats financiers consolidés

Exercice clos le 31 mars 2007

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES

<i>(en millions d'€)</i>	Note	Exercice clos le		
		31 mars		
		2007	2006	2005 (*)
CHIFFRE D'AFFAIRES	(6)	14 208	13 413	12 920
<i>dont produits</i>		10 225	9 773	9 127
<i>dont services</i>		3 983	3 640	3 793
Coût des ventes		(11 586)	(11 080)	(10 886)
Frais commerciaux		(567)	(569)	(535)
Frais de recherche et développement	(7)	(456)	(364)	(405)
Frais administratifs		(642)	(654)	(623)
RESULTAT OPERATIONNEL	(6)	957	746	471
Autres produits	(8)	18	233	67
Autres charges	(8)	(248)	(252)	(589)
RESULTAT D'EXPLOITATION	(6)	727	727	(51)
Produits (charges) financiers, nets	(9)	(111)	(222)	(381)
RESULTAT AVANT IMPOT		616	505	(432)
Impôt sur les bénéfices	(10)	(145)	(125)	(163)
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence		-	(1)	-
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES		471	379	(595)
RESULTAT NET DES ACTIVITES CEDEES OU EN COURS DE CESSION	(11)	(32)	(198)	(32)
RESULTAT NET		439	181	(627)
Attribuable :				
- au Groupe		448	178	(628)
- aux minoritaires		(9)	3	1
Résultat net par action en €				
Activités poursuivies et activités cédées ou en cours de cession				
- De base	(12)	3,17	1,27	(5,76)
- Dilué	(12)	3,10	1,26	(5,76)
Activités poursuivies				
- De base	(12)	3,40	2,68	(5,47)
- Dilué	(12)	3,34	2,65	(5,47)
Activités cédées ou en cours de cession				
- De base	(12)	(0,23)	(1,41)	(0,29)
- Dilué	(12)	(0,22)	(1,39)	(0,29)

(*) Retraité en normes IFRS, à l'exception des normes IAS 32 / IAS 39 et IFRS 5 appliquées à partir du 1^{er} avril 2005 (voir note 4-b)

BILANS CONSOLIDES

(en millions d'€)	Note	Exercice clos le		Exercice clos le	
		31 mars 2007	2006	1 ^{er} avril 2005 (*)	31 mars 2005 (**)
ACTIF					
Goodwill	(13)	3 510	3 323	3 417	3 417
Immobilisations incorporelles	(13)	1 191	1 197	1 222	1 222
Immobilisations corporelles	(14)	1 370	1 361	1 707	1 707
Participations dans les sociétés mises en équivalence et autres titres de participation	(15)	34	99	118	118
Autres actifs non courants	(16)	1 245	1 250	1 290	1 935
Impôts différés	(10)	1 280	1 249	1 204	1 207
Total des actifs non courants		8 630	8 479	8 958	9 606
Stocks	(17)	1 770	1 488	1 654	1 654
Contrats de construction en cours, actifs	(18)	2 858	2 229	2 601	2 601
Clients et comptes rattachés	(19)	2 886	2 291	2 323	2 392
Autres actifs courants liés aux activités opérationnelles	(20)	1 494	1 454	1 619	1 398
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers	(21)	197	22	26	26
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 907	1 301	1 404	1 404
Total des actifs courants		11 112	8 785	9 627	9 475
Actifs non courants détenus en vue de la vente	(30)	-	1 144	637	-
TOTAL DE L'ACTIF		19 742	18 408	19 222	19 081
PASSIF					
Capitaux propres - Part du Groupe		2 229	1 782	1 515	1 398
Intérêts minoritaires		42	58	68	68
Total capitaux propres		2 271	1 840	1 583	1 466
Obligations remboursables en actions		-	-	-	133
Provisions non courantes	(25)	549	581	680	680
Provisions pour engagements de retraite et assimilés	(26)	512	792	824	824
Emprunts non courants	(27)	1 922	2 018	2 355	2 401
Dettes sur contrats de location-financement non courantes	(27)	775	193	243	867
Impôts différés	(10)	47	39	59	59
Total des passifs non courants		3 805	3 623	4 161	4 831
Provisions courantes	(25)	1 512	1 539	1 642	1 642
Emprunts courants	(27)	85	320	445	448
Dettes sur contrats de location-financement courantes	(27)	40	40	38	51
Contrats de construction en cours, passifs	(18)	7 239	5 401	5 520	5 484
Fournisseurs et comptes rattachés		2 976	2 872	3 316	3 437
Autres passifs courants	(28)	1 814	1 630	1 880	1 589
Total des passifs courants		13 666	11 802	12 841	12 651
Passifs directement associés aux actifs détenus en vue de la vente	(30)	-	1 143	637	-
TOTAL DU PASSIF		19 742	18 408	19 222	19 081

(*) Bilan au 1^{er} avril 2005 incluant la première application des normes IAS 32, IAS 39 et IFRS 5 (voir note 4-b)

(**) Retraité en normes IFRS, à l'exception des normes IAS 32, IAS 39 et IFRS 5 appliquées à partir du 1^{er} avril 2005 (voir note 4-b)

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(en millions d'€)	Note	Exercice clos le		
		31 mars		
		2007	2006	2005 (*)
Résultat net des activités poursuivies		471	379	(595)
Dotations aux amortissements, dépréciations et paiements fondés sur des actions		352	424	497
Variation nette des actifs et passifs sur engagements de retraite et assimilés	(26)	(325)	-	9
(Plus-values) moins-values sur cessions d'actifs		90	(147)	(51)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence (nette des dividendes reçus)		-	1	-
Variation des impôts différés	(10)	(23)	(30)	145
Variation nette de la trésorerie liée à l'exploitation des activités poursuivies hors variation du besoin en fonds de roulement		565	627	5
Variation du besoin en fonds de roulement	(22)	524	158	189
Variation nette de la trésorerie liée à l'exploitation des activités poursuivies		1 089	785	194
Produits de cession des immobilisations corporelles et incorporelles		17	60	51
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(395)	(294)	(255)
Diminution (augmentation) des autres actifs non courants	(16)	727	16	(361)
Coûts d'acquisition d'activités, nets de la trésorerie nette acquise		(232)	(13)	-
Produits de cession d'activités, nets de la trésorerie nette cédée		1	257	928
Variation nette de la trésorerie liée aux investissements des activités poursuivies		118	26	363
Augmentation de capital		-	6	2 022
Emission (conversion) d'obligations remboursables en actions		-	-	(19)
Emission (remboursement) des emprunts courants et non courants		(377)	(369)	(2 310)
Augmentation (diminution) des dettes sur contrats de location-financement		(38)	(42)	(41)
Diminution (augmentation) des valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants	(21)	(175)	6	-
Dividendes versés y compris aux minoritaires		(6)	(4)	(5)
Variation nette de la trésorerie liée au financement des activités poursuivies		(596)	(403)	(353)
Diminution de la trésorerie et équivalents de trésorerie des activités cédées ou en cours de cession	(11) (30)	-	(215)	(198)
Transfert en actifs non courants détenus en vue de la vente	(11) (30)	29	(317)	-
Incidences des variations de taux de conversion		(30)	24	15
Autres variations		(4)	(3)	34
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie		606	(103)	55
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période		1 301	1 404	1 349
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période		1 907	1 301	1 404
Impôts payés		170	85	92
Intérêts nets payés		87	171	204
Analyse de la variation de l'endettement net :				
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie		606	(103)	55
Augmentation (diminution) des valeurs mobilières de placement et des autres actifs financiers courants		175	(2)	(24)
(Emission) remboursement des emprunts courants et non courants		335	369	2 310
(Augmentation) diminution des dettes sur contrats de location-financement		38	42	41
Variation nette de la trésorerie liée au financement des activités cédées ou en cours de cession		29	103	(13)
Effet net des variations de taux de conversion		1	(6)	1
Diminution (augmentation) de l'endettement net		1 184	403	2 370
Endettement net en début de période (**)		(1 248)	(1 651)	(4 718)
Endettement net en fin de période (**)		(64)	(1 248)	(2 348)

(*) Retraité en normes IFRS, à l'exception des normes IAS 32, IAS 39 et IFRS 5 appliquées à partir du 1^{er} avril 2005 (voir note 4-b)

(**) L'endettement net se définit comme la dette financière (voir note 27) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des valeurs mobilières de placement et des autres actifs financiers courants (voir note 21) et des autres actifs non courants directement associés aux passifs comptabilisés en dette financière (voir note 16)

ETAT DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES

<i>(en millions d'€)</i>	Exercice clos le		
	2007	2006	2005 (*)
Résultat net de la période	439	181	(627)
<i>Ajustements à la juste valeur, bruts d'impôts</i>			
- sur actifs disponibles à la vente	-	-	-
- sur instruments financiers de couverture	-	-	-
Ecarts de conversion	(5)	52	(19)
Ecarts actuariels sur les engagements postérieurs à l'emploi	-	-	-
Impôts différés	(9)	-	-
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	(14)	52	(19)
Total des produits et charges comptabilisés	425	233	(646)
Attribuable :			
- au Groupe	436	227	(648)
- aux minoritaires	(11)	6	2

(*) Retraité en normes IFRS, à l'exception des normes IAS 32 / IAS 39 et IFRS 5 appliquées à partir du 1^{er} avril 2005 (voir note 4-b)

ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

<i>(en millions d'€, sauf pour le nombre d'actions)</i>			Capitaux propres				Intérêts	Total capitaux
Note	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes d'émission	Réserves	Ecart de conversion	Part du Groupe	minoritaires	propres
Au 1^{er} avril 2004	1 056 657 572	1 321	64	(1 383)	-	2	66	68
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres		-	-	-	(20)	(20)	1	(19)
Résultat net de la période		-	-	(628)	-	(628)	1	(627)
Total des produits et charges comptabilisés		-	-	(628)	(20)	(648)	2	(646)
Conversion d'ORA (23)	15 473 425	14	5	-	-	19	-	19
Conversion des TSDDRA (23)	240 000 000	300	-	-	-	300	-	300
Réduction de capital		(1 175)	(64)	1 239	-	-	-	-
Augmentation de capital (23)	4 185 080 412	1 464	261	-	-	1 725	-	1 725
Effet de la première application des normes IAS 32-39		-	112	5	-	117	-	117
Au 1^{er} avril 2005 (*)	5 497 211 409	1 924	378	(767)	(20)	1 515	68	1 583
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres		-	-	-	49	49	3	52
Résultat net de la période		-	-	178	-	178	3	181
Total des produits et charges comptabilisés		-	-	178	49	227	6	233
Conversion d'ORA (23)	1 121 044	10	(10)	-	-	-	-	-
Regroupement d'actions (23)	(5 360 161 677)	-	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre		-	-	-	-	-	(16)	(16)
Paielements fondés sur des actions		-	-	40	-	40	-	40
Au 31 mars 2006	138 170 776	1 934	368	(549)	29	1 782	58	1 840
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres		-	-	-	(12)	(12)	(2)	(14)
Résultat net de la période		-	-	448	-	448	(9)	439
Total des produits et charges comptabilisés		-	-	448	(12)	436	(11)	425
Conversion d'ORA (23)	444 925	6	(2)	(8)	-	(4)	-	(4)
Variation de périmètre et autres		-	-	-	-	-	1	1
Dividendes payés aux intérêts minoritaires		-	-	-	-	-	(6)	(6)
Paielements fondés sur des actions		1 500	-	15	-	15	-	15
Au 31 mars 2007	(23) 138 617 201	1 940	366	(94)	17	2 229	42	2 271

(*) Bilan au 1^{er} avril 2005 incluant la première application des normes IAS 32, IAS 39 et IFRS 5 (voir note 4-b)

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Note 1 – Présentation du Groupe	8
Note 2 – Base d'établissement des comptes consolidés annuels	8
Note 3 – Résumé des méthodes comptables	9
Note 4 – Effets de la première adoption des normes IFRS	24
Note 5 – Variations du périmètre de consolidation	28
Note 6 – Informations par Secteur et zone géographique	29
Note 7 – Frais de recherche et développement	34
Note 8 – Autres produits et autres charges	34
Note 9 – Résultat financier	35
Note 10 – Impôts	35
Note 11 – Activités cédées ou en cours de cession	37
Note 12 – Résultat par action	39
Note 13 – Goodwill et immobilisations incorporelles	41
Note 14 – Immobilisations corporelles	44
Note 15 – Titres des sociétés mises en équivalence et autres participations	45
Note 16 – Autres actifs non courants	46
Note 17 – Stocks et travaux en cours	47
Note 18 – Contrats de construction en cours	47
Note 19 – Clients et comptes rattachés	48
Note 20 – Autres actifs courants liés aux activités opérationnelles	48
Note 21 – Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants	48
Note 22 – Besoin en fonds de roulement	49
Note 23 – Capitaux propres	50
Note 24 – Paiements fondés sur des actions	52
Note 25 – Provisions	56
Note 26 – Engagements de retraite et avantages assimilés	57
Note 27 – Dette financière	61
Note 28 – Autres passifs courants	65
Note 29 – Frais de personnel et effectifs	66
Note 30 – Actifs non courants détenus en vue de la vente et passifs directement associés	66
Note 31 – Engagements hors bilan et autres obligations	68
Note 32 – Autres engagements	72
Note 33 – Risques de marché	76
Note 34 – Parties liées	81
Note 35 – Evénements postérieurs à la clôture	81
Note 36 – Principales sociétés du périmètre de consolidation	82

Note 1 – Présentation du Groupe

ALSTOM (« le Groupe ») opère sur le marché de l'énergie au travers des secteurs Power Systems et Power Service et sur le marché du transport ferroviaire au travers du Secteur Transport. Il conçoit, fournit et entretient pour ses clients une gamme complète de produits et systèmes de technologie avancée et possède des compétences uniques en intégration de systèmes, ainsi qu'en maintenance et service après-vente couvrant la durée de vie de ces produits et systèmes.

Les principales activités du Groupe sont décrites en note 6.

Note 2 – Base d'établissement des comptes consolidés annuels

Depuis l'entrée en vigueur du règlement européen n°1606/2002, les entreprises cotées dans l'Union européenne sont dans l'obligation d'appliquer les normes comptables internationales (IFRS/IAS) telles qu'approuvées par l'Union européenne lors de l'établissement de leurs états financiers consolidés pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1er janvier 2005.

Conformément à la norme IFRS 1 relative à la première adoption des normes IFRS, le bilan d'ouverture au 1^{er} avril 2004 et les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2005 ont été retraités selon les normes IFRS approuvées par l'Union européenne lors de la préparation des états financiers consolidés au 31 mars 2006, à l'exception des normes IAS 32 et 39 et de la norme IFRS 5 appliquées à partir du 1^{er} avril 2005.

Les états financiers consolidés d'ALSTOM au 31 mars 2007 ont été établis :

- conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations applicables pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} avril 2005 ;
- selon les principes comptables et les méthodes d'évaluation décrits en note 3 ;
- selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux normes IFRS applicables. Les catégories concernées sont mentionnées en note 3.

La devise de présentation des comptes consolidés et des annexes aux comptes est l'euro. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 11 mai 2007.

(a) Nouvelles normes comptables et interprétations d'application obligatoire

Les normes et interprétations suivantes sont devenues applicables pour la préparation des états financiers consolidés au 31 mars 2007 :

- Amendement à la norme IAS 19 « Avantages au personnel : gains et pertes actuariels, plans multi-employeurs et informations à fournir »
L'option prévoyant la suppression de la méthode du corridor et la comptabilisation directe des gains et pertes actuariels en capitaux propres n'a pas été retenue pour la préparation des états financiers consolidés au 31 mars 2007.
Les exigences additionnelles en matière d'informations à fournir sont remplies dans les notes aux états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2007.
- IAS 21 révisée « Effets des variations des cours des monnaies étrangères »
Cette révision qui modifie le traitement comptable des écarts de change en matière d'investissement dans une entreprise étrangère n'a pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés au 31 mars 2007.
- Amendement de la norme IAS 39 sur l'option juste valeur
Cet amendement limite la possibilité pour une entreprise d'opter pour une évaluation d'un actif financier ou d'un passif financier en juste valeur en contrepartie du résultat. Le Groupe n'a pas retenu l'option juste valeur au 31 mars 2007.
- Amendement de la norme IAS 39 sur la couverture des flux de trésorerie relatifs aux transactions intra-groupe futures

La mise en œuvre de cet amendement n'a pas d'incidence sur les états financiers consolidés au 31 mars 2007 étant donné que, dès la mise en application d'IAS 39 au 1^{er} avril 2005, la comptabilité de couverture de juste valeur a été appliquée aux engagements fermes intra-groupe dès lors que le risque de change affecte le compte de résultat consolidé ; les transactions intra-groupe futures qui ne constituent pas encore un engagement ferme ne sont pas couvertes.

- IFRIC 4 « Déterminer si un accord contient un contrat de location »
IFRIC 4 fournit un mode opératoire permettant de déterminer si certaines transactions qui n'ont pas la forme légale de contrats de location doivent néanmoins être comptabilisées selon les dispositions d'IAS 17 « Contrats de location ». L'entrée en vigueur de cette interprétation n'a pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés au 31 mars 2007.
- IFRIC 7 « Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 29 – Information financière dans les économies hyper-inflationnistes »
L'entrée en vigueur de cette interprétation n'a pas d'incidence sur les états financiers consolidés au 31 mars 2007.

(b) Normes comptables, amendements et interprétations publiés mais non encore entrés en vigueur

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée des normes et interprétations publiées par l'IASB dont l'application n'est pas encore obligatoire pour la préparation des états financiers consolidés clos le 31 mars 2007 :

- Amendement de la norme IAS 1 relative aux informations à fournir sur le capital,
- IFRS 7 « Informations à fournir sur les instruments financiers »,
- IFRIC 8 « Champ d'application d'IFRS 2 - Paiements fondés sur des actions et assimilés »,
- IFRIC 9 « Réévaluation des instruments dérivés incorporés ».

L'application des amendements des normes IAS 1 et IFRS 7 n'aura pas d'incidence sur la position financière du Groupe mais entraînera des modifications dans le contenu des notes aux états financiers.

Concernant IFRIC 8 et IFRIC 9, sur la base de l'analyse en cours, leur application ne devrait pas avoir d'incidence significative.

Note 3 – Résumé des méthodes comptables

(a) Principes de consolidation

- Filiales

Les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle effectif font l'objet d'une consolidation par intégration globale. Il y a contrôle lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques opérationnelles et financières d'une entité de façon à en obtenir les avantages, qu'il y ait ou non un lien capitalistique.

Les soldes et transactions intra-groupe sont éliminés en consolidation.

Le compte de résultat consolidé inclut les résultats des filiales consolidées acquises au cours de l'exercice à compter de la date de leur acquisition ; les résultats des filiales cédées au cours de la même période sont pris en compte jusqu'à leur date de cession.

Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées sont présentés sur une ligne distincte des capitaux propres. Les intérêts minoritaires comprennent le montant des intérêts minoritaires à la date de prise de contrôle et la part des minoritaires dans la variation des capitaux propres depuis cette date.

Les pertes revenant aux minoritaires excédant leur quote-part dans les capitaux propres de la filiale sont affectées aux capitaux propres – part du Groupe sauf lorsque les minoritaires sont tenus d'apporter une contribution supplémentaire pour couvrir les pertes et qu'ils sont en mesure de le faire.

- Participations dans les joint-ventures

Les joint-ventures sont des entreprises sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint. Elles sont consolidées par intégration proportionnelle ; la quote-part du Groupe dans les résultats, les actifs et les passifs de l'entité contrôlée conjointement est intégrée dans les états financiers consolidés.

- Participations dans les entreprises associées

Les entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable, mais non un contrôle, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Selon cette méthode, les participations dans les entreprises associées sont inscrites au bilan consolidé à leur coût d'acquisition, ajusté des variations ultérieures de la quote-part du Groupe dans l'actif net de l'entreprise associée et déduction faite de toute perte de valeur de chacune des participations. Les pertes enregistrées par une entreprise associée supérieures à la participation du Groupe dans cette entreprise ne sont pas comptabilisées, sauf si le Groupe a une obligation légale ou implicite de le faire.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée constaté à la date d'acquisition constitue le goodwill. Le goodwill est compris dans la valeur comptable de la participation et est pris en considération dans le test de dépréciation relatif à cet actif.

La liste des principales filiales, joint-ventures et entreprises associées du Groupe, ainsi que leurs méthodes de consolidation respectives sont présentées en note 36.

(b) Recours à des estimations

Pour pouvoir établir des états financiers consolidés conformes aux normes IFRS, la Direction est amenée à procéder à certaines estimations et à retenir des hypothèses qu'elle considère comme réalistes et raisonnables. Ces estimations et hypothèses affectent le montant des actifs et passifs, les capitaux propres, le résultat, ainsi que le montant des actifs et passifs éventuels, tels que présentés à la date de clôture. La Direction revoit régulièrement ses estimations sur la base des informations dont elle dispose.

Lorsque les événements et les circonstances connaissent des évolutions non conformes aux attentes, les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principales méthodes comptables dont l'application nécessite le recours à des estimations portent sur les éléments suivants :

Reconnaissance du chiffre d'affaires et de la marge sur les contrats de construction et de services à long terme et provisions y afférant

Le chiffre d'affaires des contrats de construction et contrats de services à long terme est comptabilisé en fonction de l'état d'avancement défini par des jalons. De plus, si la revue du projet laisse apparaître une marge brute négative, la perte relative aux travaux non encore exécutés est immédiatement constatée.

Le chiffre d'affaires et la marge sont ainsi reconnus à partir d'une estimation du chiffre d'affaires et des coûts à terminaison qui est sujette à révision au fur et à mesure de l'état d'avancement du contrat. Le montant total des produits et des charges attendus au titre d'un contrat traduit la meilleure estimation par la Direction des avantages et obligations futurs attendus pour ce contrat. Les hypothèses retenues pour déterminer les obligations actuelles et futures tiennent compte des contraintes technologiques, commerciales et contractuelles, évaluées pour chaque contrat. La commercialisation de produits hautement technologiques expose le Groupe à des risques de défaut de ses produits qui dépassent largement le champ d'application des clauses de garantie habituellement applicables aux fournisseurs d'équipements.

Les obligations afférentes aux contrats de construction peuvent se traduire par des pénalités pour retard pris dans le calendrier d'exécution d'un contrat ou par une augmentation imprévue des coûts due aux modifications du projet, au non respect de ses obligations par un fournisseur ou un sous-traitant ou à des retards engendrés par des événements ou des situations imprévues. De même, les obligations de garantie sont affectées par les taux de défaillance des produits, l'usure des matériels et le coût des opérations à réaliser pour revenir à un service normal.

Bien que le Groupe procède à une évaluation individualisée des risques contrat par contrat, le coût réel entraîné par les obligations liées à un contrat peut s'avérer supérieur au montant initialement estimé. Il peut donc se révéler nécessaire de procéder à une ré-estimation du chiffre d'affaires et des coûts à terminaison lorsque le contrat est encore en cours ou à une ré-estimation des provisions lorsque le contrat est terminé.

Evaluation des impôts différés actifs

La détermination du montant des impôts différés actifs et passifs ainsi que du niveau de reconnaissance des impôts différés actifs exige un jugement de la Direction quant à la prise en considération des profits taxables futurs ainsi que des stratégies fiscales.

Evaluation des actifs et passifs sur engagements de retraite et avantages assimilés

L'évaluation par le Groupe des actifs et passifs afférents aux régimes à prestations définies requiert l'utilisation de données statistiques et autres paramètres visant à anticiper des évolutions futures. Ces paramètres incluent le taux d'actualisation, le taux de rendement attendu des actifs des placements, le taux d'augmentation des salaires ainsi que les taux de rotation et de mortalité. Dans des circonstances où les hypothèses actuarielles s'avèreraient significativement différentes des données réelles observées ultérieurement, il pourrait en résulter une modification substantielle du montant de la charge sur retraites et avantages assimilés ainsi que des actifs et passifs liés à ces engagements présentés au bilan.

Evaluation des actifs

Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation chaque année au 31 mars ou, plus fréquemment, dès qu'apparaissent des indices de perte de valeur. Le modèle des flux futurs de trésorerie actualisés utilisé pour déterminer la juste valeur des unités génératrices de trésorerie utilise un certain nombre de paramètres parmi lesquels les estimations de flux futurs de trésorerie, les taux d'actualisation ainsi que d'autres variables, et requiert en conséquence l'exercice du jugement de façon substantielle.

Les hypothèses retenues pour réaliser les tests de dépréciation sur les immobilisations incorporelles et corporelles sont de même nature. Toute dégradation dans le futur des conditions de marché ou la réalisation de faibles performances opérationnelles pourrait se traduire par l'incapacité de recouvrer leur valeur nette comptable présente.

Stocks et en cours

Les stocks et en cours sont évalués à la plus faible valeur, soit de leur coût, soit de leur valeur nette de réalisation. Les dépréciations sont calculées sur la base d'une analyse des évolutions prévisibles de la demande, de la technologie et des conditions de marché afin d'identifier les stocks et en cours obsolètes ou excédentaires. Si les conditions de marché se dégradaient au-delà des prévisions, des dépréciations complémentaires de stocks et en cours pourraient s'avérer nécessaires.

(c) Chiffre d'affaires et coûts générés par les activités opérationnelles

- Evaluation du chiffre d'affaires et du coût des ventes

Le montant du chiffre d'affaires résultant d'une transaction est, en règle générale, fixé par les accords contractuels signés avec le client.

S'agissant des contrats de construction, les réclamations ne sont prises en compte dans la détermination du chiffre d'affaires du contrat que lorsqu'il est hautement probable qu'elles généreront un revenu supplémentaire dont le montant peut être déterminé de façon fiable.

En revanche, les pénalités viennent en réduction du chiffre d'affaires du contrat dès lors qu'elles sont probables.

Les coûts de production incluent les coûts directs (tels que matières et main-d'œuvre) et indirects, y compris les coûts de garantie. Les coûts de garantie sont estimés sur la base du contrat et des données statistiques disponibles en pondérant les résultats possibles en fonction de leur probabilité. Les durées de garantie peuvent s'étendre jusqu'à cinq ans.

Les frais commerciaux et les frais administratifs ne sont pas inclus dans les coûts de production.

- Comptabilisation du chiffre d'affaires et du coût des ventes

Quel que soit le type de contrat, le chiffre d'affaires n'est comptabilisé que si le résultat de la transaction peut être estimé de façon fiable.

Le chiffre d'affaires afférent à la vente de produits manufacturés et aux contrats de services d'une durée de moins d'un an est comptabilisé lorsque l'essentiel des risques et avantages attachés à la propriété est transféré au client, ce qui intervient généralement lors de la livraison ou à la réalisation des prestations de services. Tous les coûts de production engagés ou à engager au titre de la vente sont comptabilisés en coût des ventes à la date de comptabilisation du chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires des contrats de construction et contrats de services à long terme est comptabilisé en fonction de l'état d'avancement du contrat. L'état d'avancement est défini par des jalons qui attestent l'exécution en termes physiques d'une partie des travaux ou la réalisation des services prévus par le contrat. La différence entre le chiffre d'affaires évalué en fonction de l'état d'avancement et le chiffre d'affaires comptabilisé au titre des périodes précédentes correspond au chiffre d'affaires de la période.

Le coût des ventes afférent aux contrats de construction et aux contrats de services à long terme est calculé de façon similaire. La différence entre le coût des ventes et le coût des ventes enregistré au titre des périodes précédentes correspond au coût des ventes de la période. Par conséquent, les ajustements apportés à l'estimation des contrats du fait de changements dans les conditions et la réalisation des travaux sont comptabilisés dans le coût des ventes au prorata de l'état d'avancement dès que ces changements sont identifiés.

S'il devient probable que le coût à terminaison d'un contrat excèdera son chiffre d'affaires total estimé, la perte attendue est immédiatement comptabilisée en charge au compte de résultat.

Pour les contrats de construction et de services à long terme, le montant cumulé des coûts engagés à chaque clôture, majoré des marges constatées et diminué des factures émises, est déterminé contrat par contrat. Si ce montant est positif, il est inscrit à l'actif sous la rubrique « Contrats de construction en cours, actifs ». S'il est négatif, il est inscrit au passif sous la rubrique « Contrats de construction en cours, passifs ».

La rubrique « Contrats de construction en cours, passifs » comprend également les avances à la commande reçues des clients.

- Comptabilisation des frais généraux

Les frais commerciaux et les frais administratifs sont comptabilisés en charge lorsqu'ils sont encourus.

Les frais de recherche sont comptabilisés au compte de résultat à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de développement le sont également, à l'exception des dépenses se rapportant à des projets satisfaisant aux critères permettant de les immobiliser (voir note 3-j).

(d) Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel est formé de la marge brute, des frais administratifs et commerciaux, ainsi que des frais de recherche et développement. Il comprend notamment la part de charges sur retraites et engagements assimilés correspondant au coût des services rendus au cours de la période, le coût des paiements en actions, le coût des programmes de participation des salariés, les profits ou pertes de change relatifs aux activités opérationnelles y compris l'incidence de la comptabilité de couverture ainsi que les profits ou pertes sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles réalisés dans le cadre des activités ordinaires.

(e) Autres produits et autres charges

Les autres produits comprennent les profits de cession de participations ou d'activités et les profits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles résultant d'activités cédées ou d'activités faisant l'objet de plans de restructuration, ainsi que tout produit relatif aux cessions passées.

Les autres charges comprennent les pertes sur cession de participations ou d'activités et les pertes sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles résultant d'activités cédées ou d'activités faisant l'objet de plans de restructuration, ainsi que tout coût relatif aux cessions passées, les coûts de restructuration, une fraction des charges de retraite et engagements assimilés (amortissement des gains et pertes actuariels, étalement du coût des services passés non encore reconnus et incidences des réductions d'effectifs et fermetures de plans) et les pertes de valeur significatives des actifs.

(f) Charges et produits financiers

Les charges et produits financiers comprennent les éléments suivants :

- Les charges et produits d'intérêts relatifs à la dette financière incluant la dette obligataire, à la composante passif des instruments composés, aux autres emprunts y compris les dettes liées aux contrats de location-financement ;
- Les autres charges versées aux établissements financiers au titre des opérations de financement ;
- Les intérêts et frais bancaires au titre des opérations de titrisation des créances ;
- La composante financière de la charge sur retraites et engagements assimilés (charge d'intérêts et rendement attendu des actifs du régime) ;
- Les dividendes reçus des participations non consolidées ;
- Les profits et pertes de change résultant des opérations de financement, y compris les effets de la comptabilité de couverture ;
- Les autres produits et charges relatifs à la trésorerie et équivalents de trésorerie et aux valeurs mobilières de placement.

(g) Conversion des états financiers libellés en devise

Les états financiers individuels de chaque filiale, joint-venture ou entreprise associée du Groupe établie à l'étranger sont présentés en fonction de l'environnement économique local dans lequel intervient chacune de ces entreprises. Par conséquent, la devise fonctionnelle des filiales du Groupe établies à l'étranger est généralement la devise locale.

Afin de présenter des états financiers consolidés, les résultats et la situation financière de chaque entité sont convertis en euro, devise fonctionnelle du Groupe et devise de présentation des états financiers consolidés. Les éléments du bilan des filiales opérant hors de la zone euro sont convertis en euro au taux de change en vigueur à la clôture de la période, tandis que leurs comptes de résultat et flux de trésorerie sont convertis au taux de change moyen de l'exercice. Les écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés dans les capitaux propres.

Le goodwill et les ajustements de juste valeur des actifs et passifs provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont traités comme des éléments d'actif ou de passif de cette entité et convertis au taux de clôture.

(h) Transactions en devise étrangère

Les transactions libellées en devise étrangère sont initialement comptabilisées en appliquant au montant en devise étrangère le cours de change du jour entre la devise fonctionnelle de l'entité et la devise étrangère à la date de transaction. Les devises détenues et les éléments d'actif et de passif devant être reçus ou payés dans le cadre de ces transactions sont réévalués aux cours de change à la clôture de chaque période. Les profits ou pertes de change réalisés à la date de règlement ainsi que les profits ou pertes latents issus des réévaluations sont comptabilisés dans le compte de résultat au sein du résultat opérationnel lorsqu'ils ont trait aux activités opérationnelles ou dans les charges ou produits financiers s'ils se rapportent à des activités de financement.

Afin d'atténuer le risque de volatilité des devises étrangères, le Groupe a recours de façon significative à des contrats de couverture à terme. Ces instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur à la date de clôture.

Le Groupe applique les principes comptables spécifiques de la comptabilité de couverture dans la mesure où il est démontré que les relations de couverture entre les instruments dérivés et les risques couverts remplissent les conditions requises pour en permettre l'application.

Une relation de couverture remplit les conditions requises pour l'application de la comptabilité de couverture si, lors de la mise en place de la couverture, elle est désignée et documentée de façon formalisée et s'il est démontré que la couverture est efficace pendant toute la durée pour laquelle elle a été initialement mise en place.

Il existe trois catégories de relations de couverture :

- Les couvertures de flux de trésorerie pour couvrir le risque de variation des flux de trésorerie attribuables aux opérations dont la probabilité de réalisation est élevée ;
 - La couverture de juste valeur pour couvrir le risque de variation de juste valeur des actifs, passifs ou engagements fermes ;
 - La couverture d'un investissement net dans une filiale étrangère.
- Couverture de flux de trésorerie

Lorsque la comptabilité de couverture de flux de trésorerie est appliquée, la part du profit ou de la perte constatée sur la partie efficace de l'instrument de couverture est comptabilisée directement en capitaux propres. Lorsque la transaction attendue se traduit ultérieurement par la comptabilisation d'un élément monétaire, les montants précédemment comptabilisés directement en capitaux propres sont reclassés au compte de résultat.

- Couverture de juste valeur

Lorsque la comptabilité de couverture de juste valeur est appliquée, les variations de juste valeur des dérivés et des éléments couverts sont comptabilisées au compte de résultat et se compensent à hauteur de la part du profit ou de la perte constatée sur la partie efficace de l'instrument de couverture.

- Couverture d'un investissement net dans une filiale étrangère

Dans ce cas, la part du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture liée à la partie efficace de la couverture est comptabilisée directement en capitaux propres sous la rubrique « écarts de conversion ». Ce montant est reclassé au compte de résultat lorsque la participation est cédée.

Quelle que soit la couverture, la part inefficace de l'instrument de couverture est comptabilisée au compte de résultat.

Les profits et pertes de change réalisés ou latents sur les éléments couverts et les instruments de couverture sont comptabilisés en résultat opérationnel s'ils se rapportent à des activités opérationnelles ou en résultat financier s'ils ont trait aux activités de financement.

Le chiffre d'affaires et les coûts relatifs aux contrats clients sont comptabilisés au taux de change du jour à la date de la mise en place de la couverture et ce, sur la durée du contrat commercial y afférant, sous réserve que les relations de couverture correspondantes continuent de répondre aux critères d'application de la comptabilité de couverture.

Le Groupe a également recours à des contrats d'assurance export afin de couvrir son risque de change sur certains contrats à long terme pendant la période d'appel d'offres et après l'attribution des contrats. Au cours de la période d'appel d'offres, ces contrats d'assurance ne sont pas réévalués au bilan. Si des contrats commerciaux sont accordés, les contrats d'assurance sont comptabilisés et donnent lieu à un traitement comptable similaire à celui des contrats de change à terme.

(i) Goodwill

Le goodwill représente, lors d'un regroupement d'entreprises, l'excédent du coût de l'acquisition sur la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis. L'évaluation initiale des justes valeurs est finalisée dans les douze mois suivant la date de l'acquisition et tout ajustement de ces justes valeurs est comptabilisé sous forme de correction rétroactive du goodwill. Au-delà de cette période de douze mois, tout ajustement est enregistré directement au compte de résultat.

Le goodwill n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an au cours du deuxième semestre (voir note 3-I).

(j) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se composent des actifs incorporels acquis (comme la technologie, les accords de licence) et des immobilisations incorporelles générées en interne (principalement les coûts de développement).

Actifs incorporels acquis

Les actifs incorporels acquis sont initialement évalués à leur coût et amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée. Cette dernière peut aller jusqu'à vingt ans en raison de la nature à long terme des contrats et des activités y afférant. La charge d'amortissement est enregistrée dans le coût des ventes, les frais de recherche et développement, les frais commerciaux ou les frais administratifs selon la fonction des actifs auxquels elle se rapporte.

Immobilisations incorporelles générées en interne

Les frais de recherche sont comptabilisés au compte de résultat à mesure qu'ils sont encourus. Les coûts de développement sont traités de manière similaire à moins que le projet ne réponde favorablement aux critères suivants:

- Le projet est clairement défini et ses coûts sont identifiés sous une rubrique distincte et évalués de façon fiable,
- La faisabilité technique du projet a été démontrée,
- Il est dans l'intention du Groupe d'achever le projet en vue de son utilisation ou de sa vente,
- Les ressources financières adéquates sont disponibles pour l'achèvement du projet,
- Il est probable que les avantages économiques futurs associés au projet reviendront au Groupe.

Dans cette hypothèse, les coûts de développement sont immobilisés et amortis selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif en cours de développement. La charge d'amortissement est comptabilisée dans les frais de recherche et développement.

(k) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Quand une immobilisation corporelle est constituée de composants présentant des durées d'utilité différentes, le coût d'acquisition est réparti entre les différents composants qui sont amortis séparément.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue de chaque composant. Le tableau suivant présente les durées d'utilité les plus couramment utilisées :

	Durées d'utilité estimées en années
Bâtiments	15-30
Matériel et outillage	7-12
Petit outillage, mobilier, agencements et autres	3-7

Les durées d'utilité estimées sont revues régulièrement et les changements dans les estimations sont comptabilisés, le cas échéant, de manière prospective. La charge d'amortissement est enregistrée dans le coût des ventes, les frais de recherche et développement, les frais commerciaux ou les frais administratifs selon la fonction des actifs auxquels elle se rapporte.

Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre de contrats de location-financement ou de location à long terme qui transfèrent la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont immobilisées. Elles sont comptabilisées à leur juste valeur lors de la mise en place du contrat de location, ou si elle est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux revenant au bailleur au titre de la location. La dette correspondante vis-à-vis du bailleur figure au bilan en tant que passif financier. Les paiements au titre de la location sont répartis entre les charges financières et la réduction de la dette liée au contrat de location de façon à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde restant dû inscrit au passif.

Les actifs détenus dans le cadre de contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilité estimée de la même manière que les actifs détenus en propre ou sur la durée du contrat y afférant, si celle-ci est inférieure.

Les contrats de location qui ne transfèrent pas les principaux risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en tant que contrats de location simple. Les loyers sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location correspondant. Les avantages reçus et à recevoir au titre d'une mesure incitative pour la conclusion des contrats de location simple sont également répartis linéairement sur la durée du contrat de location.

(1) Perte de valeur du goodwill, des immobilisations corporelles et incorporelles

Le goodwill, les immobilisations incorporelles à durée d'utilisation indéterminée et les immobilisations incorporelles en cours font l'objet d'un test de dépréciation chaque année ou dès qu'il existe des indices de perte de valeur.

Les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles à durée d'utilisation limitée ne font l'objet d'un test de dépréciation que s'il existe des indices de perte de valeur.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur recouvrable de chaque actif immobilisé à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. La valeur recouvrable d'un actif est calculée individuellement, sauf si cet actif ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs ou groupes d'actifs. Ces groupes d'actifs sont désignés comme les unités génératrices de trésorerie.

Pour ce qui concerne les goodwill et les actifs incorporels acquis ou générés en interne, les unités génératrices de trésorerie sont les Secteurs d'activité tels que décrits en note 6.

L'évaluation réalisée s'appuie essentiellement sur le plan à trois ans du Groupe préparé en interne dans le cadre de son exercice budgétaire annuel par Secteur. Les flux au-delà de cette période sont extrapolés en appliquant un taux de croissance stable ou baissier pour les années ultérieures. La valeur recouvrable est égale à la somme des flux de trésorerie actualisés et de la valeur résiduelle terminale actualisée. Les taux d'actualisation sont déterminés en utilisant le coût moyen pondéré du capital de chaque Secteur.

Les valeurs recouvrables sont significativement influencées par les estimations de prix futurs des produits et services, l'évolution des charges, les tendances économiques au niveau local et international, les anticipations réalisées quant au développement à long terme des marchés émergents ainsi que par d'autres facteurs. Elles sont également dépendantes des taux d'actualisation et des taux de croissance perpétuelle utilisés.

Si la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est ramenée à la valeur recouvrable et la perte de valeur est immédiatement comptabilisée au compte de résultat.

En cas de perte de valeur attribuée à une unité génératrice de trésorerie, la perte de valeur est affectée, en premier lieu, à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill alloué à cette unité, puis aux autres actifs non courants de l'unité au prorata de la valeur comptable de chacun de ses actifs. La perte de valeur est immédiatement comptabilisée au compte de résultat.

Une perte de valeur reconnue sur un goodwill ne peut faire l'objet d'une reprise lors d'une période ultérieure.

Si une perte de valeur non affectée à un goodwill donne ultérieurement lieu à une reprise, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est portée à la valeur recouvrable réévaluée. La valeur comptable ainsi augmentée ne doit toutefois pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif concerné (ou l'unité génératrice de trésorerie) au cours des exercices antérieurs. Une reprise de perte de valeur est immédiatement comptabilisée au compte de résultat.

(m) Actifs financiers

Les actifs financiers incluent les prêts et dépôts, les actifs de location pris en longue durée, les investissements, les participations, les instruments d'emprunt, les instruments financiers dérivés dont la valeur de marché est positive et les créances clients et comptes rattachés.

- Prêts et dépôts

Les prêts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur augmentée des coûts de transaction directement attribuables et sont ensuite évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dépôts sont enregistrés en « autres actifs non courants ou en autres actifs financiers » lorsque leur échéance initiale est supérieure à trois mois ; ils sont présentés en trésorerie et équivalents de trésorerie lorsqu'il s'agit de dépôts à vue ou lorsque leur échéance initiale est inférieure à trois mois.

S'il existe une indication que ces actifs ont perdu de la valeur, ils font l'objet d'un test de dépréciation. Tout écart entre la valeur comptable et la valeur nette de réalisation est comptabilisé en charge financière. La perte de valeur peut donner lieu ultérieurement à une reprise. Dans ce cas, la reprise de perte de valeur est comptabilisée en produit financier.

- Participations et actifs représentatifs d'un droit de créance

Les participations dans les sociétés non consolidées sont classées en actifs financiers disponibles à la vente selon les modalités de présentation définies par la norme IAS 39. Elles sont initialement comptabilisées à leur juste valeur augmentée des coûts de transaction directement attribuables et sont ensuite évaluées à leur juste valeur.

La juste valeur des titres cotés correspond à leur valeur de marché à la date de la clôture des comptes. Les titres non cotés sont évalués à partir d'un modèle de valorisation. Les modifications de juste valeur affectant cette catégorie de titres sont directement comptabilisées en capitaux propres jusqu'à la date de cession des titres considérés et tant qu'il n'existe pas d'indication objective que les titres se sont dépréciés. A la date de cession ou en cas de perte de valeur significative ou prolongée, le gain ou la perte cumulé antérieurement reconnu en capitaux propres est transféré dans le résultat de la période. Les pertes de valeur comptabilisées en résultat sur les titres de capitaux propres (actions) disponibles à la vente ne peuvent pas être reprises ultérieurement en compte de résultat. A l'inverse, les pertes de valeur comptabilisées en résultat sur les titres d'emprunt (obligations) sont reprises en résultat s'il existe une indication objective d'une augmentation de la juste valeur de l'instrument.

Les participations dans les sociétés non consolidées dont la juste valeur ne peut être déterminée de manière fiable sont évaluées à leur coût. Toute perte de valeur comptabilisée pour une participation de ce type ne peut donner lieu à une reprise au cours d'un exercice ultérieur, sauf lors de la cession de la participation.

Tous les actifs représentatifs d'un droit de créance que le Groupe a la capacité et l'intention exprimée de conserver jusqu'à leur échéance, sont désignés comme des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance selon la classification définie par la norme IAS 39. Ils sont donc évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur comptabilisée afin de refléter les montants estimés non recouvrables. Une perte de valeur est comptabilisée au compte de résultat lorsqu'il existe une indication objective que l'actif s'est déprécié ; le montant de la perte est représenté par la différence entre sa valeur comptable et les flux de trésorerie actualisés estimés selon le taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation initiale. Les pertes de valeur sont reprises dans le compte de résultat au cours des périodes ultérieures lorsqu'une augmentation de la valeur recouvrable peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation initiale de la perte de valeur.

Les valeurs mobilières sont des actifs détenus à des fins de transaction et ne peuvent pas être considérées comme des équivalents de trésorerie (voir note 33). Elles sont désignées comme des actifs financiers en juste valeur en contrepartie du compte de résultat selon la classification de la norme IAS 39. Les variations de juste valeur sont, par conséquent, constatées dans les charges et produits financiers.

- Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés et réévalués à leur juste valeur (voir note 3-h pour les instruments de couverture de change et note 3-s pour les instruments de couverture de taux).

- Créances clients et comptes rattachés

Les créances sont initialement comptabilisées à leur juste valeur qui correspond, en général, à leur valeur nominale. S'il apparaît ultérieurement une indication que ces actifs ont perdu de la valeur, ils font l'objet d'un test de dépréciation. Tout écart entre leur valeur comptable et leur valeur nette de réalisation est comptabilisé en charge opérationnelle. La perte de valeur peut donner lieu à une reprise. Dans ce cas, la reprise de la perte de valeur est comptabilisée en produit opérationnel.

(n) Stocks

Les stocks de matières premières et fournitures, les produits en cours et les produits finis sont évalués à la plus faible valeur, soit de leur coût selon la méthode du coût moyen pondéré, soit de la valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour leur achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Le coût des stocks inclut les coûts directs de matières premières et, le cas échéant, les coûts directs de main-d'œuvre ainsi que les frais généraux qu'il a été nécessaire d'engager pour les amener à l'endroit et les mettre dans l'état où ils se trouvent.

(o) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de la trésorerie et de placements très liquides qui sont facilement convertibles en un montant déterminable de liquidités, dont le risque de variation de valeur n'est pas significatif.

(p) Impôts

Des impôts différés sont calculés pour chacune des entités imposables au titre des différences temporaires entre la base fiscale et la valeur comptable des actifs et passifs de l'entité ainsi qu'au titre des déficits fiscaux reportables et des crédits d'impôt non utilisés. Des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, à l'exception de celles relatives à des filiales, entreprises associées et joint-ventures qui ne sont pas reconnues lorsque le Groupe est en mesure de contrôler leur échéance de renversement et qu'il est probable que ces différences ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'il existera des bénéfices futurs imposables, sur lesquels les différences temporaires déductibles pourront être imputées. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture.

L'impôt différé est calculé en utilisant le taux d'impôt considéré applicable à l'exercice au cours duquel le passif sera réglé ou l'actif réalisé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il est légalement possible de compenser les actifs avec les passifs d'impôt exigible, lorsqu'il s'agit d'impôt sur le résultat prélevé par la même autorité fiscale et que le Groupe a l'intention de procéder au règlement de ces actifs et passifs d'impôts exigibles sur la base du montant net.

L'impôt différé est comptabilisé au compte de résultat, à moins qu'il ne se rapporte aux éléments inscrits directement au débit ou au crédit des capitaux propres ; dans ce cas, il est également enregistré par capitaux propres.

(q) Provisions

Tant qu'un contrat de construction ou un contrat de services à long terme est en cours, les obligations liées à ce contrat sont prises en compte dans l'évaluation de la marge à terminaison et figurent par conséquent dans les rubriques « Contrats de construction en cours, actifs » ou « Contrats de construction en cours, passifs ».

A la date d'achèvement du contrat, ces obligations sont comptabilisées au passif en tant qu'éléments distincts, si elles répondent aux critères suivants :

- Le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite du fait d'un événement passé ;
- Il est probable qu'une sortie de ressources sans contrepartie équivalente sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- Une telle sortie de ressources peut être évaluée de façon fiable.

Ces obligations sont présentées sous forme de provisions lorsque leur échéance ou leur montant est incertain. Dès que cette incertitude disparaît, elles sont présentées sous forme de dettes fournisseurs ou d'autres passifs courants.

Les obligations résultant de transactions autres que les contrats de construction ou contrats de services à long terme sont directement comptabilisées dans les provisions dès qu'elles répondent aux critères précités.

Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont évaluées à leur valeur actuelle.

Des provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque la réorganisation, la fermeture d'un site ou un programme de réduction des effectifs est annoncé, que la direction est engagée vis-à-vis des salariés concernés, et que les coûts y afférant ont été évalués de manière fiable. Ces provisions portent sur les indemnités de départ et de licenciement des salariés et sur les coûts estimés de fermeture de sites. En complément de ces provisions, les coûts de restructuration peuvent inclure des dépréciations d'actifs des activités concernées.

(r) Passifs financiers

Les passifs financiers incluent les dettes obligataires et autres emprunts, les dettes sur contrats de location long terme, les instruments financiers dérivés dont la valeur de marché est négative et les dettes fournisseurs et comptes rattachés.

- Dettes obligataires et autres emprunts

Les dettes obligataires et les autres emprunts portant intérêts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur diminuée des coûts de transaction directement attribuables à l'émission de la dette. Les frais et primes d'émission d'emprunts obligataires ne sont pas inclus dans le coût initial mais pris en compte dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ces passifs financiers sont ensuite évalués à leur coût amorti en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les renégociations des conventions d'emprunts et autres opérations similaires n'entraînent l'extinction de l'ancienne dette et la constatation d'une nouvelle dette que lorsqu'il existe des différences notables entre l'ancienne et la nouvelle convention. Si tel est le cas, les coûts engendrés par la renégociation sont inclus dans les charges financières de la période au cours de laquelle la renégociation a eu lieu, sous forme de profit ou perte lié à l'extinction de l'ancienne dette.

Certains instruments financiers (tels que les Obligations Remboursables en Actions) comprennent à la fois, une composante de passif financier et une composante de capitaux propres. Ces composantes sont classées séparément en passif financier ou en capitaux propres.

L'évaluation de la composante passif financier à la date d'émission correspond à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs pour un instrument similaire assorti des mêmes conditions (échéance, flux de trésorerie) mais sans option ou obligation de conversion ou de remboursement en actions. Ce passif est ensuite évalué au coût amorti par l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif.

La composante capitaux propres est le montant résiduel obtenu après avoir déduit de la juste valeur de l'instrument considéré dans son ensemble le montant déterminé pour la composante passif financier.

- Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés et réévalués à leur juste valeur (voir note 3-h pour les instruments de couverture de change et note 3-s pour les instruments de couverture de taux).

- Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs sont comptabilisées initialement à leur juste valeur qui, dans la plupart des cas, correspond à leur valeur nominale et évaluées ensuite à leur coût amorti.

(s) Instruments de couverture de taux

Le Groupe peut être amené à conclure des transactions de couverture afin de se prémunir contre le risque de fluctuation des taux d'intérêts. Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur à la date de clôture.

Si les relations de couverture entre les instruments dérivés et les risques couverts remplissent les conditions requises pour l'application de la comptabilité de couverture, le Groupe applique la comptabilité de couverture.

La comptabilité de couverture de juste valeur s'applique aux emprunts à taux fixe, et la comptabilité de couverture de flux de trésorerie aux emprunts à taux variable.

S'agissant des relations de couverture de juste valeur, la réévaluation des emprunts à taux fixe est compensée dans le compte de résultat par la variation de la juste valeur de l'instrument dérivé.

S'agissant des relations de couverture de flux de trésorerie, la variation de la juste valeur de l'instrument dérivé est comptabilisée directement en capitaux propres. Lorsque la transaction attendue se traduit ultérieurement par la comptabilisation d'un élément monétaire, les montants précédemment constatés directement en capitaux propres sont reclassés au compte de résultat.

(t) Paiements fondés sur des actions

Le Groupe effectue en faveur de certains de ses salariés des paiements fondés sur des actions, acquittés, soit en instruments de capitaux propres, soit en trésorerie. Conformément à la norme IFRS 2, seules les options attribuées après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas intégralement acquis au 1^{er} janvier 2005 sont évaluées et comptabilisées en charges de personnel.

- Paiements fondés sur des actions acquittés en instruments de capitaux propres

Les paiements fondés sur des actions, acquittés en instruments de capitaux propres sont évalués à leur juste valeur à la date d'attribution des droits (hors effet de conditions non liées au marché) selon le modèle binomial d'évaluation des options. La charge cumulée reconnue est basée sur la juste valeur à la date d'attribution des droits et sur l'estimation du nombre d'actions qui seront finalement acquises (avec prise en compte de l'effet des conditions d'acquisition non liées au marché). Elle est enregistrée, tout au long de la période d'acquisition des droits, dans le résultat opérationnel avec une contrepartie directe en capitaux propres.

- Paiements fondés sur des actions acquittés en trésorerie

Les paiements fondés sur des actions, acquittés en trésorerie donnent lieu à la constatation d'un passif égal à la quote-part des biens ou services reçus évaluée à sa juste valeur à chaque date de clôture.

Le Groupe peut également permettre à ses salariés d'acquérir des actions ordinaires du Groupe à un prix préférentiel par rapport à leur valeur de marché. Dans ce cas, le Groupe enregistre une charge sur la base de son estimation de la décote relative aux actions qui seront acquises.

(u) Avantages du personnel postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme

Le Groupe offre à ses salariés différents régimes de retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi parmi lesquels, dans quelques pays et principalement aux Etats-Unis, des régimes de couverture médicale pour un certain nombre d'employés après leur départ en retraite. Les différents avantages offerts à chaque salarié dépendent des législations locales et des pratiques adoptées par chaque filiale. Le Groupe offre également à certains salariés des avantages considérés comme des autres avantages à long terme, tels que les médailles du travail et les plans de rémunération différés.

Avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies

En situation de régime à prestations définies d'un employeur unique, le Groupe utilise la méthode des unités de crédit projetées pour déterminer la valeur actuelle de ses engagements et le coût des services actuels et passés correspondant. Cette méthode prend en considération la meilleure estimation des hypothèses actuarielles parmi lesquelles le nombre d'années de service futur du salarié, son salaire en fin de contrat, l'espérance de vie estimée, ainsi que le taux de rotation probable des bénéficiaires.

La plupart des plans à prestations définies sont financés par des fonds de pensions distincts. Les actifs de couverture sont généralement placés sous forme d'actions et d'obligations. Les autres régimes de retraite complémentaire accordés par le Groupe à certains employés sont financés par les actifs du Groupe au fur et à mesure que ces avantages sont dus. L'essentiel des régimes de couverture médicales postérieurs à l'emploi n'est pas couvert par des fonds.

Le Groupe revoit à chaque clôture annuelle l'évaluation des engagements de retraite et des actifs de chaque régime. Les effets des changements d'hypothèses actuarielles et les différences entre l'expérience attendue et réelle sont évalués. Si ces différences cumulées excèdent 10 % de la valeur la plus élevée entre la valeur des engagements et la valeur de marché des actifs de couverture plan par plan, les profits et pertes excédentaires non comptabilisés sont amortis sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés (méthode du corridor).

Le coût estimé des avantages offerts au personnel dans le cadre de régimes à prestations définies est provisionné sur la durée de service des salariés. Dans le compte de résultat, le coût des services rendus au cours de la période est compris dans le résultat opérationnel. L'amortissement de la perte (du gain) actuariel net et du coût des services passés non comptabilisés ainsi que les effets des réductions ou liquidations des régimes sont comptabilisés dans les autres charges. Les éléments financiers de la charge de la période, tels que la charge d'intérêts et le rendement des actifs de couverture, sont inclus dans les produits (charges) financiers.

Le Groupe participe également à des régimes à prestations définies de type multi-employeurs, principalement aux Etats-Unis et au Canada. Ces plans sont comptabilisés comme des plans à cotisations définies (voir ci-dessous).

Avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies

En situation de régime à cotisations définies, le Groupe paie des cotisations à des fonds administrés de façon indépendante sur la base d'un pourcentage fixe de la rémunération. Ces cotisations sont enregistrées en charges opérationnelles et comprises dans le total des frais de personnel.

Autres avantages à long terme

La méthode comptable utilisée pour reconnaître les obligations encourues au titre des autres avantages à long terme est similaire à celle utilisée pour les régimes à prestations définies, à la différence près que la méthode du corridor n'est pas appliquée ; le coût des services passés et les gains et pertes actuariels sont, en conséquence, reconnus immédiatement dans la période où ils sont générés.

(v) Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités cédées ou en cours de cession

Les actifs non courants et les groupes d'actifs détenus en vue de la vente sont classés comme tels lorsqu'il est considéré que leur valeur comptable sera recouvrée au travers d'une transaction de cession plutôt que par leur utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie si, et seulement si, la cession est hautement probable et si l'actif (ou le groupe d'actifs destiné à être cédé) est disponible en vue de sa cession immédiate dans son état actuel. Par ailleurs, la Direction doit s'être engagée à réaliser cette cession de telle façon qu'il est raisonnable de s'attendre à ce que la cession puisse être reconnue comme réalisée dans un délai d'un an à compter de la date de classement.

Les actifs non courants (et les groupes d'actifs) classés comme détenus en vue de la vente sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable avant leur classement et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente et ne font plus l'objet d'amortissement ou de dépréciation.

Une activité cédée ou en cours de cession est une composante du Groupe qui a été cédée ou qui est classée comme détenue en vue de la vente, et :

- qui représente une ligne d'activité ou une zone géographique principale et distincte ;
- qui fait partie d'un plan unique et coordonné dont l'objectif est de se séparer d'une ligne d'activité ou d'une zone géographique principale et distincte ; ou
- qui est une filiale acquise exclusivement en vue de sa revente.

Les contributions des activités cédées ou en cours de cession au compte de résultat et au tableau des flux de trésorerie sont présentées séparément pour la période en cours et toutes les périodes précédentes figurant dans les états financiers, si elles sont significatives.

(w) Résultat par action

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net de la période avant charge financière (nette d'impôt) sur obligations remboursables en actions, par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période, augmenté du nombre moyen pondéré des obligations remboursables en actions restant à convertir.

Le résultat dilué par action est obtenu en divisant le résultat net de la période avant charge financière (nette d'impôt) sur obligations remboursables en actions, par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période, augmenté du nombre moyen pondéré des obligations remboursables en actions restant à convertir et de l'effet de tout autre instrument dilutif.

(x) Coûts d'emprunt

Le Groupe n'incorpore pas de coûts d'emprunt dans les coûts d'acquisition, de construction ou de production des biens inscrits à l'actif. Ces coûts d'emprunt sont comptabilisés en charge lorsqu'ils sont encourus.

(y) Cours de change utilisés pour la conversion des principales monnaies étrangères

Equivalent en € d'1 unité	Au 31 mars 2007		Au 31 mars 2006		Au 31 mars 2005	
	Cours moyen	Cours de clôture	Cours moyen	Cours de clôture	Cours moyen	Cours de clôture
Livre sterling	1,474594	1,471021	1,465784	1,435956	1,463325	1,452433
Franc suisse	0,629045	0,615498	0,643819	0,632871	0,650036	0,645745
Dollar US	0,774747	0,750863	0,825792	0,826173	0,791901	0,771367
Real brésilien	0,360684	0,368202	0,360145	0,377223	0,278889	0,287584
Roupie indienne	0,017185	0,017446	0,018647	0,018509	0,017626	0,017673
Yuan chinois	0,098198	0,097300	0,101717	0,103029	0,095632	0,093300

Note 4 – Effets de la première adoption des normes IFRS***(a) Options retenues lors de la première adoption des normes IFRS au 1^{er} avril 2004 (date de transition)***

La norme IFRS 1 – Première adoption des normes internationales d'information financière, prévoit des exceptions au principe général d'application rétrospective des IFRS à la date de transition.

Conformément à cette norme, le Groupe a préparé le bilan d'ouverture au 1^{er} avril 2004 en retenant les options suivantes :

- Le Groupe a choisi de ne pas appliquer rétrospectivement la norme IFRS - Regroupements d'entreprises ;
- Le Groupe a choisi d'adopter l'application rétrospective complète de la norme IAS 19 - Avantages du personnel (une fraction des gains et pertes actuariels sur les régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi n'est donc pas reconnue à la date de transition) ;
- Le Groupe a choisi de ne pas appliquer la dérogation permettant de considérer la juste valeur des immobilisations corporelles et des autres actifs incorporels à la date de transition comme leur coût d'acquisition présumé ;
- Le montant cumulé des écarts de conversion au 1^{er} avril 2004 a été ramené à zéro en contrepartie d'un transfert dans les réserves consolidées ;
- Le Groupe a choisi d'appliquer la norme IFRS 2 à tous les plans de souscription ou d'achat d'actions attribués après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas intégralement acquis au 1^{er} janvier 2005.

(b) Première application des normes IAS 32/39 et IFRS 5 au 1^{er} avril 2005

Comme le permet la norme IFRS 1, les informations comparatives relatives à l'exercice clos le 31 mars 2005 ont été préparées conformément à toutes les normes IFRS et interprétations effectives et approuvées par l'Union européenne pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2005, à l'exception des normes suivantes :

- IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités cédées ou en cours de cession »
- IAS 32 « Instruments financiers : informations à fournir et présentation »
- IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation »

Ces trois normes ont été adoptées à compter du 1^{er} avril 2005. L'incidence de leur première application sur le bilan s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'€)</i>	Au 31 mars 2005	IAS 32/39	IFRS 5	Au 1^{er} avril 2005
ACTIF				
Total des actifs non courants	9 606	2	(650)	8 958
<i>dont</i>				
- Autres actifs non courants	1 935	5	(650)	1 290
- Impôts différés	1 207	(3)	-	1 204
Total des actifs courants	9 475	139	13	9 627
<i>dont</i>				
- Clients et comptes rattachés	2 392	(69)	-	2 323
- Autres actifs courants	1 424	208	13	1 645
Actifs non courants détenus en vue de la vente	-	-	637	637
TOTAL DE L'ACTIF	19 081	141	-	19 222
PASSIF				
Total capitaux propres	1 466	117	-	1 583
Obligations remboursables en actions	133	(133)	-	-
Total des passifs non courants	4 844	(46)	(637)	4 161
<i>dont</i>				
- Passifs financiers non courants	3 281	(46)	(637)	2 598
Total des passifs courants	12 638	203	-	12 841
<i>dont</i>				
- Passifs financiers courants	486	(3)	-	483
- Contrats de construction en cours, passifs	5 484	36	-	5 520
- Fournisseurs et comptes rattachés	3 437	(121)	-	3 316
- Autres passifs courants	1 589	291	-	1 880
Passifs directement associés aux actifs détenus en vue de la vente	-	-	637	637
TOTAL DU PASSIF	19 081	141	-	19 222

L'effet de l'application des normes IAS 32 et 39 s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'€)</i>	Comptabilisation distincte de la composante capitaux propres et de la composante passif financier des ORA	Réévaluation des passifs financiers selon le taux d'intérêt effectif	Comptabilisation immédiate dans les capitaux propres des coûts de transaction afférents aux instruments de capitaux propres	Adoption de la comptabilité de couverture	Reclassement de valeurs mobilières	IAS 32/39
ACTIF						
Total des actifs non courants	(1)	-	3	(5)	5	2
<i>dont</i>						
- Autres actifs non courants	-	-	-	-	5	5
- Impôts différés	(1)	-	3	(5)	-	(3)
Total des actifs courants	(3)	(60)	(8)	215	(5)	139
<i>dont</i>						
- Clients et comptes rattachés	-	-	-	(69)	-	(69)
- Autres actifs courants	(3)	(60)	(8)	284	(5)	208
TOTAL DE L'ACTIF	(4)	(60)	(5)	210	-	141
PASSIF						
Capital						
Primes d'émission	117	-	(5)	-	-	112
Réserves	4	(1)	-	2	-	5
Total capitaux propres	121	(1)	(5)	2	-	117
Obligations remboursables en actions	(133)	-	-	-	-	(133)
Total des passifs non courants	10	(56)	-	-	-	(46)
<i>dont</i>						
- Passifs financiers non courants	10	(56)	-	-	-	(46)
Total des passifs courants	(2)	(3)	-	208	-	203
<i>dont</i>						
- Passifs financiers courants	(2)	(1)	-	-	-	(3)
- Contrats de construction en cours, passifs	-	-	-	36	-	36
- Fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-	(121)	-	(121)
- Autres passifs courants	-	(2)	-	293	-	291
TOTAL DU PASSIF	(4)	(60)	(5)	210	-	141

Comptabilisation distincte de la composante capitaux propres et de la composante passif financier des ORA

Les obligations remboursables en actions émises par le Groupe au cours de l'exercice clos le 31 mars 2004 constituent un instrument financier composé qui doit, conformément à la norme IAS 32, être ventilé entre sa composante capitaux propres et sa composante passif financier.

Réévaluation de la dette financière selon le taux d'intérêt effectif

En principes comptables français, les frais bancaires relatifs à l'émission d'emprunts étaient comptabilisés à l'actif du bilan et amortis selon le mode linéaire au travers du résultat financier sur la durée de vie de l'instrument d'emprunt. Conformément aux normes IFRS, ces frais sont déduits de la dette financière et amortis sur la durée de vie de l'instrument d'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Comptabilisation immédiate dans les capitaux propres des coûts de transaction afférents aux instruments de capitaux propres

Selon les principes comptables français, les coûts de transaction relatifs aux instruments de capitaux propres étaient comptabilisés à l'actif du bilan et amortis selon le mode linéaire sur une durée de cinq ans.

En normes IFRS, ces coûts sont directement imputés aux capitaux propres.

L'incidence négative sur les capitaux propres représente la portion des coûts de transaction qui n'a pas encore été amortie en principes comptables français au 31 mars 2005.

Adoption de la comptabilité de couverture

Les règles de comptabilité de couverture retenues par le Groupe sont décrites dans la note 3-h ci-avant.

En raison de l'adoption de la comptabilité de couverture de juste valeur pour les relations de couverture de change, les actifs et passifs courants existant en principes comptables français ont été réévalués selon les nouvelles règles et les nouveaux éléments suivants ont été comptabilisés :

- Instruments dérivés : autres actifs et passifs courants supplémentaires pour des montants respectifs de € 264 millions et € 192 millions.
- Variations de la juste valeur des engagements fermes non constatés : autres actifs et passifs courants supplémentaires pour des montants respectifs de € 40 millions et € 148 millions.

Reclassement des valeurs mobilières

Certaines valeurs mobilières précédemment classées dans les placements à court terme selon les principes comptables français ont été reclassées dans les actifs non courants.

Effet de l'application de la norme IFRS 5

Au 1^{er} avril 2005, les actifs et passifs affectés à des contrats de location de trains et équipements associés du Secteur Transport ont été classés en tant que groupe d'actifs détenus en vue de la vente et présentés sous une rubrique distincte du bilan dans la mesure où il était prévu que leur vente intervienne dans les douze mois suivants. Ces contrats de location font partie d'un accord conclu en 1995 avec London Undergroup (Northern Line) en vertu duquel le Groupe donne en location les trains et les équipements associés pour une période de 30 ans à compter de 1997 et les rend disponibles pour cet exploitant.

Le produit de cession attendu devait excéder la valeur comptable des actifs et passifs concernés ; par conséquent, aucune perte de valeur n'a été constatée lors du reclassement de ces éléments en actifs détenus en vue de la vente.

Note 5 – Variations du périmètre de consolidation

Les principales variations de périmètre des sociétés consolidées sont les suivantes :

Exercice clos le 31 mars 2007

- Le 29 mars 2007, le Groupe a procédé à l'acquisition de Qingdao Sizhou Electric Power Equipment Limited et Qingdao Sizhou Boiler Auxiliary Company Limited, deux sociétés chinoises spécialisées dans le traitement et le transport des cendres de fond de chaudières et les services associés.
- Le 22 mars 2007, le Groupe a procédé à l'acquisition des actifs et passifs de Power Systems Manufacturing, LLC (PSM), une entreprise américaine de haute technologie qui détient des positions de premier plan en tant que fournisseur de composants perfectionnés pour les turbines à gaz et de solutions permettant de réduire l'émission d'oxydes d'azote.
- Le 29 septembre 2006, Bouygues et le Groupe ont signé un engagement ferme dans lequel Bouygues prend une participation à hauteur de 50 % dans les activités hydrauliques du Groupe pour un prix de € 150 millions, le Groupe ayant préalablement souscrit à € 300 millions d'obligations convertibles en actions ALSTOM Hydro. Cette opération a été finalisée le 31 octobre 2006 à la suite de l'approbation de l'ensemble des autorités de la concurrence concernées. En novembre 2009, le Groupe a la possibilité de convertir ces obligations en actions ALSTOM Hydro. Au même moment, Bouygues a la possibilité de :
 - revendre ses titres pour € 175 millions ou les échanger contre 2,2 millions d'actions ALSTOM ou l'équivalent en trésorerie dans le cas où le Groupe ne serait pas en mesure de livrer ces actions,
 - de rester actionnaire avec la possibilité de garder 50% de parts dans ALSTOM Hydro en participant à une augmentation de capital.En complément, jusqu'au 31 octobre 2009, le Groupe dispose de droits spécifiques notamment en cas de désaccords entre actionnaires. Les activités hydrauliques sont consolidées par la méthode de l'intégration globale sans reconnaître de minoritaires. Comme expliqué en note 27, les obligations envers Bouygues sont comptabilisées en dette financière à la juste valeur initiale plus les intérêts pour un montant de € 153 millions au 31 mars 2007.
- Le 24 août 2006, le Groupe a procédé à l'acquisition de Shenzhen Strongwish, une société chinoise spécialisée dans la conception et la livraison de services de diagnostic et surveillance à distance.
- Le 31 mai 2006, la vente à Aker Yards des 75% d'intérêts détenus dans le Secteur Marine a été finalisée et ce Secteur a été déconsolidé à compter de cette date. La vente s'est réalisée au travers de la création d'une nouvelle société détenant les chantiers navals de Saint-Nazaire et de Lorient ; cette nouvelle société est détenue par Aker Yards à hauteur de 75 % et par le Groupe à hauteur des 25 % restants. Au 31 mars 2007, ces 25 % d'intérêts sont comptabilisés en titres de participation non consolidés ; l'investissement restant détenu par le Groupe sera vendu à Aker Yards d'ici 2010 pour un montant dépendant des performances financières selon un mécanisme d'options d'achat et de vente croisées pour un montant maximum de € 125 millions.

Exercice clos le 31 mars 2006

- Le 24 octobre 2005, ALSTOM et Austrian Energy and Environment AG ont signé un engagement ferme de vente des activités Chaudières Industrielles, faisant partie du Secteur Power Systems. Le 30 novembre 2005, la vente des implantations en Australie et en Thaïlande a été finalisée et ces activités ont été déconsolidées à compter de cette date. Le 31 mai 2006, la vente des implantations en Allemagne et en République Tchèque a été finalisée et ces activités ont été déconsolidées depuis cette date.
- Le 30 septembre 2005, le Groupe a signé un engagement ferme de vente de son activité Power Conversion à Barclays Private Equity. Le 10 novembre 2005, la vente a été finalisée et cette activité a été déconsolidée à compter du 1^{er} novembre.

- Le 2 juin 2005, le Groupe a signé un engagement ferme de vente de son activité Transport en Australie et en Nouvelle Zélande. Le 16 septembre 2005, la vente a été finalisée et cette activité est sortie du périmètre de consolidation à compter du 1^{er} septembre 2005.
- Le 24 mai 2005, un contrat de vente de l'activité FlowSystems a été signé. Le 18 août 2005, le Groupe a finalisé la vente et cette activité est sortie du périmètre de consolidation à compter de cette date.

Exercice clos le 31 mars 2005

- Dans l'attente de l'obtention du visa des autorités locales, notamment en Inde, certaines entités non significatives de l'ancien Secteur T&D n'avaient pas été incluses dans le périmètre des entités cédées au cours de l'exercice clos le 31 mars 2004. Ces transactions ont été autorisées au cours de l'exercice clos au 31 mars 2005 et un engagement ferme de cession de ces entités a été signé. Dans ce contexte, après la signature en avril 2005 d'un accord de vente, les activités de l'ancien Secteur T&D en Inde ont effectivement été cédées le 8 août 2005. Ces activités ont été sorties du périmètre de consolidation à compter du 1^{er} août 2005.

Note 6 – Informations par Secteur et zone géographique

a) Informations par Secteur

Le Groupe est géré par Secteurs d'activité et présente des informations correspondant à cette organisation. Suite à la vente du Secteur Marine au cours de l'exercice, le Groupe est organisé en trois Secteurs.

- ***Power Systems***

Le Secteur Power Systems construit et vend des turbines à vapeur, des turbines à gaz, des alternateurs, des centrales électriques ainsi que des équipements et systèmes hydroélectriques. Il intervient également sur le marché des chaudières et des équipements de contrôle d'émission dans les domaines de la production d'énergie, de la pétrochimie et de l'industrie. Il répond enfin aux demandes du marché pour ce qui concerne la mise à niveau et la modernisation des centrales existantes.

- ***Power Service***

Le Secteur Power Service est consacré au développement des activités de services associées au Secteur Power Systems et offre des services aux clients sur tous les marchés mondiaux.

- ***Transport***

Le Secteur Transport assure la vente du matériel, des équipements et des services liés au transport ferroviaire, parmi lesquels les trains de voyageurs, les locomotives, les systèmes de signalisation et les équipements et services ferroviaires.

- ***Autres Secteurs***

L'activité Power Conversion, cédée au cours de l'exercice clos le 31 mars 2006, est présentée dans l'information sectorielle au 31 mars 2006 et au 31 mars 2005 dans la colonne Corporate et autres.

Au 31 mars 2006, le Secteur Marine est exclu de l'information par secteur et par zone géographique suite à l'enregistrement de ses activités en activités cédées ou en cours de cession et au classement de ses actifs et passifs en actifs et passifs détenus en vue de la vente. Le Secteur Marine est déconsolidé à compter du 31 mai 2006.

Certaines entités non significatives ont été réaffectées d'un Secteur à l'autre. Cette modification de la composition des Secteurs n'étant pas significative, elle n'a pas nécessité de retraitement des informations relatives à l'exercice antérieur.

Au 31 mars 2007

(en millions d'€)	Power Systems	Power Service	Transport	Corporate & autres (1)	Elimination	Total
Chiffre d'affaires	5 975	3 386	5 288	49	(490)	14 208
Eliminations inter secteurs	(302)	(188)	-	-	490	-
Total chiffre d'affaires	5 673	3 198	5 288	49	-	14 208
Résultat opérationnel	201	510	350	(104)	-	957
Résultat d'exploitation	175	499	277	(224)	-	727
Produits (charges) financiers						(111)
Impôt sur les bénéfices						(145)
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence						-
Résultat net des activités poursuivies						471
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession						(32)
RESULTAT NET						439
Actifs sectoriels (2)	5 386	4 381	5 079	436	-	15 282
Impôts différés (actifs)						1 280
Excédents des actifs de couverture des engagements de retraite						422
Actifs financiers						2 758
TOTAL DE L'ACTIF						19 742
Passifs sectoriels (3)	6 034	2 253	5 119	684	-	14 090
Impôts différés (passifs)						47
Provisions pour engagements de retraite et assimilés						512
Dette financière						2 822
Total capitaux propres						2 271
TOTAL DU PASSIF						19 742
Capitaux employés (4)	(648)	2 128	(40)	(248)	-	1 192
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	124	65	157	49	-	395
Dotations aux amortissements dans le résultat d'exploitation	113	64	123	47	-	347

(1) Sous la dénomination « Corporate & autres » sont regroupées toutes les unités du Corporate, du Réseau International qui ne sont affectées à aucun Secteur (principalement en Inde).

(2) Les actifs sectoriels se composent des soldes de clôture du goodwill, des immobilisations incorporelles, des immobilisations corporelles, des autres actifs non courants (à l'exception des excédents d'actifs de couverture des engagements de retraite et les actifs non-courants directement associés aux passifs comptabilisés en dette financière) et des actifs courants (à l'exception des titres détenus à des fins de transaction, des titres disponibles à la vente, des titres détenus jusqu'à l'échéance et de la trésorerie et équivalents de trésorerie).

(3) Les passifs sectoriels se composent des soldes de clôture des provisions courantes et non courantes ainsi que des passifs courants (à l'exception de la dette financière courante).

(4) Les capitaux employés correspondent à la différence entre les actifs sectoriels et les passifs sectoriels. La diminution des capitaux employés entre le 31 mars 2006 et le 31 mars 2007 s'explique par le remboursement du dépôt bloqué dans le cadre du programme de cautions du groupe (voir note 16) classé dans le Secteur « Corporate & autres » au 31 mars 2006.

Au 31 mars 2006

(en millions d'€)	Power Systems	Power Service	Transport	Corporate & autres (1)	Elimination	Total
Chiffre d'affaires	5 396	3 062	5 129	376	(550)	13 413
Eliminations inter secteurs	(317)	(209)	(1)	(23)	550	-
Total chiffre d'affaires	5 079	2 853	5 128	353	-	13 413
Résultat opérationnel	101	442	324	(121)	-	746
Résultat d'exploitation	75	407	256	(11)	-	727
Produits (charges) financiers						(222)
Impôt sur les bénéfices						(125)
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence						(1)
Résultat net des activités poursuivies						379
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession						(198)
RESULTAT NET						181
Actifs sectoriels (2)	4 633	3 890	4 224	1 558	-	14 305
Impôts différés (actifs)						1 249
Excédents des actifs de couverture des engagements de retraite						387
Actifs financiers courants						1 323
Actifs non courants détenus en vue de la vente						1 144
TOTAL DE L'ACTIF						18 408
Passifs sectoriels (3)	5 072	2 078	4 099	774	-	12 023
Impôts différés (passifs)						39
Provisions pour engagements de retraite et assimilés						792
Dette financière						2 571
Total capitaux propres						1 840
Passifs directement associés aux actifs détenus en vue de la vente						1 143
TOTAL DU PASSIF						18 408
Capitaux employés (4)	(439)	1 812	125	784	-	2 282
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	103	35	125	31	-	294
Dotations aux amortissements dans le résultat d'exploitation	125	61	116	111	-	413

(1) Sous la dénomination « Corporate & autres » sont regroupées toutes les unités du Corporate, du Réseau International ainsi que les entités en Australie, en Nouvelle Zélande et en Inde qui ne sont affectées à aucun Secteur ainsi que Power Conversion qui a été cédé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2006.

(2) Les actifs sectoriels se composent des soldes de clôture du goodwill, des immobilisations incorporelles, des immobilisations corporelles, des autres actifs non courants (à l'exception des excédents d'actifs de couverture des engagements de retraite) et des actifs courants (à l'exception des titres détenus à des fins de transaction, des titres disponibles à la vente, des titres détenus jusqu'à l'échéance et de la trésorerie et équivalents de trésorerie).

(3) Les passifs sectoriels se composent des soldes de clôture des provisions courantes et non courantes ainsi que des passifs courants (à l'exception de la dette financière courante).

(4) Les capitaux employés correspondent à la différence entre les actifs sectoriels et les passifs sectoriels. La diminution des capitaux employés entre le 31 mars 2005 et le 31 mars 2006 s'explique en partie par le reclassement des actifs et passifs affectés à des contrats de location des trains et des équipements associés du Secteur Transport de la rubrique « Autres actifs non courants, nets » au 31 mars 2005 (inclus dans la définition des capitaux employés) dans la rubrique « Actifs non courants détenus en vue de la vente » au 31 mars 2006 (exclus de la définition des capitaux employés).

Au 31 mars 2005

(en millions d'€)	Power Systems	Power Service	Transport	Corporate & autres (1)	Elimination	Total
Chiffre d'affaires	4 777	3 116	5 124	828	(925)	12 920
Eliminations inter secteurs	(587)	(284)	(24)	(30)	925	-
Total chiffre d'affaires	4 190	2 832	5 100	798	-	12 920
Résultat opérationnel	(107)	412	218	(52)	-	471
Résultat d'exploitation	(331)	365	145	(230)	-	(51)
Produits (charges) financiers						(381)
Impôt sur les bénéfices						(163)
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence						-
Résultat net des activités poursuivies						(595)
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession						(32)
RESULTAT NET						(627)
Actifs sectoriels (2)	4 727	4 028	4 900	2 426	-	16 081
Impôts différés (actifs)						1 207
Excédents des actifs de couverture des engagements de retraite						374
Actifs financiers courants						1 419
TOTAL DE L'ACTIF						19 081
Passifs sectoriels (3)	5 166	2 153	3 968	1 545	-	12 832
Impôts différés (passifs)						59
Provisions pour engagements de retraite et assimilés						824
Dette financière						3 767
Total capitaux propres						1 466
Obligations remboursables en actions						133
TOTAL DU PASSIF						19 081
Capitaux employés (4)	(439)	1 875	932	881	-	3 249
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	88	24	85	58	-	255
Dotations aux amortissements dans le résultat d'exploitation	135	69	172	76	-	452

(1) Sous la dénomination « Corporate & autres » sont regroupées toutes les unités du Corporate, du Réseau International ainsi que les entités en Australie, en Nouvelle Zélande et en Inde qui ne sont affectées à aucun Secteur ainsi que Power Conversion qui a été cédé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2006. Conformément à la norme IFRS 5, les opérations du Secteur Marine ont été classées en activités cédées ou en cours de cession de manière rétrospective au cours de l'exercice clos le 31 mars 2005 alors que la présentation des actifs et passifs associés à ce Secteur reste inchangée au bilan au 31 mars 2005 (voir note 4-b).

(2) Les actifs sectoriels se composent des soldes de clôture du goodwill, des immobilisations incorporelles, des immobilisations corporelles, des autres actifs non courants (à l'exception des excédents d'actifs de couverture des engagements de retraite) et des actifs courants (à l'exception des titres détenus à des fins de transaction, des titres disponibles à la vente, des titres détenus jusqu'à l'échéance et de la trésorerie et équivalents de trésorerie).

(3) Les passifs sectoriels se composent des soldes de clôture des provisions courantes et non courantes ainsi que des passifs courants (à l'exception de la dette financière courante).

(4) Les capitaux employés correspondent à la différence entre les actifs sectoriels et les passifs sectoriels.

b) Informations par zone géographique

Chiffre d'affaires par pays de destination et acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles par pays :

Exercice clos le 31 mars 2007

(en millions d'€)	Chiffre d'affaires par pays de destination	Acquisition d'immobilisations (*)	
		Corporelles	Incorporelles (2)
Zone Euro (1)	4 676	97	99
Reste de l'Europe	2 246	76	28
Amérique du Nord	2 442	38	1
Amérique du Sud et Centrale	854	8	-
Asie et Pacifique	2 505	46	-
Moyen-Orient et Afrique	1 485	2	-
Total Groupe	14 208	267	128

(*) En excluant les coûts de développement capitalisés (voir note 7) d'un montant de € 115 millions, le montant des acquisitions d'immobilisations s'élève à € 280 millions.

Exercice clos le 31 mars 2006

(en millions d'€)	Chiffre d'affaires par pays de destination	Acquisition d'immobilisations	
		Corporelles	Incorporelles (2)
Zone Euro (1)	4 221	65	58
Reste de l'Europe	2 080	37	34
Amérique du Nord	2 172	22	-
Amérique du Sud et Centrale	891	6	-
Asie et Pacifique	2 747	66	3
Moyen-Orient et Afrique	1 302	3	-
Total Groupe	13 413	199	95

Exercice clos le 31 mars 2005

(en millions d'€)	Chiffre d'affaires par pays de destination	Acquisition d'immobilisations	
		Corporelles	Incorporelles (2)
Zone Euro (1)	4 559	83	34
Reste de l'Europe	2 227	49	50
Amérique du Nord	1 945	14	-
Amérique du Sud et Centrale	534	3	-
Asie et Pacifique	2 465	19	-
Moyen-Orient et Afrique	1 190	3	-
Total Groupe	12 920	171	84

(1) La zone euro inclut l'Autriche, la Belgique, la Finlande, la France, l'Allemagne, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Slovénie, l'Espagne et le Portugal

(2) Comprend les coûts de développement

Note 7 – Frais de recherche et développement

<i>(en millions d'€)</i>	Exercice clos le		
	31 mars		
	2007	2006	2005
Frais de recherche et développement	(456)	(364)	(405)
<i>dont</i>			
- Coûts de développement capitalisés (voir note 13-b)	115	87	70
- Amortissement des coûts de développement (voir note 13-b)	(72)	(43)	(83)
- Amortissement de la technologie acquise	(59)	(59)	(59)
Frais de recherche et développement avant capitalisation et amortissement	(440)	(349)	(333)

Note 8 – Autres produits et autres charges

<i>(en millions d'€)</i>	Exercice clos le		
	31 mars		
	2007	2006	2005
Plus-values de cession de participations / activités (1)	11	221	59
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	12	8
Autres	7	-	-
Autres produits	18	233	67
Moins-values de cession de participations / activités (1)	(98)	(89)	(101)
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1)	-	-
Charges de restructuration (2)	(68)	(80)	(350)
Charges sur retraites et avantages assimilés (3)	(72)	(61)	(47)
Autres	(9)	(22)	(91)
Autres charges	(248)	(252)	(589)

(1) Pour l'exercice clos le 31 mars 2007, les moins-values de cession ont principalement pour origine la cession des activités Chaudières Industrielles en Allemagne et en République Tchèque et la cession des activités de rénovation de trains en Grande-Bretagne situées à Glasgow et à Londres. Les moins-values de cession de participations et activités comprennent les coûts sur cessions antérieures, notamment les amendes imposées par l'Union européenne dans le cadre de la cession du Secteur T&D (voir note 32 – réclamations relatives aux cessions).

Pour l'exercice clos le 31 mars 2006, les plus-values de cession ont essentiellement pour origine la cession des activités Transport en Australie et en Nouvelle Zélande, celle des activités Power Conversion et la cession des activités Chaudières Industrielles en Australie. Les moins-values de cession résultent pour l'essentiel de la cession des activités de l'ancien Secteur T&D en Inde et de l'activité FlowSystems. Elle comprennent également les coûts et les dotations aux provisions pour litiges et garanties sur des cessions antérieures.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2005, les plus-values sur cession sont principalement liées à la cession d'activités, notamment l'activité de locomotives de fret en Espagne. Les moins-values sur cession représentent des coûts et des provisions relatifs aux garanties, demandes d'indemnisation et ajustements de prix de cessions antérieures.

- (2) Les charges de restructuration des exercices clos les 31 mars 2007 et 31 mars 2006 ont principalement trait à des plans en Europe dans le Secteur Transport. Elles n'incluent aucune dépréciation d'actifs pour l'exercice clos au 31 mars 2007 (€ 7 millions de dépréciations d'actifs pour l'exercice clos le 31 mars 2006).

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2005, les charges de restructuration comprenaient des dotations de € 335 millions au titre de plans de réduction du niveau de l'activité incluant la fermeture de sites ou l'arrêt d'activités, des réductions d'effectifs, principalement dans les Secteurs Power Systems et Transport ainsi que € 15 millions de dépréciation d'actifs.

- (3) Amortissement des gains et pertes actuariels, étalement du coût des services passés non encore reconnus et incidence des réductions et liquidations (voir note 26).

Note 9 – Résultat financier

<i>(en millions d'€)</i>	Exercice clos le		
	31 mars		
	2007	2006	2005
Charges nettes d'intérêts (1)	(75)	(122)	(198)
Charges sur opérations de titrisation	-	(7)	(19)
Gains (pertes) de change	(14)	30	(23)
Charges sur retraite et avantages assimilés (voir note 26)	(8)	(15)	(16)
Autres produits (charges) financiers (2)	(14)	(108)	(125)
Résultat financier	(111)	(222)	(381)

- (1) Les charges d'intérêts relatives aux contrats de location-financement s'élèvent à € 9 millions au 31 mars 2007, € 14 millions au 31 mars 2006 et à € 13 millions au 31 mars 2005.
- (2) Les autres produits (charges) financiers comprennent des honoraires et commissions d'engagement sur cautions, prêts syndiqués et autres facilités de crédit pour € 11 millions au 31 mars 2007, € 75 millions au 31 mars 2006 et € 105 millions au 31 mars 2005.

Note 10 – Impôts

(a) Analyse par nature

<i>(en millions d'€)</i>	Exercice clos le		
	31 mars		
	2007	2006	2005
Charge d'impôt courant	(168)	(155)	(18)
Produit (charge) d'impôt différé	23	30	(145)
Charge d'impôt	(145)	(125)	(163)
Taux effectif d'impôt	24,8%	40,7%	-

(b) Taux effectif d'impôt

Le taux effectif d'impôt s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'€)</i>	Exercice clos le					
	31 mars					
	2007	%	2006	%	2005	
Résultat avant impôt des activités poursuivies	616		505		(432)	
Résultat avant impôt des activités cédées ou en cours de cession	(32)		(198)		(32)	
Taux d'impôt statutaire de la maison-mère	34,43%		34,43%		34,93%	
Produit (charge) d'impôt théorique	(201)	34,4	(106)	34,4	162	
Incidence :						
- des différences de taux d'imposition	62	(10,6)	45	(14,6)	13	
- des plus-values imposées à un taux réduit (pertes de cession non comptabilisées)	(50)	8,6	-	-	(23)	
- de la non comptabilisation d'impôts différés actifs et des changements d'estimation des impôts différés actifs et passifs	111	(19,0)	(18)	5,9	(228)	
- des variations de taux d'imposition sur l'impôt différé actif net	(6)	1,0	(14)	4,6	-	
- des autres différences permanentes	(61)	10,4	(32)	10,4	(87)	
Charge d'impôt	(145)		(125)		(163)	
Taux effectif d'impôt	24,8%	24,8	40,7%	40,7	-	

Le Groupe a constitué des groupes d'intégration fiscale dans la plupart des pays où il intervient et notamment en France, au Royaume-Uni, aux Etats-Unis et en Allemagne.

(c) Imposition différée

Les impôts différés actifs et passifs s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'€)</i>	Au 1 avril 2005 (*)	Au 31 mars 2006	Produit (charge) d'impôt différé	Variations de périmètre	Ecart de conversion et autres variations	Au 31 mars 2007
Ecart entre valeurs comptable et fiscale des immobilisations corporelles	78	82	11	-	-	93
Ecart entre valeurs comptable et fiscale des immobilisations incorporelles	343	314	(35)	-	(7)	272
Participation, provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés non déductibles	109	102	3	-	(4)	101
Provisions et autres charges non déductibles	537	616	85	-	3	704
Pertes fiscales reportables	1 504	1 475	105	(3)	(22)	1 555
Autres	121	207	(78)	-	(9)	120
Impôts différés actifs, bruts	2 692	2 796	91	(3)	(39)	2 845
Impôts différés actifs non comptabilisés	(920)	(919)	(32)	-	25	(926)
Compensation par groupe d'intégration fiscale ou entité légale	(568)	(628)	(11)	-	-	(639)
Impôts différés actifs nets	1 204	1 249	48	(3)	(14)	1 280
Impôts différés passifs, bruts	(627)	(667)	(36)	-	17	(686)
Compensation par groupe d'intégration fiscale ou entité légale	568	628	11	-	-	639
Impôts différés passifs nets	(59)	(39)	(25)	-	17	(47)
Impôts différés actifs nets	1 145	1 210	23	(3)	3	1 233

(*) Bilan au 1^{er} avril 2005 incluant la première application des normes IAS 32, IAS 39 et IFRS 5 (voir note 4-b)

Sur la base d'une extrapolation de son plan à trois ans approuvé par le Conseil d'administration, le Groupe est confiant quant à la recouvrabilité du solde net d'impôts différés actifs au 31 mars 2007, soit € 1 233 millions. Cette extrapolation fait apparaître une capacité du Groupe à générer sur une période allant de quatre à douze ans, conforme à la nature à long terme des opérations du Groupe, un niveau suffisant de résultats imposables permettant d'utiliser les déficits fiscaux reportables et autres actifs nets générés par des différences temporaires.

Le détail par date d'expiration des bases de reports déficitaires est présenté ci-après :

<i>(en millions d'€)</i>		Exercice clos le		
		31 mars		
		2007	2006	2005
Délai d'expiration	1 an	43	24	36
	2 ans	128	33	26
	3 ans	127	184	34
	4 ans	71	218	182
	5 ans et plus	1 049	1 080	1 532
	Indéfiniment reportables	3 139	2 730	2 679
Total		4 557	4 269	4 489

Après dépréciation, les pertes fiscales reportables en base s'élèvent à € 2 062 millions au 31 mars 2007, € 1 720 millions au 31 mars 2006, dont € 622 millions (€ 783 millions au 31 mars 2006) expirent dans 15 ans et € 1 440 millions (€ 937 millions au 31 mars 2006) sont indéfiniment reportables.

L'importance des pertes enregistrées entre avril 2002 et mars 2005 a nécessité une revue détaillée par juridiction fiscale des impôts différés actifs. Cette revue a pris en compte les performances actuelles et passées, la durée du report en arrière, les déficits fiscaux reportables et leurs dates d'expiration, les contrats existants dans le carnet de commandes, le budget et le plan sur trois ans. Cette revue a conduit à une dépréciation des impôts différés actifs de € 926 millions au 31 mars 2007 (€ 919 millions au 31 mars 2006 et € 920 millions au 31 mars 2005). La majorité des impôts différés actifs faisant actuellement l'objet d'une dépréciation reste disponible pour être utilisée à l'avenir.

Note 11 – Activités cédées ou en cours de cession

Les activités de l'ancien Secteur Marine ont été classées en activités cédées ou en cours de cession pour les exercices clos le 31 mars 2007 et 31 mars 2006 et de manière rétrospective pour l'exercice clos le 31 mars 2005. L'analyse est la suivante :

<i>(en millions d'€)</i>	Exercice clos le		
	31 mars		
	2007	2006	2005
Chiffre d'affaires	417	439	607
Résultat opérationnel	(38)	(15)	(104)
Autres produits (charges)	6	(187)	89
Résultat avant résultat financier et impôts	(32)	(202)	(15)
Résultat net (1)	(32)	(198)	(32)

(1) Les sociétés composant l'ancien Secteur Marine font partie du périmètre d'intégration fiscale français ; en conséquence, aucune charge ou produit d'impôt n'a été présenté dans les résultats des activités cédées ou en cours de cession.

L'incidence de la cession des activités du Secteur Marine ayant été prise en compte au 31 mars 2006, les pertes supportées sur l'exercice clos au 31 mars 2007 concernent les trois navires LNG dont les contrats non apportés à l'acquéreur ont été finalisés au cours de la période (voir note 30).

Les flux de trésorerie des activités cédées ou en cours de cession se détaillent comme suit :

<i>(en millions d'€)</i>	Exercice clos le		
	31 mars		
	2007	2006	2005
Variation nette de la trésorerie liée à l'exploitation	(90)	(199)	(204)
Variation nette de la trésorerie liée aux investissements	(196)	84	(10)
Variation nette de la trésorerie liée au financement	-	(103)	13
Effet net des variations de taux de conversion	-	(2)	3
Autres variations	(2)	5	-
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(288)	(215)	(198)
Transfert vers les activités poursuivies	(29)	-	-
Trésorerie nette (endettement net) en début de période	317	532	730
Trésorerie nette (endettement net) en fin de période	-	317	532

Pour l'exercice clos le 31 mars 2007, les € 196 millions de variation nette de la trésorerie liée aux investissements résultent de la vente des activités Marine.

Note 12 – Résultat par action

(a) Résultat par action des activités poursuivies et des activités cédées ou en cours de cession

Le calcul du résultat de base et dilué par action attribuable au Groupe est basé sur les informations suivantes :

	Exercice clos le		
	31 mars		
	2007	2006	2005 (*)
Résultat (en millions d'€)			
Résultat net attribuable au groupe	448	178	(628)
Intérêts financiers relatifs aux obligations remboursables en actions, nets d'impôt	(2)	1	-
Résultat net part du Groupe utilisé pour le calcul du résultat dilué par action	446	179	(628)
Nombre d'actions			
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, y compris obligations remboursables en actions restant à convertir, pour les besoins du calcul du résultat de base par action	140 428 778	140 401 599	108 978 200
Effet des autres instruments dilutifs			
- Options de souscription d'actions (1)	2 664 400	1 434 534	-
- Actions gratuites (2)	600 000	225 000	-
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé pour le calcul du résultat dilué par action	143 693 178	142 061 133	108 978 200

(*) Retraité en normes IFRS, à l'exception des normes IAS 32 / IAS 39 et IFRS 5 appliquées à partir du 1^{er} avril 2005 (voir note 4-b)

(1) Seules les options de souscription d'actions attribuées par les plans 7, 8 et 9 ont été prises en compte pour le calcul du résultat dilué par action (voir note 24), les autres plans ayant un effet relatif au 31 mars 2007.

(2) Prorata temporis au 31 mars 2006 (voir note 24 (f))

(b) Résultat par action des activités poursuivies

<i>(en millions d'€)</i>	Exercice clos le		
	31 mars		
	2007	2006	2005 (*)
Résultat net attribuable au Groupe utilisé pour le calcul du résultat de base et dilué par action	446	179	(628)
Perte des activités cédées ou en cours de cession	32	198	32
Résultat net attribuable au Groupe des activités poursuivies utilisé pour le calcul du résultat de base et dilué par action	478	377	(596)

(*) Retraité en normes IFRS, à l'exception des normes IAS 32 / IAS 39 et IFRS 5 appliquées à partir du 1^{er} avril 2005 (voir note 4-b)

Les dénominateurs utilisés sont les mêmes que ceux utilisés pour le calcul du résultat par action de base et dilué.

(c) Résultat par action des activités cédées ou en cours de cession

Pour l'exercice clos le 31 mars 2007, le résultat de base par action des activités cédées ou en cours de cession s'élève à € (0,23) par action (€ (1,41) et € (0,29) par action pour les exercices clos le 31 mars 2006 et 31 mars 2005 respectivement) et le résultat dilué par action des activités cédées ou en cours de cession est de € (0,22) par action (€ (1,39) et € (0,29) par action pour les exercices clos le 31 mars 2006 et 31 mars 2005), sur la base du résultat net des activités cédées ou en cours de cession de € (32) millions pour le 31 mars 2007 (€ (198) millions et € (32) millions pour les 31 mars 2006 et 31 mars 2005 respectivement) et des dénominateurs ci-dessus pour le résultat de base et dilué par action.

Note 13 – Goodwill et immobilisations incorporelles

(a) Goodwill

<i>(en millions d'€)</i>	Valeur nette au 31 mars 2006	Acquisitions & Cessions	Dépréciation	Ecarts de conversion et autres variations	Transfert d'actifs détenus en vue de la vente	Valeur nette au 31 mars 2007
Power Systems	804	(1)	-	-	-	803
Power Service	1 992	193	-	(1)	-	2 184
Transport	527	-	-	(4)	-	523
Goodwill	3 323	192	-	(5)	-	3 510
<i>dont</i>						
Valeur brute	3 323	192	-	(5)	-	3 510
Dépréciation	-	-	-	-	-	-

<i>(en millions d'€)</i>	Valeur nette au 31 mars 2005	Acquisitions & Cessions	Dépréciation	Ecarts de conversion et autres variations	Transfert vers actifs détenus en vue de la vente	Valeur nette au 31 mars 2006
Power Systems	818	(14)	-	-	-	804
Power Service	1 991	1	-	-	-	1 992
Transport	526	(3)	-	4	-	527
Marine	2	-	(2)	-	-	-
Power Conversion	80	(80)	-	-	-	-
Goodwill	3 417	(96)	(2)	4	-	3 323
<i>dont</i>						
Valeur brute	3 417	(96)	-	4	(2)	3 323
Dépréciation	-	-	(2)	-	2	-

L'augmentation du goodwill est essentiellement liée à l'acquisition par le Secteur Power Service des actifs et passifs de la société Power Systems Manufacturing en date du 22 mars 2007. Ce goodwill s'élève à € 153 millions et est le résultat d'affectations préliminaires du prix d'acquisition basées sur les actifs et passifs acquis. Les évaluations des actifs et passifs seront prises en compte pendant la période d'allocation (12 mois à compter de la date de transaction).

Au 31 mars 2007, le Groupe a mandaté un expert indépendant pour émettre un rapport d'évaluation dans le cadre de son test de dépréciation annuel des goodwill. Ce test compare la juste valeur de chaque Secteur à sa valeur nette comptable.

Les principales hypothèses retenues pour déterminer la valeur recouvrable des goodwill sont les suivantes :

	Power Systems	Power Service	Transport
Valeur nette du goodwill au 31 mars 2007 (en millions d'€)	803	2 184	523
Valeur retenue comme représentative de la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie	Juste valeur	Juste valeur	Juste valeur
Etendue de la période au titre de laquelle sont utilisées les prévisions de flux de trésorerie	3 ans	3 ans	3 ans
Etendue de la période d'extrapolation des prévisions de flux de trésorerie	7 ans	7 ans	7 ans
Taux de croissance à long terme au 31 mars 2007	2,00%	2,00%	2,00%
Taux de croissance à long terme au 31 mars 2006	2,00%	2,00%	2,00%
Taux de croissance à long terme au 31 mars 2005	1,50%	1,50%	1,50%
Taux d'actualisation après impôt au 31 mars 2007 (1)	9,00%	9,00%	8,50%
Taux d'actualisation après impôt au 31 mars 2006 (1)	8,50%	8,50%	8,50%
Taux d'actualisation après impôt au 31 mars 2005 (1)	9,50%	9,50%	9,50%

(1) L'application de taux d'actualisation avant impôt à des flux de trésorerie avant impôt conduit à une valorisation identique des unités génératrices de trésorerie.

Cette évaluation conforte l'opinion du groupe selon laquelle les goodwill n'ont subi aucune perte de valeur. Dans l'hypothèse où l'évaluation de la juste valeur aurait été réalisée en utilisant les mêmes taux de croissance et d'actualisation qu'au 31 mars 2006 ou au 31 mars 2005, aucune perte de valeur n'aurait dû être reconnue.

Au 31 mars 2006, le goodwill du Secteur Marine a été classé en actifs non courants détenus en vue de la vente (voir note 30).

(b) Immobilisations incorporelles

<i>(en millions d'€)</i>	Au 31 mars 2006	Acquisitions / cessions / amortissements	Ecarts de conversion et autres variations	Transfert d'actifs détenus en vue de la vente	Au 31 mars 2007
Coûts de développement capitalisés	510	115	(4)	-	621
Technologie acquise	1 157	-	(3)	-	1 154
Autres immobilisations incorporelles	64	7	24	6	101
Valeur brute	1 731	122	17	6	1 876
Coûts de développement capitalisés	(175)	(72)	-	-	(247)
Technologie acquise	(326)	(59)	2	-	(383)
Autres immobilisations incorporelles	(33)	(1)	(16)	(5)	(55)
Amortissements	(534)	(132)	(14)	(5)	(685)
Coûts de développement capitalisés	335	43	(4)	-	374
Technologie acquise	831	(59)	(1)	-	771
Autres immobilisations incorporelles	31	6	8	1	46
Valeur nette	1 197	(10)	3	1	1 191

<i>(en millions d'€)</i>	Au 31 mars 2005	Acquisitions / cessions / amortissements	Ecarts de conversion et autres variations	Transfert vers actifs détenus en vue de la vente	Au 31 mars 2006
Coûts de développement capitalisés	436	87	(13)	-	510
Technologie acquise	1 160	-	(3)	-	1 157
Autres immobilisations incorporelles	59	6	5	(6)	64
Valeur brute	1 655	93	(11)	(6)	1 731
Coûts de développement capitalisés	(135)	(43)	3	-	(175)
Technologie acquise	(269)	(59)	2	-	(326)
Autres immobilisations incorporelles	(29)	(7)	(2)	5	(33)
Amortissements	(433)	(109)	3	5	(534)
Coûts de développement capitalisés	301	44	(10)	-	335
Technologie acquise	891	(59)	(1)	-	831
Autres immobilisations incorporelles	30	(1)	3	(1)	31
Valeur nette	1 222	(16)	(8)	(1)	1 197

Les immobilisations incorporelles acquises résultent principalement de l'affectation du prix d'acquisition d'ABB ALSTOM Power en 1999 et 2000 et sont constituées par de la technologie et des contrats de licence.

Le Groupe estime que les immobilisations incorporelles n'ont subi aucune perte de valeur.

Note 14 – Immobilisations corporelles

<i>(en millions d'€)</i>	Au 31 mars 2006	Acquisitions / amortissements / dépréciation	Cessions	Variations de périmètre	Ecarts de conversion et autres variations	Transfert d'actifs détenus en vue de la vente	Au 31 mars 2007
Terrains	113	1	(12)	2	15	-	119
Bâtiments	1 173	27	(115)	3	(27)	-	1 061
Matériel et outillage	1 898	111	(54)	(15)	(37)	-	1 903
Petit outillage, matériel, mobilier de bureau	551	128	(35)	6	(44)	-	606
Valeur brute	3 735	267	(216)	(4)	(93)	-	3 689
Terrains	(5)	(1)	3	-	(1)	-	(4)
Bâtiments	(527)	(55)	85	1	6	-	(490)
Matériel et outillage	(1 460)	(113)	78	11	42	-	(1 442)
Petit outillage, matériel, mobilier de bureau	(382)	(42)	29	3	8	-	(384)
Amortissements/ Dépréciation	(2 374)	(211)	195	15	55	-	(2 320)
Terrains	108	-	(9)	2	14	-	115
Bâtiments	646	(28)	(30)	4	(21)	-	571
Matériel et outillage	438	(2)	24	(4)	5	-	461
Petit outillage, matériel, mobilier de bureau	169	86	(6)	9	(35)	-	223
Valeur nette	1 361	56	(21)	11	(37)	-	1 370

<i>(en millions d'€)</i>	Au 31 mars 2005	Acquisitions / amortissements / dépréciation	Cessions	Variations de périmètre	Ecarts de conversion et autres variations	Transfert vers actifs détenus en vue de la vente	Au 31 mars 2006
Terrains	146	-	(20)	(7)	-	(6)	113
Bâtiments	1 390	23	(53)	(47)	8	(148)	1 173
Matériel et outillage	2 248	99	(237)	(89)	(22)	(101)	1 898
Petit outillage, matériel, mobilier de bureau	695	90	(177)	(47)	13	(23)	551
Valeur brute	4 479	212	(487)	(190)	(1)	(278)	3 735
Terrains	(9)	(10)	1	-	7	6	(5)
Bâtiments	(599)	(119)	37	18	(7)	143	(527)
Matériel et outillage	(1 718)	(170)	228	72	31	97	(1 460)
Petit outillage, matériel, mobilier de bureau	(446)	(58)	82	36	(17)	21	(382)
Amortissements/ Dépréciation	(2 772)	(357)	348	126	14	267	(2 374)
Terrains	137	(10)	(19)	(7)	7	-	108
Bâtiments	791	(96)	(16)	(29)	1	(5)	646
Matériel et outillage	530	(71)	(9)	(17)	9	(4)	438
Petit outillage, matériel, mobilier de bureau	249	32	(95)	(11)	(4)	(2)	169
Valeur nette	1 707	(145)	(139)	(64)	13	(11)	1 361

Les immobilisations corporelles en location financement se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'€)</i>	Au 31 mars		
	2007	2006	2005
Terrains	13	-	2
Bâtiments	123	169	199
Matériel et outillage	17	22	36
Petit outillage, matériel, mobilier de bureau	15	18	24
Valeur nette des immobilisations en location-financement	168	209	261

Note 15 – Titres des sociétés mises en équivalence et autres participations

(a) Titres des sociétés mises en équivalence

<i>(en millions d'€)</i>	Au 31 mars		
	2007	2006	2005
Termoeléctrica del Golfo and Termoeléctrica Peñoles	-	66	66
Autres	4	4	4
Total	4	70	70

En février 2007, le Groupe a cédé ses 49,5% d'intérêts dans les sociétés Termoeléctrica del Golfo et Termoeléctrica Peñoles pour un montant en numéraire de € 72 millions.

(b) Autres participations

<i>(en millions d'€)</i>	Au 31 mars					2007 % intérêt
	2007		2006	2005		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette	
Tramvia Metropolitana SA (1)	8	-	8	8	8	25,35%
Tramvia Metropolitana del Besos (1)	8	-	8	8	8	25,35%
Ballard Power Systems Inc (2)	-	-	-	-	7	-
Birecik Baraj ve Hidroelektrik Santrali Tesis ve Isletme AS (3)	-	-	-	-	15	-
Autres (4)	42	(28)	14	13	10	-
Total	58	(28)	30	29	48	

(1) Les intérêts hors groupe de ces deux sociétés (74,65 %) sont détenus par un consortium de sociétés de construction possédant un contrôle direct sur ces sociétés.

(2) Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2006, le Groupe a cédé sa participation de 1,8 % dans Ballard Power Systems Inc. Au 31 mars 2005, la participation avait été dépréciée afin d'aligner la valeur de la participation sur le cours de l'action au 31 mars 2005 à la Bourse de Toronto.

(3) Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2005, le Groupe a signé un accord de cession de sa participation de 13,6 % dans Birecik Baraj ve Hidroelektrik Santrali Tesis ve Isletme AS pour un prix proche de sa valeur nette comptable sous réserve de l'obtention de divers autorisations et accords de tiers. Ces conditions ont été levées postérieurement au 31 mars 2005.

(4) Aucune de ces autres participations n'a une valeur nette supérieure à € 5 millions.

Les dernières informations financières disponibles sur les principales sociétés non consolidées au 31 mars 2007 sont les suivantes :

<i>(en millions d'€)</i>	Résultat net	Quote-part de situation nette
Tramvia Metropolitana SA	4	8
Tramvia Metropolitana del Besos	2	9

Note 16 – Autres actifs non courants

<i>(en millions d'€)</i>	Au 31 mars		Au 1 avril
	2007	2006	2005 (*)
Dépôt en garantie du programme de cautions (1)	-	700	700
Autres prêts et dépôts à long terme (2)	132	91	129
Excédents des actifs de couverture des engagements de retraite (voir note 26)	422	387	374
Actifs non courants directement associés aux passifs comptabilisés en dette financière (3)	654	-	-
Autres	37	72	87
Autres actifs non courants	1 245	1 250	1 290

(*) Bilan au 1^{er} avril 2005 incluant la première application des normes IAS 32, IAS 39 et IFRS 5 (voir note 4-b)

- (1) Ce poste correspond à un dépôt constitué par le Groupe auprès d'un intermédiaire tiers pour garantir, sous la forme d'un nantissement, un programme de cautions d'un montant maximum de € 8 milliards mis en place au cours de l'exercice clos le 31 mars 2005.
- L'ensemble des instruments émis dans le cadre de ce programme ont été couverts par un ensemble initial de garanties représentant 25% de l'encours et consistant en :
- une garantie de premier rang d'un montant de € 700 millions sous la forme d'un dépôt bloqué,
 - une garantie de second rang composée de la garantie de l'Etat français (au travers de la Caisse Française de Développement Industriel) et d'une garantie des principales banques du groupe.
- Suite à la main-levée des engagements sous-jacents, la garantie de second rang a été intégralement amortie en février 2007 ; le dépôt bloqué de € 700 millions a, en conséquence, été remboursé.
- (2) Comprend au 31 mars 2007, € 60 millions de complément de prix liés à la vente du Secteur Marine à Aker Yards (voir note 5).
- (3) Au 31 mars 2007, ces actifs non courants concernent des créances (€ 628 millions) et des dépôts (€ 26 millions) sur une location de longue durée des trains et d'équipements associés conclue avec un exploitant de métro à Londres. Au 31 mars 2006 et au 31 mars 2005, ces actifs étaient désignés comme un groupe d'actifs destiné à être cédé et avaient, par conséquent, été reclassés dans les actifs non courants détenus en vue de la vente (voir note 30).

Note 17 – Stocks et travaux en cours

<i>(en millions d'€)</i>	Au 31 mars		
	2007	2006	2005
Matières premières et marchandises	663	582	629
Travaux en cours	1 291	1 134	1 154
Produits finis	116	47	69
Stocks, valeur brute	2 070	1 763	1 852
Dépréciation	(300)	(275)	(198)
Stocks	1 770	1 488	1 654

Note 18 – Contrats de construction en cours

<i>(en millions d'€)</i>	Au 31 mars		Au 1 ^{er} avril
	2007	2006	2005 (*)
Contrats de construction en cours, actifs	2 858	2 229	2 601
Contrats de construction en cours, passifs	(7 239)	(5 401)	(5 520)
Contrats de construction en cours	(4 381)	(3 172)	(2 919)

<i>(en millions d'€)</i>	Au 31 mars		Au 1 ^{er} avril
	2007	2006	2005 (*)
Cumul des coûts encourus et des profits et pertes comptabilisés sur contrats en cours	35 197	32 593	33 968
Moins factures émises sur contrats en cours	(37 084)	(33 640)	(34 994)
Contrats de construction en cours avant avances à la commande reçues	(1 887)	(1 047)	(1 026)
Avances à la commande reçues des clients	(2 494)	(2 125)	(1 893)
Contrats de construction en cours	(4 381)	(3 172)	(2 919)

(*) Bilan au 1^{er} avril 2005 incluant la première application des normes IAS 32, IAS 39 et IFRS 5 (voir note 4-b)

Note 19 – Clients et comptes rattachés

<i>(en millions d'€)</i>	Au 31 mars		Au 1 ^{er} avril
	2007	2006	2005 (*)
Clients et comptes rattachés, bruts	2 965	2 369	2 463
Dépréciation	(79)	(78)	(140)
Clients et comptes rattachés	2 886	2 291	2 323

(*) Bilan au 1^{er} avril 2005 incluant la première application des normes IAS 32, IAS 39 et IFRS 5 (voir note 4-b)

Les clients et comptes rattachés au 31 mars 2007 incluent des retenues de garantie pour un montant de € 217 millions (€ 163 millions au 31 mars 2006).

Note 20 – Autres actifs courants liés aux activités opérationnelles

<i>(en millions d'€)</i>	Au 31 mars		Au 1 ^{er} avril
	2007	2006	2005 (*)
Avances à la commande versées aux fournisseurs	385	360	339
Impôt sur les sociétés	57	122	108
Autres taxes	409	335	298
Charges constatées d'avance	85	127	171
Autres créances	308	312	399
Instruments dérivés liés aux activités opérationnelles	157	135	264
Réévaluation des engagements hors-bilan	93	63	40
Autres actifs courants liés aux activités opérationnelles	1 494	1 454	1 619

(*) Bilan au 1^{er} avril 2005 incluant la première application des normes IAS 32, IAS 39 et IFRS 5 (voir note 4-b)

Note 21 – Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants

<i>(en millions d'€)</i>	Au 31 mars		Au 1 ^{er} avril
	2007	2006	2005 (*)
Instruments dérivés liés aux activités de financement	4	-	-
Valeurs mobilières de placement	175	-	-
Titres détenus jusqu'à l'échéance	18	6	13
Titres disponibles à la vente	-	16	13
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants	197	22	26

Les valeurs mobilières de placement de € 175 millions au 31 mars 2007 ont une liquidité quotidienne. Elles représentent l'augmentation de € 175 millions des valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants figurant dans le tableau des flux de trésorerie consolidés de l'exercice clos au 31 mars 2007.

Note 22 – Besoin en fonds de roulement

<i>(en millions d'€)</i>	Au 31 mars			Au 1 ^{er} avril
	2007	2006	Variation	2005 (*)
Stocks	1 770	1 488	282	1 654
Contrats de construction en cours, actifs	2 858	2 229	629	2 601
Clients et comptes rattachés	2 886	2 291	595	2 323
Autres actifs courants liés aux activités opérationnelles	1 494	1 454	40	1 619
Actifs	9 008	7 462	1 546	8 197
Provisions non courantes	549	581	(32)	680
Provisions courantes	1 512	1 539	(27)	1 642
Contrats de construction en cours, passifs	7 239	5 401	1 838	5 520
Fournisseurs et comptes rattachés	2 976	2 872	104	3 316
Autres passifs courants	1 814	1 630	184	1 880
Passifs	14 090	12 023	2 067	13 038
Besoin en fonds de roulement	(5 082)	(4 561)	(521)	(4 841)
Besoin en fonds de roulement au 31 mars 2006		(4 561)		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'exploitation (**)		(524)		
Variation du besoin en fonds de roulement résultant des cessions d'activités (***)		(44)		
Ecarts de conversion et autres variations		47		
Total de la variation du besoin en fonds de roulement		(521)		
Besoin en fonds de roulement au 31 mars 2007		(5 082)		

(*) Bilan au 1^{er} avril 2005 incluant la première application des normes IAS 32, IAS 39 et IFRS 5 (voir note 4-b)

(**) Voir la variation du besoin en fonds de roulement dans le tableau des flux de trésorerie consolidés

(***) Eléments du besoin en fonds de roulement inclus en produits de cession d'activités dans le tableau des flux de trésorerie consolidés

Note 23 – Capitaux propres

Au 31 mars 2007

(en millions d'€, sauf pour le nombre d'actions)	Nombre d'actions en circulation	Capitaux propres					Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
		Capital	Primes d'émission	Réserves	Ecarts de conversion	Part du Groupe		
Au 31 mars 2006	138 170 776	1 934	368	(549)	29	1 782	58	1 840
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres		-	-	-	(12)	(12)	(2)	(14)
Résultat net de la période		-	-	448	-	448	(9)	439
Total des produits et charges comptabilisés		-	-	448	(12)	436	(11)	425
Conversion d'ORA	444 925	6	(2)	(8)	-	(4)	-	(4)
Variation de périmètre et autres		-	-	-	-	-	1	1
Dividendes payés aux intérêts minoritaires		-	-	-	-	-	(6)	(6)
Paievements fondés sur des actions	1 500	-	-	15	-	15	-	15
Au 31 mars 2007	138 617 201	1 940	366	(94)	17	2 229	42	2 271

Au 31 mars 2007, le capital social d'ALSTOM s'élevait à € 1 940 640 814 et se composait de 138 617 201 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de € 14. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour l'exercice clos le 31 mars 2007 s'élevait à 140 428 778 avant effet des instruments dilutifs et à 143 693 178 après effet des instruments dilutifs.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2007, 14 168 947 Obligations Remboursables en Actions (ORA) ont été remboursées par émission de 444 925 actions d'une valeur nominale de € 14 par action. Les 56 876 387 obligations remboursables en actions en circulation au 31 mars 2007 sont représentatives de 1 785 919 actions à émettre

Au 31 mars 2006

(en millions d'€, sauf pour le nombre d'actions)	Nombre d'actions en circulation	Capitaux propres					Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
		Capital	Primes d'émission	Réserves	Ecarts de conversion	Part du Groupe		
Au 1^{er} avril 2005 (*)	5 497 211 409	1 924	378	(767)	(20)	1 515	68	1 583
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres		-	-	-	49	49	3	52
Résultat net de la période		-	-	178	-	178	3	181
Total des produits et charges comptabilisés		-	-	178	49	227	6	233
Conversion d'ORA	1 121 044	10	(10)	-	-	-	-	-
Regroupement d'actions	(5 360 161 677)	-	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre		-	-	-	-	-	(16)	(16)
Paievements fondés sur des actions		-	-	40	-	40	-	40
Au 31 mars 2006	138 170 776	1 934	368	(549)	29	1 782	58	1 840

(*) Bilan au 1^{er} avril 2005 incluant la première application des normes IAS 32, IAS 39 et IFRS 5 (voir note 4-b)

Le 3 août 2005, les actions ALSTOM ont été regroupées sous la forme d'un échange de 40 actions existantes d'une valeur nominale de € 0,35 pour une action nouvelle d'une valeur nominale de € 14. Le nombre d'actions ALSTOM a ainsi été réduit de 5 497 601 720 à 137 440 043.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2006, 23 573 581 Obligations Remboursables en Actions (ORA) ont été remboursées par émission de 390 311 actions d'une valeur nominale de € 0,35 par action avant le regroupement d'actions et de 730 733 actions d'une valeur nominale de € 14 par action après le regroupement d'actions. Les 71 045 334 obligations remboursables en actions en circulation au 31 mars 2006 étaient représentatives de 2 230 823 actions à émettre.

Au 31 mars 2005

<i>(en millions d'€, sauf pour le nombre d'actions)</i>	Nombre d'actions en circulation						Capitaux propres	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
		Capital	Primes d'émission	Réserves	Ecarts de conversion	Part du Groupe			
Au 1^{er} avril 2004	1 056 657 572	1 321	64	(1 383)	-	2	66	68	
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres		-	-	-	(20)	(20)	1	(19)	
Résultat net de la période		-	-	(628)	-	(628)	1	(627)	
Total des produits et charges comptabilisés		-	-	(628)	(20)	(648)	2	(646)	
Conversion d'ORA	15 473 425	14	5	-	-	19	-	19	
Conversion des TSDDRA	240 000 000	300	-	-	-	300	-	300	
Réduction de capital		(1 175)	(64)	1 239	-	-	-	-	
Augmentation de capital	4 185 080 412	1 464	261	-	-	1 725	-	1 725	
Effet de la première application des normes IAS 32-39		-	112	5	-	117	-	117	
Au 1^{er} avril 2005 (*)	5 497 211 409	1 924	378	(767)	(20)	1 515	68	1 583	

(*) Bilan au 1^{er} avril 2005 incluant la première application des normes IAS 32, IAS 39 et IFRS 5 (voir note 4-b)

Le 7 juillet 2004, à la suite de l'approbation de la Commission européenne, les Titres Subordonnés à Durée Déterminée Remboursables en Actions (TSDDRA) détenus par l'Etat français ont été remboursés par attribution de 240 000 000 nouvelles actions émises au pair à € 1,25.

Les capitaux propres d'ALSTOM au 31 mars 2004 étaient inférieurs à la moitié de son capital social. Par conséquent, conformément à l'Article L. 225-248 du Code de commerce français, il a été demandé et décidé par les actionnaires du Groupe, lors de l'Assemblée Générale tenue le 9 juillet 2004, de ne pas liquider la Société par anticipation. De plus, il a été décidé de réduire le capital d'ALSTOM de € 1 631 815 076,25 à € 456 908 221,35 par réduction de la valeur nominale des actions ordinaires d'ALSTOM de € 1,25 par action à € 0,35 par action.

Les 12 et 13 août 2004, le Groupe a réalisé simultanément deux augmentations de capital :

- une première augmentation de capital avec droits préférentiels de souscription, à souscrire soit en espèces soit par compensation de créances, a été souscrite pour un montant total brut de € 1 508 millions et se décomposait comme suit :
 - € 1 277 millions représentant 3 192 826 907 actions nouvelles d'une valeur nominale de € 0,35 émises à € 0,40 et souscrites en espèces.
 - € 231 millions représentant 462 438 861 actions nouvelles d'une valeur nominale de € 0,35 émises à € 0,50 et souscrites par compensation de créances.
- une deuxième augmentation de capital, réservée à certains prêteurs du Groupe et ne pouvant être souscrite que sous forme de compensation de certaines créances, a été souscrite pour un montant total brut de € 240 millions représentant 480 000 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de € 0,35 émises à € 0,50.

Le 6 décembre 2004, le Groupe a clôturé une augmentation de capital réservée à ses salariés conduisant à l'émission de 49 814 644 actions nouvelles d'une valeur nominale de € 0,35.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2005, 14 112 541 Obligations Remboursables en Actions (ORA) ont été remboursées, initialement sur la base d'une action pour une obligation, puis, à compter du 16 août 2004, sur la base d'une parité ajustée de 1,2559 action pour une obligation, soit une émission de 15 473 425 actions nouvelles. Les 94 618 915 obligations remboursables en actions en circulation au 31 mars 2005 étaient représentatives de 118 831 895 actions à émettre.

Note 24 – Paiements fondés sur des actions

(a) Valorisation des plans d'options de souscription d'actions

	Plan n°3	Plan n°5	Plan n°6	Plan n°7	Plan n°8	Plan n°9
Date d'assemblée	24-juil-01	24-juil-01	24-juil-01	09-juil-04	09-juil-04	09-juil-04
Date de création	24-juil-01	08-janv-02	07-janv-03	17-sept-04	27-sept-05	28-sept-06
Prix d'exercice (1)	€ 1 320,00	€ 523,60	€ 240,00	€ 17,20	€ 35,75	€ 74,66
Prix d'exercice ajusté (2)	€ 819,20	€ 325,20	€ 154,40	-	-	-
Début de période d'exercice des options	24-juil-02	8-janv-03	7-janv-04	17-sept-07	27-sept-08	28-sept-09
Date d'expiration	23-juil-09	7-janv-10	6-janv-11	16-sept-14	26-sept-15	26-sept-16
Nombre de bénéficiaires	1 703	1 653	5	1 007	1 030	1 053
Nombre initial d'options attribuées	105 000	105 000	30 500	2 783 000	1 401 500	1 683 750
Nombre d'options exercées depuis l'origine	-	-	-	(1 000)	(500)	-
Nombre d'options annulées	(50 238)	(47 504)	-	(124 000)	(43 000)	(7 500)
Nombre d'options échues	-	-	-	-	-	-
Nombre ajusté d'options restant à lever au 31 mars 2007 (2)	114 293	119 803	47 489	2 658 000	1 358 000	1 676 250
Nombre total d'actions pouvant être souscrites par les membres actuels du Comité exécutif	3 105	4 229	46 709	517 500	265 000	320 000

(1) Prix d'exercice, retraité suite au regroupement d'actions, correspondant au cours moyen d'ouverture de l'action constaté pendant les vingt séances de Bourse précédant la date d'octroi des options par le Conseil d'administration (sans décote, ni sur-cote) ou à la valeur nominale de l'action lorsque le cours moyen est inférieur.

(2) Par application de la loi française, les plans n°3, 5 et 6 ont fait l'objet d'un ajustement suite à la réalisation d'opérations de réduction et d'augmentation de capital en 2002, 2003 et août 2004.

Les droits d'exercice des options attribuées au titre des plans n°3 à 6, entre 2001 et 2003, ont été acquis progressivement par tiers sur chacune des trois premières années, suivant l'attribution des options. Les droits d'exercice des options attribuées au titre des plans n°7, 8 et 9, entre 2004 et 2006, sont acquis à l'issue d'une période de trois ans. La période d'exercice des options court ensuite sur sept ans pour chaque plan.

Le plan n°9 est soumis à des conditions d'exercice relatives à la marge opérationnelle de l'exercice clos le 31 mars 2008 :

- si cette marge est supérieure à 7,5%, 1 683 750 options seront exerçables ;
- si cette marge est comprise entre 7% et 7,5%, 1 347 000 options seront exerçables ;
- si cette marge est inférieure à 7%, 673 500 options seront exerçables.

Le plan n°7 est également soumis aux conditions d'octroi suivantes : 50 % des options accordées à chaque bénéficiaire sont assorties de conditions d'octroi relatives au cash flow libre du Groupe et à la marge opérationnelle atteints au titre de l'exercice clos le 31 mars 2006. Ces options ne peuvent être exercées dans leur intégralité que si, à la clôture de l'exercice clos le 31 mars 2006, le cash flow libre du Groupe est positif et la marge opérationnelle du Groupe est supérieure ou égale à 5 % (critères applicables au cash flow libre et à la marge opérationnelle en normes IFRS). Au 31 mars 2006, ces conditions étaient satisfaites. Si ces seuils n'avaient pas été atteints, les options conditionnelles n'auraient pu être exercées que partiellement. Elles n'auraient pas été exerçables si le cash flow libre avait été négatif de plus de € 500 millions ou si la marge opérationnelle avait été inférieure à 5 %.

(b) Valorisation des plans de droits à plus-value (stock appreciation rights – "SARs")

	SARs n°7	SARs n°8	SARs notionnel	SARs n°9
Date de création	01-déc-04	18-nov-05	16-déc-05	28-sept-06
Prix d'exercice (1)	€ 17,20	€ 44,90	€ 35,75	€ 74,66
Date d'acquisition des droits	17-sept-07	27-sept-08	27-sept-08	28-sept-09
Date d'expiration	01-avr-10	18-nov-15	01-avr-11	26-sept-16
Nombre de bénéficiaires	114	120	120	134
Nombre initial de droits à plus-value attribués	233 000	116 000	116 000	170 625
Créations supplémentaires	6 000	1 000	-	-
Nombre de droits à plus-value exercées depuis l'origine	(5 000)	-	-	-
Nombre de droits à plus-value annulés	(39 000)	(10 500)	(9 500)	(8 750)
Nombre de droits à plus-value échus	-	-	-	-
Nombre de droits à plus-value restant à lever au 31 mars 2007	195 000	106 500	106 500	161 875
Conditions et modalités d'exercice	Période d'exercice: - 1 avril 2008 - 1 avril 2009 - 1 avril 2010	Droits à plus-value exerçables à partir du 27-sept-08	- 1/3 des droits à plus-value acquittés le 1 ^{er} avril 2009 - 1/3 des droits à plus-value acquittés le 1 ^{er} avril 2010 - 1/3 des droits à plus-value acquittés le 1 ^{er} avril 2011	60% des options attribuées dépendent des conditions de performance basées sur la marge opérationnelle du Groupe pour l'exercice clos le 31 mars 2008

(1) Prix d'exercice, retraité suite au regroupement d'actions, correspondant au cours moyen d'ouverture de l'action constaté pendant les vingt séances de Bourse précédant la date d'octroi des options par le Conseil d'administration (sans décote, ni sur-cote) ou à la valeur nominale de l'action lorsque le cours moyen est inférieur.

Le plan de droits à plus-value n°9 est soumis à des conditions d'exercice relatives à la marge opérationnelle de l'exercice clos le 31 mars 2008 :

- si cette marge est supérieure à 7,5%, 170 625 droits à plus-value seront exerçables ;
- si cette marge est comprise entre 7% et 7,5%, 136 500 droits à plus-value seront exerçables ;
- si cette marge est inférieure à 7% 68 250 droits à plus-value seront exerçables.

Le plan n°7 a fait l'objet des mêmes conditions d'octroi que le plan d'options de souscription d'actions n°7.

Le plan n° 7 fera l'objet de règlements partiels ou globaux selon le choix du bénéficiaire, aux dates suivantes : 1^{er} avril 2008, 1^{er} avril 2009 et 1^{er} avril 2010. En l'absence de choix exprimé, les droits à plus-value des bénéficiaires seront respectivement versés à raison d'un tiers, de la moitié puis du reliquat, à chacune de ces dates.

(c) Mouvements dans les plans d'options de souscription d'actions et dans les plans de droits à plus-value

- Plans d'options de souscription d'actions :

	Nombre d'options	Prix moyen pondéré d'exercice par action en €
En cours au 1er avril 2004	321 389	506,00
Attribuées	2 783 000	17,20
Exercées	-	-
Annulées	(59 040)	286,80
En cours au 31 mars 2005	3 045 349	63,60
Attribuées	1 401 500	35,75
Exercées	-	-
Annulées	(76 906)	32,78
En cours au 31 mars 2006	4 369 943	55,17
Attribuées	1 683 750	74,66
Exercées	(1 500)	23,38
Annulées	(78 358)	94,83
En cours au 31 mars 2007	5 973 835	60,15

Au 31 mars 2007, 5 973 835 options de souscriptions d'actions sont en cours dont 281 585 sont exerçables (291 443 au 31 mars 2006).

- Plans de droits à plus-value :

	Nombre de droits à plus-value	Prix moyen pondéré d'exercice par action en €
En cours au 1er avril 2004	-	-
Attribuées	239 000	17,20
Exercées	-	-
Annulées	(5 000)	17,20
En cours au 31 mars 2005	234 000	17,20
Attribuées	232 000	35,75
Exercées	(2 000)	17,20
Annulées	(28 000)	21,15
En cours au 31 mars 2006	436 000	29,24
Attribuées	171 625	74,66
Exercées	(3 000)	17,20
Annulées	(34 750)	41,78
En cours au 31 mars 2007	569 875	42,17

Au 31 mars 2007 et au 31 mars 2006, aucun des droits à plus-value en cours n'est encore exerçable.

(d) Valorisation des plans d'options de souscription d'actions

Conformément aux dispositions transitoires de la norme IFRS 2, seules les options attribuées après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas intégralement acquis au 1^{er} janvier 2005 font l'objet d'une valorisation. Les plans 6, 7, 8 et 9 sont les seuls concernés par cette valorisation.

La charge de personnel enregistrée à ce titre s'élève à € 15 millions pour l'exercice clos au 31 mars 2007 (€ 10 millions pour l'exercice clos au 31 mars 2006 et € 3 millions pour l'exercice clos au 31 mars 2005).

Le modèle de valorisation retenu est un modèle mathématique de type binomial pour lequel est anticipé un exercice des options réparti linéairement sur la période d'exercice. La volatilité retenue est le taux moyen de volatilité observé pour les sociétés comparables du CAC 40 à la date d'octroi. Ce taux est en ligne avec les pratiques du marché et est considéré approprié, compte tenu de la volatilité significative du titre du Groupe au cours des dernières années.

	Plan n°6	Plan n°7	Plan n°8	Plan n°9
Date d'octroi	7-janv-03	17-sept-04	27-sept-05	28-sept-06
Fin de la période d'acquisition des droits	7-janv-06	17-sept-07	27-sept-08	28-sept-09
Durée de vie de l'option	4 ans	4 ans	4 ans	4 ans
Prix d'exercice (€)	154,40	17,20	35,75	74,66
Cours de l'action à la date d'octroi (€)	150,97	17,60	36,80	72,10
Volatilité	51%	51%	34%	22%
Taux d'intérêt sans risque	3,2%	3,0%	2,5%	3,5%
Rendement moyen par action (%)	0%	0,67%	1,33%	1,0%
Juste valeur moyenne pondérée (€)	63,76	7,32	10,33	12,9
Charge pour l'exercice clos au 31 mars 2007 (en € millions)	-	7	5	3
Charge pour l'exercice clos au 31 mars 2006 (en € millions)	1	7	2	-

(e) Valorisation des plans de droits à plus-value (stock appreciation rights – "SARs")

La valeur des droits à plus-value est déterminée à la date d'octroi en utilisant un modèle binomial prenant en compte les termes et modalités de ces instruments. La dette est reconnue durant la période d'acquisition des droits. Jusqu'à son règlement, cette dette est calculée à chaque exercice clos, tout changement de juste valeur étant comptabilisé dans le compte de résultat.

La charge de personnel enregistrée à ce titre s'élève à € 11 millions pour l'exercice clos au 31 mars 2007 (€ 5 millions pour l'exercice clos au 31 mars 2006 et € 0,3 million pour l'exercice clos au 31 mars 2005). Au 31 mars 2007, les dettes liées aux quatre plans de droits à plus-value sont comptabilisées au bilan pour un montant de € 17 millions.

	SARs n°7	SARs n°8	SARs notionnel (*)	SARs n°9
Date d'octroi	1-déc-04	18-nov-05	27-sept-05	28-sept-06
Fin de la période d'acquisition des droits	17-sept-07	27-sept-08	27-sept-08	28-sept-09
Durée de vie des SARs	4 ans	4 ans	4 ans	4 ans
Prix d'exercice (€)	17,20	44,90	35,75	74,66
Cours de l'action au 31 mars 2007 (€)	97,15	97,15	(*)	97,15
Cours de l'action au 31 mars 2006 (€)	69,20	69,20	(*)	-
Volatilité	22%	22%	22%	22%
Taux d'intérêt sans risque	4,1%	4,1%	4,1%	4,0%
Rendement moyen par action (%)	1,0%	1,0%	1,0%	1,0%
Juste valeur moyenne pondérée (€)	79,4	54,4	8,0	32,5
Charge pour l'exercice clos au 31 mars 2007 (en € millions)	8	2	-	1
Charge pour l'exercice clos au 31 mars 2006 (en € millions)	5	-	-	-

() Les droits à plus-value du plan notionnel ont été octroyés au cours de € 35,75 et plafonnés à € 44,90.*

(f) Actions gratuites

Le 17 novembre 2005, le Groupe a annoncé l'attribution à tous les employés, en fonction de dispositions propres à chaque pays, de 12 actions gratuites ou de l'équivalent en droits à plus-value. Cette attribution était soumise à deux conditions : une marge opérationnelle du Groupe d'au moins 5 % et un cash flow libre du Groupe positif pour l'exercice clos le 31 mars 2006. Ces deux conditions ont été remplies et l'attribution confirmée par le Conseil d'administration.

La charge de personnel de € 40 millions enregistrée à ce titre pour l'exercice clos au 31 mars 2006 a été déterminée sur les bases suivantes :

Date d'octroi	17 novembre 2005
Cours de l'action à la date d'octroi (€)	44,92
Cours de l'action au 31 mars 2006 (€)	69,20
Nombre d'actions gratuites attribuées	600 000
Nombre de droits à plus-value gratuites attribués	120 000
Charge pour l'exercice clos au 31 mars 2007 (en € millions)	4
<i>dont Droits à plus-value</i>	4
Charge pour l'exercice clos au 31 mars 2006 (en € millions)	40
<i>dont Actions gratuites</i>	27
<i>Droits à plus-value</i>	8
<i>Charges sociales sur actions gratuites</i>	4
<i>Charges sociales sur droits à plus-value</i>	1

Au 31 mars 2006, la charge correspondante aux actions gratuites (€ 27 millions) trouve sa contrepartie en capitaux propres. La charge restante (€ 13 millions) correspondant aux versements de droits à plus-value et aux charges sociales sur l'ensemble des droits accordés est reconnue en dette.

Au 31 mars 2007, les droits à plus-value ont été réévalués. Le montant de la dette reconnu au bilan s'élève à € 17 millions.

Note 25 – Provisions

<i>(en millions d'€)</i>	Au 31 mars 2005	Au 31 mars 2006	Dotations	Reprises	Utilisations	Ecart de conversion et autres variations		Au 31 mars 2007
Garanties	602	538	209	(107)	(96)	(75)	469	
Litiges et réclamations	1 040	1 001	607	(398)	(253)	86	1 043	
Provisions courantes (1)	1 642	1 539	816	(505)	(349)	11	1 512	
Risques et litiges fiscaux	28	41	10	(5)	(2)	3	47	
Restructurations (2)	440	262	76	(26)	(84)	(9)	219	
Autres provisions non courantes	212	278	102	(59)	(41)	3	283	
Provisions non courantes	680	581	188	(90)	(127)	(3)	549	
Total des provisions	2 322	2 120	1 004	(595)	(476)	8	2 061	

(1) Les provisions courantes sont relatives aux garanties, litiges et réclamations sur les contrats livrés.

(2) Provisions relatives à la mise en place de plans de restructurations lancés au cours des derniers exercices clos afin d'améliorer la performance opérationnelle et l'optimisation de la base de coûts. Ces plans sont principalement localisés en Europe.

Note 26 – Engagements de retraite et avantages assimilés

Variation de la dette actuarielle

<i>(en millions d'€)</i>	Au 31 mars		
	2007	2006	2005
Dette actuarielle en début d'exercice	(4 601)	(4 256)	(4 137)
Coût des services rendus	(84)	(85)	(80)
Cotisations des employés	(26)	(27)	(29)
Intérêts sur la dette actuarielle	(208)	(215)	(217)
Modifications de régime	(12)	-	(5)
Acquisitions / cessions de filiales	10	(3)	(17)
Réductions	3	27	17
Liquidations	-	30	102
(Pertes) / gains actuariels - dus à l'expérience	(60)	(12)	(58)
(Pertes) / gains actuariels - dus aux changements d'hypothèses	42	(282)	(216)
Prestations versées	229	225	283
Ecarts de change	29	(3)	101
Dette actuarielle en fin d'exercice	(4 678)	(4 601)	(4 256)
<i>dont:</i>			
Plans financés	(4 251)	(3 702)	(3 362)
Plans non financés	(427)	(899)	(894)

Variation de la juste valeur des actifs de couverture

<i>(en millions d'€)</i>	Au 31 mars		
	2007	2006	2005
Juste valeur des actifs de couverture en début d'exercice	3 168	2 827	2 800
Rendements des actifs du régime	299	393	286
<i>Rendements attendus des actifs du régime</i>	<i>200</i>	<i>200</i>	<i>200</i>
<i>(Pertes) / gains actuariels - dus à l'expérience</i>	<i>99</i>	<i>193</i>	<i>86</i>
Cotisations versées par le Groupe	433	112	99
Cotisations des employés	26	26	28
Acquisitions / cessions de filiales	3	7	19
Liquidations	-	(27)	(115)
Prestations versées	(172)	(166)	(210)
Ecarts de change	(15)	(4)	(80)
Juste valeur des actifs de couverture en fin d'exercice	3 742	3 168	2 827

Rapprochement de la couverture financière avec les actifs et passifs reconnus au bilan

<i>(en millions d'€)</i>	Au 31 mars		
	2007	2006	2005
Couverture financière	(936)	(1 433)	(1 429)
Pertes (gains) actuariels non reconnus	898	1 050	1 009
Coût des services passés non reconnus	(24)	(24)	(30)
Incidence du plafonnement des actifs	(28)	(2)	-
Transfert vers les passifs directement associés aux actifs détenus en vue de la vente	-	4	-
Provision nette	(90)	(405)	(450)
<i>dont:</i>			
Provisions pour engagements de retraite et assimilés	(512)	(792)	(824)
Excédents des actifs de couverture (voir Note 16)	422	387	374

Composition du portefeuille de placements

<i>(en millions d'€)</i>	Au 31 mars					
	2007	%	2006	%	2005	%
Actions	1 415	37,8	1 597	50,4	1 430	50,6
Obligations	1 909	51,0	1 175	37,1	1 032	36,5
Actifs immobiliers	322	8,6	257	8,1	246	8,7
Autres	96	2,6	139	4,4	119	4,2
Total	3 742	100	3 168	100	2 827	100

Les investissements dans le portefeuille de placements sont réalisés conformément aux dispositions statutaires, aux règlements des plans et aux décisions des organismes de gestion des pensions. La stratégie d'allocation des investissements a été modifiée afin de réduire l'exposition aux actions. Au 31 mars 2007, le portefeuille de placements n'inclut aucun titre du Groupe.

Hypothèses (taux moyens pondérés)

Les hypothèses actuarielles utilisées sont déterminées par société et par pays, selon leurs spécificités propres.

<i>(en %)</i>	Au 31 mars		
	2007	2006	2005
Taux d'actualisation	4,90	4,72	5,09
Taux d'augmentation des salaires	3,18	2,68	2,97
Taux de rendement attendu des placements	6,22	6,46	7,07

Le taux de rendement attendu des placements a été déterminé selon la même méthode dans tous les pays où le Groupe détient des actifs en couverture de ses engagements de retraite : ce taux est basé sur les prévisions des marchés à long terme et prend en compte la composition du portefeuille de placement de chacun des fonds.

Les plans de couverture médicale incluent généralement une participation des salariés réévaluée annuellement. Le taux d'augmentation des coûts médicaux prévu est de 9,2 % au 31 mars 2007 puis diminue jusqu'à atteindre un taux ultime de 5,6 % à partir de 2011.

Une variation à la hausse de 100 points de base de l'hypothèse d'augmentation des coûts médicaux engendrerait une augmentation de 5,8 % du coût des services rendus et une augmentation de 4,4 % de la dette actuarielle des plans de couverture médicale. A l'inverse, une variation à la baisse de 100 points de base engendrerait une diminution de 4,6 % du coût des services rendus et une diminution de 4,0 % de la dette actuarielle de ces plans.

Analyse des pertes et gains actuariels

<i>(en millions d'€)</i>	Au 31 mars		
	2007	2006	2005
Gains et pertes actuariels créés pendant l'exercice :			
- dus aux changements d'hypothèses	42	(282)	(216)
- dus à l'expérience	39	181	28
Total	81	(101)	(188)

Le tableau suivant donne le détail de la charge de l'exercice :

<i>(en millions d'€)</i>	Exercice clos le		
	31 mars		
	2007	2006	2005
Coût des services rendus	(84)	(85)	(80)
Intérêts de la dette actuarielle	(208)	(215)	(217)
Rendement attendu des actifs de couverture	200	200	200
Amortissement des gains / (pertes) actuariels	(66)	(68)	(57)
Amortissement du coût des services passés non reconnus	(7)	3	5
Incidence du plafonnement des actifs	-	(2)	-
Réductions / liquidations	1	6	4
Total de la charge nette des régimes à prestations définies	(164)	(161)	(145)
Cotisations versées au titre des régimes mutualisés et des régimes à cotisations définies	(106)	(90)	(89)
Total de la charge de retraites et avantages assimilés	(270)	(251)	(234)

Le montant total des cotisations et prestations versées au titre des régimes à prestations définies et à cotisations définies pour l'exercice clos le 31 mars 2007 s'élève à € 594 millions (€ 261 millions pour l'exercice clos le 31 mars 2006) dont € 300 millions de versement volontaire exceptionnel consacré au financement des régimes de retraite en Allemagne.

Le Groupe estime à € 260 millions le montant total des cotisations et prestations à verser au titre des régimes à prestations définies et à cotisations définies pour l'exercice clos le 31 mars 2008, dont € 130 millions de cotisations au titre des régimes à prestations définies.

La ventilation de la charge de retraite et avantages assimilés figurant au compte de résultat est la suivante :

<i>(en millions d'€)</i>	Exercice clos le		
	31 mars		
	2007	2006	2005
Coût des services rendus	(84)	(85)	(80)
Cotisations versées au titre des régimes mutualisés et des régimes à cotisations définies	(106)	(90)	(89)
Résultat opérationnel	(190)	(175)	(169)
Amortissement des pertes actuarielles	(66)	(68)	(57)
Amortissement du coût des services passés non reconnus	(7)	3	5
Incidence du plafonnement des actifs	-	(2)	-
Réductions / liquidations	1	6	4
Autres charges (1)	(72)	(61)	(48)
Intérêts de la dette actuarielle	(208)	(215)	(217)
Rendement attendu des actifs de couverture	200	200	200
Charges financières (1)	(8)	(15)	(17)
Total de la charge de retraites et avantages assimilés (2)	(270)	(251)	(234)

(1) Les différences avec les charges de retraites et avantages assimilés comptabilisées en autres charges (voir note 8) et en résultat financier (voir note 9) résultent de la présentation du Secteur Marine en activités cédées ou en cours de cession.

(2) Hors effet, au 31 mars 2007, à hauteur de € 22 millions des cessions des activités Chaudières Industrielles en Allemagne et de rénovation de trains en Grande-Bretagne classées en moins-values de cession de participations et activités. Hors effet, au 31 mars 2006, à hauteur de € 19 millions d'une réduction de régime consécutive à la cession des activités Power Conversion (voir note 8).

Note 27 – Dette financière

(a) Analyse par nature

(en millions d'€)	Au 31 mars		1 avril
	2007	2006	2005 (*)
Actions préférentielles remboursables (1)	-	-	205
Obligations remboursables en actions	3	5	10
Titres subordonnés (2)	-	5	5
Emprunts obligataires (2)	1 677	2 189	1 194
Prêts syndiqués (3)	-	-	998
Prêts bilatéraux	-	-	33
Billets de trésorerie (4)	-	-	14
Créances futures titrisées, nettes	-	-	49
Autres emprunts (5)	126	106	245
Engagements sur options et compléments de prix(6)	185	-	-
Instruments dérivés liés aux activités de financement	7	-	-
Intérêts courus	9	33	47
Emprunts	2 007	2 338	2 800
<i>Non courants</i>	<i>1 922</i>	<i>2 018</i>	<i>2 355</i>
<i>Courants</i>	<i>85</i>	<i>320</i>	<i>445</i>
Dettes sur contrats de location-financement	187	217	268
Dettes sur contrats de location long terme (7)	628	16	13
Dettes sur contrats de location-financement	815	233	281
<i>Non courantes</i>	<i>775</i>	<i>193</i>	<i>243</i>
<i>Courantes</i>	<i>40</i>	<i>40</i>	<i>38</i>
Total dette financière	2 822	2 571	3 081

(*) Bilan au 1^{er} avril 2005 incluant la première application des normes IAS 32, IAS 39 et IFRS 5 (voir note 4-b)

- (1) Le 30 mars 2001, une filiale consolidée d'ALSTOM Holdings a émis des actions préférentielles perpétuelles à dividende cumulatif, sans droit de vote, pour un montant total de € 205 millions. Ces titres n'étaient remboursables qu'à l'initiative exclusive de l'émetteur, en totalité et non partiellement, à compter du 5ème anniversaire, ou à tout moment s'il se produisait certains événements pré-identifiés tels qu'un changement de loi fiscale ou une augmentation de capital. En juillet 2002, une augmentation de capital a été réalisée entraînant l'obligation de rembourser ces actions préférentielles le 31 mars 2006 à leur valeur nominale majorée des dividendes courus non payés. Ce remboursement a été effectivement réalisé en mars 2006.

- (2) Aux 31 mars 2007, 31 mars 2006 et 1 avril 2005, l'encours de la dette obligataire, mesuré au coût amorti, s'établissait comme suit :

Date d'échéance	31 mars	31 mars	1 ^{er} avril
	2007	2006	2005
26 juillet 2006	-	226	231
28 juillet 2008	369	399	-
16 mars 2009	527	595	-
3 mars 2010	781	969	963
TOTAL	1 677	2 189	1 194

Au 31 mars 2007, le Groupe détient deux swaps d'une valeur nominale de € 100 millions chacun échangeant du taux fixe contre du taux variable (voir note 33) afin de swaper les obligations à échéance 3 mars 2010.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2007 :

- € 226 millions d'obligations ont été remboursées à leur échéance,
- € 200 millions d'obligations remboursables le 3 mars 2010 ont été rachetées et annulées,
- € 70 millions d'obligations remboursables le 13 mars 2009 ont été rachetées et annulées,
- € 30 millions d'obligations remboursables le 28 juillet 2008 ont été rachetées et annulées.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2006, le Groupe a émis :

- € 600 millions de titres à taux d'intérêt variable Euribor 3 mois + 2,20%, remboursables au pair en mars 2009,
- € 400 millions de titres à taux d'intérêt variable Euribor + 0,85%, remboursables au pair en juillet 2008.

- (3) Le 28 février 2006, un crédit renouvelable "2010 RCF" soumis aux critères financiers décrits en note 27 (b) a été signé pour un montant total de € 700 millions. Un avenant à ce crédit renouvelable a été signé, le 22 mars 2007, portant son montant total à € 1 000 millions et son échéance au 22 mars 2012 avec possibilité d'extension jusqu'au 22 mars 2014. Au 31 mars 2007 le montant de € 1 000 millions est intégralement disponible.

Au 31 mars 2006, ce crédit renouvelable d'un montant de € 700 millions était totalement disponible alors que le prêt subordonné ainsi que le crédit renouvelable multi devises syndiqués au cours des exercices antérieurs avaient été annulés et les montants utilisés remboursés en totalité.

Au 31 mars 2005, les prêts syndiqués s'analysaient comme suit :

- prêt subordonné à échéance 2008

Ce prêt avait été signé le 30 septembre 2003 avec un syndicat de banques et d'institutions financières pour un montant initial maximum de € 1 563 millions (le « PSDD »), comprenant deux tranches :

- ✓ une Tranche A constituée d'un prêt à terme de € 1 200 millions intégralement tiré dès signature du contrat
- ✓ une Tranche B correspondant à un crédit renouvelable de € 363 millions.

Suite au remboursement partiel de ce prêt en actions ALSTOM en août 2004, les encours en valeur nominale du prêt à terme et du crédit renouvelable avaient été respectivement ramenés à € 1 039 millions et € 281 millions. Au 1er avril 2005, l'en cours du prêt Tranche A évalué au coût amorti s'élevait à € 998 millions alors que le crédit renouvelable était disponible en totalité.

- Crédit renouvelable multi-devises à échéance 2006

Ce crédit renouvelable initialement signé pour un montant de € 1 110 millions a été ultérieurement réduit à € 704 millions suite à un remboursement partiel en actions ALSTOM. Au 31 mars 2005, cette facilité de crédit était totalement disponible.

- (4) Le programme d'émission de billets de trésorerie est autorisé à hauteur de € 2 500 millions. Son utilisation est fonction des conditions de marché. Aux 31 mars 2007 et 31 mars 2006, ce programme n'est pas utilisé. Au 31 mars 2005, € 14 millions de billets de trésorerie étaient utilisés sur ce programme.
- (5) Au 31 mars 2005, les autres emprunts incluaient € 94 millions d'emprunts contractés par une entité ad hoc qui ont été remboursés en mars 2006.
- (6) Au 31 mars 2007, les engagements sur options et compléments de prix s'élèvent à € 185 millions dont € 153 millions au titre de l'option de vente consentie lors de la vente à Bouygues au cours de l'exercice clos le 31 mars 2007 d'une participation de 50 % dans les activités hydrauliques du Groupe (voir note 5).
- (7) Le montant au 31 mars 2007 de € 628 millions provient de la réintégration au bilan des passifs attribuables à la location de trains et équipements associés qui ne sont désormais plus classés en actifs détenus en vue de la vente (voir note 30).

Analyse de la juste valeur par nature

La juste valeur de la dette financière est estimée sur la base des cotations lorsque les titres font l'objet d'une cotation sur un marché. A défaut, cette estimation est réalisée sur la base des taux actuels obtenus par le Groupe pour des dettes de maturité identique.

<i>(en millions d'€)</i>	Au 31 mars		Au 1 ^{er} avril
	2007	2006	2005 (*)
Actions préférentielles remboursables	-	-	210
Obligations remboursables en actions	3	5	10
Titres subordonnés	-	5	5
Emprunts obligataires	1 758	2 299	1 244
Prêts syndiqués	-	-	1 044
Prêts bilatéraux	-	-	33
Billets de trésorerie	-	-	14
Créances futures titrisées, nettes	-	-	49
Engagements sur options et compléments de prix	185	-	-
Instruments dérivés liés aux activités de financement	7	-	-
Autres emprunts	126	106	245
Intérêts courus	9	33	47
Juste valeur de la dette financière, excluant la juste valeur des obligations de location-financement	2 088	2 448	2 901

(*) Bilan au 1^{er} avril 2005 incluant la première application des normes IAS 32, IAS 39 et IFRS 5 (voir note 4-b)

(b) Critères financiers

Au 31 mars 2007, la facilité de crédit renouvelable de € 1 000 millions est soumise aux critères financiers suivants :

Critères financiers	Couverture minimale des frais financiers	Situation nette consolidée	Endettement net maximum
	(a)	(b)	(c)
		<i>(en millions d'€)</i>	
De mars 2007 à septembre 2013	3	1 360	3,6

(a) Rapport de l'EBITDA (voir (d) ci-dessous) à la charge d'intérêts nette (charge d'intérêts incluant les charges relatives à la titrisation diminuée des produits d'intérêts mais excluant les intérêts relatifs aux dettes sur contrats de location-financement, les intérêts liés aux retraites et avantages assimilés et la charge financière nette consolidée des entités ad hoc qui n'étaient pas consolidées dans les états financiers du Groupe au 31 mars 2004). Le ratio de couverture des frais financiers s'élève à 17,7 au 31 mars 2007.

(b) Total des capitaux propres (excluant l'incidence cumulée des dépréciations des impôts différés actifs constatées après le 31 mars 2004) et de la composante passifs financiers des obligations remboursables en actions non encore remboursées (ce critère ne s'appliquera pas si le Groupe reçoit une notation financière "Investment Grade" et aussi longtemps qu'il en bénéficiera). La situation nette consolidée à comparer aux critères financiers ci-dessus est de € 2 468 millions.

(c) Rapport de la dette nette totale (dette financière totale excluant la dette sur contrats de location-financement diminuée des placements à court terme ou des actifs détenus à des fins de transactions et de la trésorerie ou équivalents de trésorerie) sur l'EBITDA (voir (d) ci-dessous). Le ratio d'endettement net au 31 mars 2007 est de 0.

(d) L'EBITDA correspond au résultat d'exploitation majoré des dépréciations et amortissements des actifs immobilisés diminué des gains et pertes sur cession d'activités, tels que définis dans le tableau des flux de trésorerie consolidés.

(c) Analyse par maturité et par taux d'intérêt

Les montants ci-dessous sont présentés en valeur nominale, excepté pour les dérivés présentés en juste valeur.

Au 31 mars 2007 (en millions d'€)	Court terme		Long terme				Au-delà de 5 ans
	Total	A moins d'un an	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	
Obligations remboursables en actions	3	-	3	-	-	-	-
Emprunts obligataires	1 700	-	900	800	-	-	-
Autres emprunts	125	69	23	5	12	3	13
Engagements sur options et compléments de prix	185	-	-	185	-	-	-
Instruments dérivés liés aux activités de financement	7	7	-	-	-	-	-
Intérêts courus	9	9	-	-	-	-	-
Emprunts	2 029	85	926	990	12	3	13
Dettes sur contrats de location-financement	815	40	43	46	47	53	586
Dette financière	2 844	125	969	1 036	59	56	599

Au 31 mars 2006 (en millions d'€)	Court terme		Long terme				Au-delà de 5 ans
	Total	A moins d'un an	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	
Obligations remboursables en actions	5	-	-	5	-	-	-
Titres subordonnés	5	5	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires	2 224	224	-	1 000	1 000	-	-
Autres emprunts	106	55	12	3	3	21	12
Intérêts courus	33	33	-	-	-	-	-
Emprunts	2 373	317	12	1 008	1 003	21	12
Dettes sur contrats de location-financement	233	40	22	20	18	17	116
Dette financière	2 606	357	34	1 028	1 021	38	128

Les taux d'intérêts nominaux et effectifs sont les suivants :

Au 31 mars 2007	Taux d'intérêt nominal	Taux d'intérêt effectif
Emprunts obligataires		
juillet 2008	Euribor 3M+ 0.9%	4,1%
mars 2009	Euribor 3M+ 2.2%	5,4%
mars 2010	6.3%	7,2%

La dette financière avant swaps se décompose comme suit entre une partie à taux fixe et une partie à taux variable :

<i>(en millions d'€)</i>	Au 31 mars		Au 1 ^{er} avril
	2007	2006	2005 (*)
Dette financière à taux fixe	1 895	1 565	1 656
Dette financière à taux variable	949	1 041	1 474
Dette financière	2 844	2 606	3 130

(*) Bilan au 1^{er} avril 2005 incluant la première application des normes IAS 32, IAS 39 et IFRS 5 (voir note 4-b)

(d) Analyse par devise

Les montants ci-dessous sont présentés en valeur nominale.

<i>(en millions d'€)</i>	Au 31 mars		Au 1 ^{er} avril
	2007	2006	2005 (*)
Euro	2 020	2 415	2 820
US Dollar	40	31	132
Livre sterling	647	43	47
Autres devises	137	117	131
Dette financière	2 844	2 606	3 130

(*) Bilan au 1^{er} avril 2005 incluant la première application des normes IAS 32, IAS 39 et IFRS 5 (voir note 4-b)

Note 28 – Autres passifs courants

<i>(en millions d'€)</i>	Au 31 mars		
	2007	2006	2005 (*)
Charges de personnel	652	602	663
Impôt sur les sociétés	105	146	107
Autres taxes	248	169	213
Instruments dérivés liés aux activités opérationnelles	90	87	192
Réévaluation des engagements hors-bilan	193	159	148
Autres	526	467	557
Autres passifs courants	1 814	1 630	1 880

(*) Bilan au 1^{er} avril 2005 incluant la première application des normes IAS 32, IAS 39 et IFRS 5 (voir note 4-b)

Note 29 – Frais de personnel et effectifs

<i>(en millions d'€)</i>	Exercice clos le		
	31 mars		
	2007	2006	2005
Frais de personnel	2 778	2 668	2 723
Dont membres du Comité exécutif	7	8	6
Charges sociales	680	642	744
Charge de retraites et avantages assimilés (voir note 26)	269	251	234
Coûts liés aux paiements fondés sur des actions (voir note 24)	30	54	3
Total des frais de personnel	3 757	3 615	3 704
Effectifs des sociétés consolidées à la fin de l'exercice			
Ingénieurs et cadres	24 721	22 548	23 691
Autres employés	41 848	42 690	45 903
Effectifs totaux	66 569	65 238	69 594

L'information présentée ci-dessus inclut le Secteur Marine pour les exercices clos les 31 mars 2006 et 31 mars 2005.

Note 30 – Actifs non courants détenus en vue de la vente et passifs directement associés

Depuis le 1^{er} avril 2005, les actifs et passifs attribuables à la location de trains et équipements associés ont été classés en tant que groupe d'actifs détenus en vue de la vente et présentés au bilan sous une rubrique distincte dans la mesure où leur cession était prévue dans un délai de douze mois à compter de cette date. Ces actifs non courants détenus en vue de la vente et les passifs directement associés s'élevaient à € 613 millions au 31 mars 2006.

Au 31 mars 2007, ces actifs ne sont plus classés en actifs non courants détenus en vue de la vente. La cession initialement prévue de l'entité ad-hoc portant le contrat de location de longue durée ne s'est pas réalisée. Le passif associé d'un montant de € 628 millions est classé en dette financière (voir note 27) et les actifs associés d'un montant de € 628 millions sont classés en autres actifs non courants (voir note 16).

Au 31 mars 2006, les autres groupes d'actifs détenus en vue de la vente correspondaient au Secteur Marine. En effet, le Groupe s'était engagé à vendre 75 % des intérêts détenus dans le Secteur Marine à Aker Yards. Simultanément, l'activité Marine a été présentée en tant qu'activité cédée ou en cours de cession dans le compte de résultat (voir note 11).

Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2007, la vente a été finalisée. L'activité Marine demeure présentée pour l'année entière en tant qu'activité cédée ou en cours de cession.

Au 31 mars 2007, les 25 % d'intérêts détenus par le Groupe sont comptabilisés en titres de participation non consolidés ; les intérêts résiduels du Groupe seront vendus à Aker Yards d'ici 2010 pour un montant dépendant des performances financières selon un mécanisme d'options d'achat et de vente croisées pour un montant maximum de € 125 millions.

Au 31 mars 2006, les principaux comptes d'actifs et de passifs qui constituent les actifs et les passifs détenus en vue de la vente s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'€)</i>	Total au 31 mars 2006
Immobilisations corporelles	11
Autres actifs non courants	618
Contrats de construction en cours, actifs	172
Stocks, clients et comptes rattachés et autres actifs courants	38
Trésorerie et équivalents de trésorerie	317
Actifs non courants détenus en vue de la vente avant dépréciation	1 156
Dépréciation des actifs non courants détenus en vue de la vente	(12)
Actifs non courants détenus en vue de la vente après dépréciation	1 144
Provisions	124
Dettes sur contrats de location-financement	615
Contrats de construction en cours, passifs	154
Fournisseurs et comptes rattachés et autres passifs courants	250
Passifs directement associés aux actifs détenus en vue de la vente	1 143

Les activités du Secteur Marine sont classées en activités cédées ou en cours de cession aux 31 mars 2007, 31 mars 2006 et rétrospectivement au 31 mars 2005 (voir notes 4-b et 11).

Note 31 – Engagements hors bilan et autres obligations

a) Engagements hors bilan

<i>(en millions d'€)</i>	Au 31 mars		
	2007	2006	2005
Garanties sur contrats (1) (*)	4 972	4 816	4 789
Garanties liées au financement des ventes (2)	362	432	429
Engagements d'achat d'immobilisations corporelles	3	8	1
Autres garanties (**)	177	242	119
TOTAL	5 514	5 498	5 338

(*) Les montants présentés au 31 mars 2006 incluaient une garantie maison mère de € 2,7 milliards fournie par ABB, décrite dans le paragraphe «engagements de maison mère» ci-dessous.

(**) Les autres garanties incluent les engagements hors bilan se rapportant à des obligations telles que paiements de TVA, locations, droits de douane ou franchises d'assurances. Il s'agit de garanties autonomes en support de passifs déjà inscrits dans les états financiers consolidés.

(1) Garanties sur contrats

Engagements bancaires ou d'assurance :

Conformément aux pratiques des Secteurs d'activité dans lesquels il opère, les garanties délivrées par le Groupe courent de la période d'appel d'offre jusqu'à la fin de la période de garantie. Elles peuvent intégrer une garantie de bonne exécution du contrat et une garantie sur les engagements de performance ou de disponibilité contractuels.

Les garanties sont accordées par des banques ou des sociétés d'assurance au travers de garanties bancaires, de cautionnements et de lettres de crédit, généralement pour des périodes et des montants définis. Elles sont émises en faveur des clients avec qui les contrats commerciaux ont été signés. Le Groupe accorde une contre-garantie aux banques et aux sociétés d'assurance qui émettent ces instruments.

Les projets au titre desquels ces garanties sont accordées sont réexaminés régulièrement par la Direction et, lorsque des paiements liés à ces garanties deviennent probables, les provisions nécessaires sont constituées dans les états financiers consolidés.

<i>(en millions d'€)</i>	Au 31 mars		
	2007	2006	2005
Cautions et garanties de soumission	95	124	130
Cautions et garanties de bonne exécution	3 967	3 569	3 353
Cautions et garanties de garantie et de retenue de garantie	755	922	962
Autres garanties bancaires ou d'assurance	155	201	344
TOTAL	4 972	4 816	4 789

Ces montants excluent:

- € 3,6 milliards au 31 mars 2007 (€ 4,3 milliards au 31 mars 2006 et € 3,8 milliards au 31 mars 2005) de cautions et garanties relatives aux avances et acomptes dont l'encaissement a été pris en compte en « Contrats de construction en cours, actifs ou passifs».
- € 2,1 milliards au 31 mars 2007 (€ 2,3 milliards au 31 mars 2006 et € 2,1 milliards au 31 mars 2005) de cautionnements et obligations conditionnelles pour lesquels le risque de transformation en obligations de paiement est jugé très éloigné.

Les cautions sur contrats émises par les banques et sociétés d'assurance s'élèvent à € 10,7 milliards au 31 mars 2007 (€ 11,4 milliards au 31 mars 2006 et € 10,7 milliards au 31 mars 2005).

Engagements de maison mère :

Dans le cadre du contrat d'acquisition signé avec ABB Ltd en mars 2000, par lequel le Groupe a procédé à l'acquisition des 50 % du capital de la joint-venture ABB ALSTOM POWER détenus par ABB, le Groupe a donné son accord pour indemniser ABB au titre des garanties de société mère délivrées antérieurement au titre de certains contrats de l'ancien Secteur Power. Le montant total des garanties de cette nature s'élève à € 1,7 milliard au 31 mars 2007 (€ 2,7 milliards au 31 mars 2006 et € 2,7 milliards au 31 mars 2005). Ces garanties maison mère ne sont pas incluses dans les montants ci-dessus puisqu'elles sont relatives à des passifs déjà pris en compte dans les états financiers consolidés. De la même manière, les garanties données par la société mère ou des sociétés du Groupe portant sur des obligations inscrites dans les états financiers consolidés restent exclues.

Lignes et programme de cautions :

Au 31 mars 2007, le Groupe dispose à la fois des lignes de cautions locales dans de nombreux pays ainsi qu'un programme cadre permettant l'émission de nouvelles cautions jusqu'en juillet 2008 pour un montant maximal de € 10,5 milliards.

Les instruments émis dans le cadre de ce programme ne font et ne feront l'objet d'aucune garantie tant que la marge opérationnelle¹ et la liquidité disponible² du Groupe seront au-dessus des niveaux définis aux dates de test ci-dessous. A défaut, un ensemble de garanties (« Extended security package ») serait activé sous la forme d'un dépôt bloqué :

Niveau 0 : Aucun dépôt ne sera requis si la marge opérationnelle reste au-dessus des niveaux ci-dessous sur une base de 12 mois glissants :

Date de test	31/03/2007	30/09/2007	31/03/2008
Marge opérationnelle	5,75%	6,125%	6,5%

Niveau 1 : Un dépôt de € 175 millions sera requis si la marge opérationnelle reste au-dessus des niveaux ci-dessous sur une base de 12 mois glissants mais en dessous du niveau 0 ci-dessus :

Date de test	31/03/2007	30/09/2007	31/03/2008
Marge opérationnelle	5,5%	5,875%	6,25%

Niveau 2 : Le dépôt sera porté à 5% de l'encours du programme de caution si la marge opérationnelle reste au-dessus des niveaux ci-dessous sur une base de 12 mois glissants mais en dessous du niveau 1 ci-dessus :

Date de test	31/03/2007	30/09/2007	31/03/2008
Marge opérationnelle	4,5%	4,875%	5,25%

¹ Exprimée en % comme le rapport du résultat opérationnel sur le chiffre d'affaires

² Trésorerie et équivalents de trésorerie et lignes de crédit non tirées

Niveau 3 : Le dépôt sera porté à 10% de l'encours du programme de caution si la marge opérationnelle se situe en-dessous des niveaux ci-dessous sur une base de 12 mois glissants :

Date de test	31/03/2007	30/09/2007	31/03/2008
Marge opérationnelle	4,5%	4,875%	5,25%

Si toutefois à une des dates de test ou à une date située six mois après chacune de ces dates de test, la liquidité disponible devient inférieure à € 800 millions, le niveau 3 du second ensemble de garanties (« Extended security package ») sera activé. L'encours utilisé au 31 mars 2007 s'élève à €6,2 milliards.

L'émission de nouveaux instruments dans le cadre de ce programme de cautions est également soumise au respect des critères financiers décrits en note 27.

Au 31 mars 2007, l'encours de cautions et garanties émises dans le cadre des cessions d'activités réalisées par le Groupe s'établit à € 148 millions (€ 88 millions au 31 mars 2006).

(2) Financement des ventes

A l'occasion de signatures de contrats de construction de navires d'une part et d'équipements de transport d'autre part, conclus avant le 31 mars 1999, le Groupe avait accordé il y a plusieurs années des garanties à des institutions financières, finançant certains clients. L'encours de ces engagements s'élève à € 362 millions au 31 mars 2007.

Le tableau ci-dessous détaille l'encours de ces engagements hors bilan par Secteur :

<i>(en millions d'€)</i>	Au 31 mars		
	2007	2006	2005
Marine	55	126	120
<i>Renaissance / Festival</i>	-	41	38
<i>Autres</i>	55	85	82
Transport	307	306	309
<i>Exploitant européen de métro (1)</i>	260	254	257
<i>Autres</i>	47	52	52
Total des engagements au titre du financement des ventes (2)	362	432	429

(1) Les garanties octroyées prévoient l'obligation de déposer des fonds sur un compte bloqué en cas de non respect de certains critères financiers.

(2) Les montants indiqués correspondent au total des garanties et engagements donnés, net des dépôts en numéraire associés qui sont inscrits au bilan.

Marine

Renaissance / Festival

Au 31 mars 2007, à la suite du dénouement des garanties accordées et de la liquidation des lignes de crédit précédemment accordées pour la possession et la maintenance des anciens navires Renaissance et Festival, il ne subsiste plus aucun engagement hors bilan.

Autres

Au 31 mars 2007, l'engagement résiduel correspond à une garantie de valeur résiduelle octroyée au titre du financement d'un navire de croisière jusqu'en mars 2008 pour un montant total de € 55 millions (\$ 74 millions).

Transport

Au 31 mars 2007, les garanties octroyées au titre du financement des ventes du Secteur Transport s'élèvent à € 307 millions.

Ce montant comprend à hauteur de USD 63 millions (respectivement € 47 millions au 31 mars 2007, € 52 millions au 31 mars 2006 et € 49 millions au 31 mars 2005) des garanties relatives à des équipements vendus à un opérateur ferroviaire aux Etats-Unis, ainsi que des garanties données dans le cadre du contrat de location de longue durée, conclu avec London Underground Limited (Northern Line). Si la société exploitante décide de ne pas poursuivre le contrat de location en 2017, et de rendre les trains, le Groupe a garanti aux bailleurs une valeur minimale résiduelle des rames et équipements associés, nette du montant de £ 15 millions payable par la société exploitante en cas de non extension de £177 millions en 2017 (£177 millions équivalent à €260 millions au 31 mars 2007, € 254 millions au 31 mars 2006 et € 257 millions au 31 mars 2005). Ces £177 millions sont compris dans le montant de £427 millions (€628 millions) de dettes sur contrat de location de long terme (voir note 27 (a) (7)).

b) Engagements au titre des contrats de location

<i>(en millions d'€)</i>	Total	Maturité		
		inférieure à 1 an	de 1 à 5 ans	supérieure à 5 ans
Locations de longue durée (1)	628	19	103	506
Locations financement	245	31	98	116
Locations simples	233	19	129	85
Total au 31 mars 2007	1 106	69	330	707
Locations de longue durée (1)	629	16	100	513
Locations financement	291	36	112	143
Locations simples	300	44	134	122
Total au 31 mars 2006	1 220	96	346	778
Locations de longue durée (1)	650	13	86	551
Locations financement	335	46	118	171
Locations simples	403	57	183	163
Total au 31 mars 2005	1 388	116	387	885

(1) Actif non courant relatif aux contrats de location des trains et équipements associés conclus avec London Underground Limited (voir notes 6 et 30)

Note 32 – Autres engagements

- Litiges

Dans le cadre de son activité courante, le Groupe est engagé dans plusieurs actions judiciaires principalement liées à des contrats. Ces litiges en matière contractuelle, qui concernent souvent des demandes d'indemnisation pour retard d'exécution ou pour des travaux complémentaires, sont fréquents dans les domaines d'activité du Groupe, particulièrement pour des projets importants et à long terme. Dans certains cas, les montants réclamés au Groupe au titre de ces procédures contentieuses, parfois solidairement avec ses partenaires dans le cadre de consortiums, sont significatifs et peuvent aller dans le cadre d'un contentieux particulier jusqu'à environ € 360 millions.

Certaines actions judiciaires engagées contre le Groupe ne font pas l'objet d'une demande d'indemnisation chiffrée. Les montants retenus au titre de ces litiges sont pris en compte dans l'estimation de la marge à terminaison en cas de contrats en cours ou inclus dans les provisions et les autres passifs courants en cas de contrats terminés lorsqu'ils sont jugés représentatifs d'estimations fiables de passifs probables. Les coûts effectivement engagés peuvent excéder le montant des provisions pour litiges du fait de nombreux facteurs, notamment du caractère incertain de l'issue des litiges.

- Amiante

Le Groupe est soumis dans plusieurs pays dans lesquels il exerce ses activités, à des réglementations relatives au contrôle et à l'assainissement des matériels et équipements contenant de l'amiante et à l'identification des zones d'exposition potentielle des employés à l'amiante. La politique du Groupe a consisté depuis de nombreuses années à abandonner définitivement l'utilisation de matériels contenant de l'amiante dans l'ensemble de ses unités de production dans le monde et à promouvoir l'application de cette politique auprès de ses fournisseurs, y compris dans les pays où l'utilisation de l'amiante est autorisée. Cependant, le Groupe a, par le passé, utilisé et vendu des produits contenant de l'amiante notamment en France dans son ancien Secteur Marine cédé le 31 mai 2006 et dans une moindre mesure dans ses autres Secteurs. Le Groupe fait l'objet de procédures, litiges ou demandes d'indemnisation relatives à l'amiante en France, aux Etats-Unis et au Royaume-Uni.

Certaines des filiales du Groupe font l'objet en France de procédures contentieuses civiles engagées par certains de leurs employés ou anciens employés, en vue d'obtenir une décision constatant la responsabilité pour faute inexcusable de celles-ci, leur permettant ainsi de recevoir une indemnisation complémentaire à la prise en charge des frais médicaux par les caisses d'Assurance Maladie. Alors que les tribunaux compétents ont confirmé la faute inexcusable, les conséquences financières, dans la plupart des cas, sont restées jusqu'à présent à la charge des caisses de Sécurité Sociale.

Sur le plan pénal, une filiale française du Groupe a été condamnée en septembre 2006 par un tribunal correctionnel à une amende de € 75 000 pour infraction à la législation sur la protection des travailleurs contre les poussières d'amiante. Le tribunal correctionnel a par ailleurs alloué à chaque partie civile avec exécution provisoire, une somme de 10 000 euros à titre de réparation du préjudice subi. Cette filiale a décidé de faire appel de la décision car elle conteste la qualification de l'infraction retenue par le tribunal selon laquelle ALSTOM aurait de manière délibérée mis en danger la santé de ses employés.

Bien que cela ne puisse être garanti, le Groupe estime que les cas où il aurait à supporter les conséquences financières de ces procédures civiles et pénales ne représentent pas un risque significatif et, en conséquence, aucune provision n'a été constituée.

Aux États-Unis, des filiales du Groupe ont fait l'objet de procédures judiciaires relatives à l'amiante alléguant l'utilisation de produits fabriqués par Combustion Engineering, Inc. (« CE ») (une filiale américaine d'ABB Ltd (« ABB »)) ou ses anciennes filiales, ainsi que de deux recours en justice collectifs (« class action ») contre différentes entités ALSTOM et ABB relatifs à une prétendue cession frauduleuse liée à CE. CE a déposé un plan de mise sous protection judiciaire auprès du tribunal des faillites (bankruptcy court) aux Etats-Unis qui a été modifié et a pris effet le 21 avril 2006. ALSTOM considère être protégé contre les plaintes actuelles ou futures liées à l'amiante ou à des actions pour cession frauduleuse nées des opérations passées de CE, au terme de ce plan.

Par ailleurs, au 31 mars 2007 le Groupe fait aussi l'objet d'environ 19 autres procédures judiciaires relatives à l'amiante aux États-Unis concernant environ 474 plaignants qui ont porté plainte en tout ou partie contre le Groupe. Ces actions n'ont pas de lien avec l'acquisition des activités de production d'énergie d'ABB ou n'ont pas pu encore permettre de déterminer si la clause d'indemnité d'ABB s'applique, compte tenu du manque d'information à ce stade de la procédure. Beaucoup de ces plaintes sont dans la première phase du procès et impliquent plusieurs défenseurs. Les arguments développés sont très généraux et en conséquence, difficiles à évaluer à ce stade préliminaire. Dans les cas où la défense d'ALSTOM n'est pas prise en charge par un tiers et où il est possible de les apprécier, le Groupe considère qu'il dispose de défenses solides et, dans le cas de plusieurs poursuites, le Groupe fait valoir ses droits à indemnisation auprès de tiers. Pour les besoins de la description qui précède, le Groupe considère qu'une réclamation n'est plus en cours à son encontre si les avocats du plaignant ont signé un certificat ou une stipulation d'abandon ou de non-poursuite, ou tout autre document similaire.

Bien que l'issue de l'ensemble des affaires en cours liées à l'amiante décrites ci-dessus ne soit pas prévisible, le Groupe considère qu'elles n'auront pas d'effets défavorables significatifs sur sa situation financière. Cependant, le Groupe ne peut pas assurer que le nombre d'affaires liées à l'amiante ne va pas augmenter, que les affaires en cours ou que les éventuelles affaires futures n'auront pas d'effets défavorables significatifs sur sa situation financière.

- Produits

Le Groupe conçoit, fabrique et vend plusieurs produits de valeur unitaire importante qui sont utilisés dans des grands projets. Dans ce contexte, les risques liés à des défauts techniques peuvent entraîner des coûts significatifs. Dès lors que des défauts techniques potentiels sont identifiés, une analyse est effectuée visant à identifier le nombre de produits concernés et la nature des problèmes rencontrés. Si les résultats de cette étude concluent à l'existence d'un risque à la charge du Groupe, des provisions sont enregistrées. Le Groupe considère qu'il a constitué les provisions nécessaires et suffisantes pour couvrir les risques de cette nature, et réexamine régulièrement ses estimations sur la base des informations disponibles. Ni le Groupe, ni aucune de ses filiales n'a connaissance de passifs qui excèderaient les montants provisionnés. Le Groupe considère qu'il a comptabilisé les provisions nécessaires pour couvrir ses litiges, ses obligations liées à des problèmes d'environnement ou de produits, dans la mesure où ils peuvent être estimés.

- Enquête de la SEC

Le Groupe, certaines de ses filiales ainsi que certains de ses employés, dirigeants et membres du Conseil d'administration, anciens ou actuels, ont fait l'objet d'enquêtes des services de contrôle américains concernant de potentielles violations des lois fédérales américaines relatives aux valeurs mobilières.

Le 30 juin 2003, le Groupe a annoncé qu'il conduisait sa propre revue interne avec l'aide d'avocats et de comptables extérieurs, suite à la réception de lettres anonymes dénonçant des irrégularités comptables sur un contrat de fourniture de matériel ferroviaire effectué par l'unité ALSTOM Transportation Inc (« ATI ») de l'Etat de New York, une des filiales américaines du Groupe. L'Autorité des Marchés Financiers américaine, (« SEC »), et le Bureau Fédéral d'Investigations des Etats-Unis, (« FBI »), ont commencé une enquête non officielle. En août 2003, la SEC a ouvert une enquête officielle suite à sa revue préalable.

Le Groupe a pleinement coopéré avec la SEC et le FBI dans cette affaire et entend continuer à le faire. Le Groupe estime que l'enquête du FBI est en sommeil. Il ne peut prévoir la date à laquelle l'enquête de la SEC sera clôturée, ni ses conclusions. Toute évolution défavorable de cette enquête, notamment toute poursuite à l'encontre du Groupe ou à l'encontre de ses employés, pourrait aboutir à des sanctions civiles ou pénales contre le Groupe ou des employés du Groupe, ou affecter de façon significative son activité.

- Recours collectif en justice allégué aux Etats-Unis « Putative class action »

Le Groupe, certaines de ses filiales et certains de ses dirigeants et membres du Conseil d'administration, anciens ou actuels, ont été cités à comparaître dans le cadre de plusieurs recours collectifs en justice allégués (ou « putative class actions ») déposés au nom de plusieurs catégories d'acquéreurs d'American Depository Receipts et autres valeurs mobilières ALSTOM entre le 3 août 1999 et le 6 août 2003.

Ces recours qui ont été consolidés en un seul, déposé le 18 juin 2004, présumant la violation des lois fédérales américaines relatives aux valeurs mobilières, suite à des déclarations de faits matériels présumés erronés, et /ou de l'omission de faits matériels nécessaires à la compréhension des déclarations de plusieurs communications d'ALSTOM destinées au public, concernant son activité, ses opérations et ses perspectives (performance des turbines GT 24/ GT 26, certains accords de financement des ventes pour certains clients de l'ancien Secteur Marine et l'activité Transport aux Etats-Unis, incluant mais non limité à l'affaire décrite ci-dessus). Les actionnaires prétendument lésés auraient ainsi acheté des valeurs mobilières ALSTOM à des prix qui auraient été majorés.

Le 22 décembre 2005, le tribunal fédéral de première instance (« United States Federal District Court ») a exclu une part importante du recours consolidé, dont toutes les plaintes concernant les turbines GT 24/ GT 26, toutes les plaintes contre les responsables ou dirigeants actuels du Groupe, toutes les plaintes contre ALSTOM (à l'exception d'ATI) concernant l'activité Transport aux Etats-Unis, et toutes les plaintes d'investisseurs non américains qui avaient acheté des valeurs mobilières ALSTOM sur un autre marché que le marché américain à l'exception de celles concernant l'activité Transport aux Etats-Unis. Le 14 mars 2006, les plaignants ont déposé un second recours amendé dans lequel ils avancent de nouveau, entre autres, les plaintes contre ALSTOM relatives à l'activité Transport aux Etats-Unis. Le 29 septembre 2006, le Tribunal Fédéral a rejeté la motion de rejet déposée par ALSTOM et ALSTOM USA, permettant aux plaignants de poursuivre leurs plaintes dans le cadre de ce second recours. La procédure est actuellement dans la phase de production de documents dite «discovery phase» .

Les dirigeants du Groupe ont dû et devront à l'avenir accorder du temps et des efforts considérables pour traiter ces affaires. Bien que le Groupe ait l'intention de continuer à se défendre avec vigueur contre le recours collectif en justice allégué, il ne peut pas assurer qu'il n'y aura pas d'issue défavorable qui aurait un effet significatif négatif sur son activité, le résultat de ses opérations et sa situation financière.

- Environnement, hygiène et sécurité

Le Groupe est soumis, dans chacun des pays dans lesquels il a des activités, à différents lois et règlements relatifs à la protection de l'environnement. Ces lois et règlements imposent au Groupe des normes de plus en plus contraignantes, en matière de protection de l'environnement, notamment en ce qui concerne les émissions atmosphériques, les rejets d'eaux usées, l'utilisation et le maniement de produits dangereux, les méthodes d'élimination des déchets et la dépollution. Ces dispositions exposent le Groupe à des coûts et des responsabilités importantes en matière environnementale, y compris des responsabilités au titre d'actifs cédés et d'activités passées. Dans la plupart des juridictions où le Groupe opère, ses activités industrielles sont soumises à l'obtention de permis, de licences et/ou d'autorisations ou des notifications préalables. Les installations du Groupe doivent être en conformité avec ces permis, licences ou autorisations et sont soumises à des inspections administratives régulières.

Le Groupe investit des sommes significatives pour s'assurer qu'il conduit ses activités de manière à réduire les risques d'atteinte à l'environnement et effectue régulièrement les investissements nécessaires pour satisfaire aux exigences de la réglementation relative à la protection de l'environnement. Bien que le Groupe soit impliqué dans la dépollution de certains ensembles immobiliers ou autres sites, il estime que ses sites industriels sont en conformité avec leur permis d'exploitation et que ses opérations sont de manière générale en conformité aux lois et règlements en matière d'environnement.

Le Groupe a mis en place une politique globale couvrant la gestion des risques liés à l'environnement, à l'hygiène et à la sécurité.

Les procédures visant à s'assurer de la correcte application des dispositions réglementaires en matière d'environnement, de santé et de sécurité sont décentralisées et contrôlées par chaque site. Les coûts liés à l'environnement, l'hygiène et la sécurité sont budgétés au niveau du site ou de l'unité et comptabilisés dans le compte de résultat consolidé.

Les enjeux en matière de protection de l'environnement, de santé et de sécurité ne peuvent être appréhendés avec certitude. Il n'est pas possible d'assurer que le Groupe n'encourra pas à l'avenir d'obligations relatives à l'environnement, la santé et la sécurité. Le Groupe ne peut pas non plus garantir que les sommes budgétées ou provisionnées pour des remises en état et des investissements dans les projets liés à l'environnement, l'hygiène et la sécurité seront suffisantes pour couvrir la charge ou l'investissement nécessaire. De plus, la découverte de faits nouveaux ou de nouvelles situations ainsi que des modifications législatives, réglementaires ou jurisprudentielles en matière d'environnement pourraient avoir pour conséquence un accroissement des obligations susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur la situation financière du Groupe ou le résultat de ses opérations.

- Réclamations relatives aux cessions

Il arrive que le Groupe procède à des cessions d'activités ou de parties d'activités. Certains acquéreurs déposent des demandes d'indemnisation à l'encontre du Groupe dans le cadre de mécanismes d'ajustements de prix et de garanties comme cela est généralement prévu dans les contrats de cession.

Au 31 mars 2007, les demandes d'indemnisation déposées au titre de cessions de certaines activités du Groupe concernent principalement l'ancien Secteur T&D et sont notamment en rapport avec les enquêtes ouvertes par diverses autorités de concurrence dont la Commission européenne sur les allégations d'accords anti-concurrentiels entre fournisseurs dans certaines activités T&D, dont il est fait état ci-après.

Par ailleurs, le Groupe a conservé les obligations liées à la fourniture d'un navire équipé d'un système de propulsion électrique (« Pod ») à Radison Seven Seas (nka Regent Seven Seas Cruises, Inc. « Regent »). Regent a entamé une procédure à Miami, Floride, contre différentes filiales du Groupe et Rolls Royce (en tant que partenaire dans le consortium) portant sur des allégations de défauts techniques. Cette réclamation est contestée avec vigueur par les filiales du Groupe et par Rolls Royce.

- Violations prétendues des lois

Bien que les marchés du Groupe soient très compétitifs, des allégations de pratiques anti-concurrentielles sont parfois formulées du fait d'un nombre souvent limité d'acteurs sur ces marchés. En avril 2006, à la suite des investigations commencées en 2004, la Commission a entamé une procédure contre ALSTOM, ainsi que contre un certain nombre d'autres sociétés, sur le fondement de pratiques anti-concurrentielles alléguées concernant la vente d'appareillage de commutation à isolation gazeuse, un produit de l'activité T&D qui a été cédée. Le 24 janvier 2007, la Commission Européenne a condamné ALSTOM à verser une amende de € 65 millions dont € 53 millions conjointement et solidairement avec Areva T&D SA. ALSTOM a déposé une requête en annulation de cette décision devant le tribunal de première instance des Communautés européennes. Par ailleurs, les autorités de concurrence hongroises et tchèques ont condamné ALSTOM à payer des amendes dont le montant total est inférieur à € 5 millions, alléguant ces mêmes pratiques anti-concurrentielles. ALSTOM a contesté ces décisions devant les juridictions locales.

Le Groupe réalise une part significative de son activité avec des autorités nationales et des entreprises du secteur public. Le Groupe s'efforce activement d'assurer le respect de l'ensemble des lois et règlements notamment ceux relatifs aux règles de concurrence et aux paiements illicites et a mis en place des procédures de contrôle interne afin de limiter le risque d'activités illégales et de résoudre de manière appropriée les problèmes qui pourraient survenir. Cependant, un nombre limité d'employés et d'agents anciens ou actuels du Groupe ont fait l'objet ou font actuellement l'objet d'enquêtes concernant de supposés versements interdits dans plusieurs pays. Certaines de ces procédures peuvent se traduire par des amendes ou l'exclusion de ses filiales des appels d'offres publics dans le pays concerné, pour une durée définie.

Le Groupe estime qu'il n'existe aucune affaire en cours non provisionnée pouvant faire l'objet d'une estimation qui pourrait avoir un impact défavorable significatif sur les états financiers consolidés.

Note 33 – Risques de marché

(a) Risque de change

Dans le cadre normal de son activité, le Groupe s'expose à des risques de change résultant d'appels d'offres remis en devises étrangères et de contrats attribués ou d'engagements fermes en devises étrangères. La principale devise sur laquelle le Groupe a encouru une exposition significative au cours de l'exercice clos le 31 mars 2007 est le Dollar US, la Livre Sterling et le Franc suisse.

Du fait de ces expositions, de nombreux flux de trésorerie générés par le Groupe sont réalisés en devises étrangères. Le Groupe n'utilise d'instruments financiers dérivés que pour couvrir cette exposition au titre de transactions anticipées et notamment d'engagements fermes. Les instruments utilisés sont des garanties de change obtenues par des contrats d'assurance exportation, des achats et ventes à terme ou des options de change.

Par dérogation aux règles décrites ci-dessus et sous réserve d'un accord de la direction générale, il peut être décidé dans certaines circonstances particulières de ne pas couvrir la totalité de l'exposition identifiée.

Les transactions anticipées sont les suivantes :

- Pendant la période d'appel d'offre, et selon la probabilité d'obtention du contrat et les conditions de marché, le Groupe couvre une partie de ses appels d'offre en utilisant des options ou des polices d'assurance exportation lorsque cela est possible. Les garanties de change résultant de ces contrats deviennent fermes dès l'acceptation de l'offre.
- Lorsque le contrat est signé, le Groupe utilise des contrats à terme ou des swaps de change pour ajuster sa couverture à l'exposition réelle durant la réalisation du contrat (soit comme seul instrument de couverture, soit comme complément à des polices d'assurance exportation).

La valeur nominale et la valeur de marché des instruments de couverture aux 31 mars 2007 et 31 mars 2006 sont présentées ci-dessous :

Instruments dérivés satisfaisant aux conditions d'application de la comptabilité de couverture (contrats d'achat et vente à terme et swaps de change)

(en millions d'€)	Au 31 mars 2007				Au 31 mars 2006			
	Achat		Vente		Achat		Vente	
	Valeur nominale	Valeur de marché						
- Livre sterling	87	-	399	(4)	2	-	375	1
- Real brésilien	-	-	58	(7)	33	(8)	29	1
- Zloty polonais	276	4	301	(4)	149	-	252	(2)
- Couronne suédoise	310	(3)	234	3	227	(3)	279	2
- Dollar US	607	(88)	1 884	166	713	(64)	2 462	104
- Dollar australien	116	2	150	(8)	163	(4)	150	3
- Dollar de Singapour	39	-	24	-	16	-	39	-
- Franc suisse	1 807	(38)	1 520	34	1 889	(21)	2 139	31
- Autres devises	458	-	475	4	345	3	297	2
Total	3 700	(123)	5 045	184	3 537	(97)	6 022	142

Instruments dérivés ne satisfaisant pas aux conditions d'application de la comptabilité de couverture (contrats d'achat et de vente à terme et contrats d'option de change)

<i>(en millions d'€)</i>	Au 31 mars 2007				Au 31 mars 2006			
	Achat		Vente		Achat		Vente	
	Valeur nominale	Valeur de marché						
<i>- Contrats d'options de change - Dollar US</i>	23	-	72	-	1	-	34	-
<i>- Contrats d'options de change - Autres devises</i>	16	-	6	-	-	-	19	-
<i>- Change à terme - Dollar US</i>	-	-	158	8	146	(3)	193	4
<i>- Change à terme - Franc suisse</i>	-	-	135	1	95	2	9	-
<i>- Change à terme - Couronne suédoise</i>	-	-	23	-	71	1	8	-
<i>- Change à terme - Autres devises</i>	-	-	125	(3)	56	(1)	41	-
Total	39	-	519	6	369	(1)	304	4

La valeur de marché de ces instruments correspond au montant estimé que le Groupe devrait recevoir ou payer s'il annulait, sur la base des taux d'intérêt à date, sa position aux 31 mars 2007 et 31 mars 2006.

Les contrats d'assurance exportation relatifs aux appels d'offre ne font pas l'objet d'évaluation à la valeur de marché. Toutefois, les contrats d'assurance exportation qui couvrent des engagements fermes sont considérés comme des instruments financiers dérivés et ont été évalués en valeur de marché pour les besoins de cette publication.

La valeur nominale des instruments dérivés au 31 mars 2007 est présentée par échéance dans le tableau ci-dessous :

Instruments dérivés satisfaisant aux conditions d'application de la comptabilité de couverture (contrats d'achat et vente à terme et swaps de change)

<i>(en millions d'€)</i>	Total	Inférieure à 1 an	De 1 à 5 ans	Supérieure à 5 ans
- Livre sterling	487	408	75	4
- Real brésilien	58	49	9	-
- Zloty polonais	577	315	262	-
- Couronne suédoise	544	421	123	-
- Dollar US	2 491	1 698	788	5
- Dollar australien	265	145	120	-
- Dollar de Singapour	63	55	8	-
- Franc suisse	3 327	2 463	864	-
- Autres devises	933	792	142	(1)
Total	8 745	6 346	2 391	8

Instruments dérivés ne satisfaisant pas aux conditions d'application de la comptabilité de couverture (contrats d'achat et de vente à terme, contrats d'option de change)

<i>(en millions d'€)</i>	Total	Inférieure à 1 an	De 1 à 5 ans	Supérieure à 5 ans
- Contrats d'options de change - Dollar US	95	95	-	-
- Contrats d'options de change - Autres devises	22	22	-	-
- Change à terme - Dollar US	159	146	12	1
- Change à terme - Franc suisse	135	120	15	-
- Change à terme - Couronne suédoise	23	19	4	-
- Change à terme - Autres devises	124	94	29	1
Total	558	496	60	2

(b) Risque de taux

Le Groupe n'a pas de politique de gestion dynamique de son risque de taux. En revanche, des opérations de couverture de taux peuvent être réalisées au cas par cas en fonction des opportunités de marché, sous la supervision du Comité Exécutif.

Sensibilité au risque de taux

<i>(en millions d'€)</i>	Au 31 mars 2007	Inférieur à 1 an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans
Actifs financiers à taux variable	2 140	2 125	4	11
Actifs financiers à taux fixe	665	51	106	508
Actifs financiers ne portant pas intérêt	119	34	60	25
Actifs financiers	2 924	2 210	170	544
Dettes financières à taux variable	(949)	(32)	(917)	-
Dettes financières à taux fixe	(1 873)	(93)	(1 181)	(599)
Dettes financières	(2 822)	(125)	(2 098)	(599)
Position nette à taux variable avant swaps (*)	1 191	2 093	(913)	11
Position nette à taux fixe avant swaps (*)	(1 208)	(42)	(1 075)	(91)
Position nette ne portant pas intérêt	119	34	60	25
Position nette totale avant couverture	102	2 085	(1 928)	(55)
Position nette à taux variable après swaps (*)	991	2 093	(1 113)	11
Position nette à taux fixe après swaps (*)	(1 008)	(42)	(875)	(91)
Position nette ne portant pas intérêt	119	34	60	25
Position nette après couverture	102	2 085	(1 928)	(55)

(*) Au 31 mars 2007, le Groupe détient des swaps échangeant du taux fixe contre du taux variable, pour une valeur nominale totale de € 200 millions et une juste valeur de € (4) millions. Au 31 mars 2006, le Groupe détenait des swaps échangeant du taux fixe contre du taux variable, pour une valeur nominale totale de € 200 millions et une juste valeur de € (1) million. Au 31 mars 2005, le Groupe détenait un swap échangeant du taux fixe contre du taux variable pour une valeur nominale de € 94 millions et une juste valeur de € 3 millions.

La position nette emprunteuse à court terme à taux variable et après swaps s'élève à € 2 093 millions au 31 mars 2007.

Une augmentation de 1 % des taux d'intérêt aurait diminué la charge d'intérêts nette de € 12 millions, soit 16,0 % de la charge d'intérêts nette de l'exercice clos le 31 mars 2007.

Une augmentation de 1 % des taux d'intérêt aurait diminué la charge d'intérêts nette après swaps de € 10 millions, soit 13,3 % de la charge d'intérêts nette de l'exercice clos le 31 mars 2007.

(c) Risque de crédit

- Risque de crédit lié aux créances commerciales

Le Groupe couvre jusqu'à 90 % du risque de contrepartie sur certains contrats par des polices d'assurance spécifiques. Le Groupe considère que le risque d'une défaillance de contrepartie, susceptible d'avoir un impact significatif sur sa situation financière et son résultat est limité. En effet, ces contreparties sont généralement bien notées et bénéficient d'une capacité financière suffisante pour satisfaire leurs obligations contractuelles.

- Risque de crédit lié à la trésorerie et équivalents de trésorerie

Dans le cadre de la gestion de trésorerie centralisée, 39% du montant de trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 mars 2007 sont placés auprès de contreparties bancaires de premier plan notées « Investment Grade » et 61% sont investis dans des fonds monétaire en euro.

(d) Risque de liquidité

L'analyse par maturité et par taux d'intérêt de la dette du Groupe est présentée dans la Note 27(c). La liquidité à court terme est présentée ci-dessous.

Aux 31 mars 2007, 31 mars 2006 et 31 mars 2005, la liquidité disponible du Groupe est la suivante :

(en millions d'€)	Au 31 mars		
	2007	2006	2005
Ligne de crédit disponible	1 000	700	1 202
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers (1)	175	-	-
Trésorerie de la maison mère	1 640	950	796
Trésorerie et équivalents de trésorerie des filiales (2)	267	351	608
Liquidités disponibles	3 082	2 001	2 606
Dette financière à moins d'un an (3)	(125)	(360)	(444)
Ligne de crédit disponible venant à échéance à moins d'un an	-	-	(27)
Liquidités disponibles à moins d'un an	2 957	1 641	2 135

(1) Valeurs mobilières de placement avec liquidité quotidienne

(2) Au 31 mars 2007, ce montant comprend € 205 millions de trésorerie et équivalents de trésorerie détenus dans des pays dans lesquels des restrictions légales ou statutaires peuvent en limiter l'utilisation par la maison mère et les autres filiales du groupe (€ 229 millions au 31 mars 2006)

(3) Voir Note 27 (a)

Note 34 – Parties liées

Les rémunérations et avantages assimilés alloués au Président Directeur Général et Président du Conseil d'administration s'élèvent à € 2,8 millions au titre de l'exercice clos au 31 mars 2007 (€ 2,2 millions au titre de l'exercice clos au 31 mars 2006 et € 1,6 million pour l'exercice clos au 31 mars 2005). Les rémunérations et avantages assimilés comprennent une part fixe et une part variable, les droits acquis au titre de l'indemnité de fin de carrière et une retraite complémentaire.

La rémunération des administrateurs (jetons de présence) s'élève à € 365 000 au titre de l'exercice clos au 31 mars 2007 (€ 342 500 au titre de l'exercice clos au 31 mars 2006 et € 326 250 pour l'exercice clos au 31 mars 2005) dont aucune rémunération pour le Président Directeur Général et Président du Conseil d'administration au titre des exercices clos au 31 mars 2007 et au 31 mars 2006 (€ 52 500 pour l'exercice clos au 31 mars 2005).

Note 35 – Evénements postérieurs à la clôture

Pas d'événements postérieurs à la clôture à reporter.

Note 36 – Principales sociétés du périmètre de consolidation

Sont énumérées ci-après les principales sociétés du Groupe répondant aux critères suivants :

- Principales sociétés Holding,
- Chiffre d'affaires supérieur à € 50 millions au 31 mars 2007.

Sociétés	Pays	% de détention	Méthode de consolidation
ALSTOM SA (holding)	France	-	Société mère
ALSTOM (Switzerland) Ltd.	Suisse	100%	Intégration globale
ALSTOM Australia Holdings LTD (holding)	Australie	100%	Intégration globale
ALSTOM Beizhong Power (Beijing)	Chine	60%	Intégration globale
ALSTOM Belgium SA	Belgique	100%	Intégration globale
ALSTOM Brasil Energia e transporte Ltda	Brésil	100%	Intégration globale
ALSTOM Canada Inc.	Canada	100%	Intégration globale
ALSTOM Espana IB SA Holding	Espagne	100%	Intégration globale
ALSTOM Ferroviaria Spa	Italie	100%	Intégration globale
ALSTOM GmbH (holding)	Allemagne	100%	Intégration globale
ALSTOM Holdings	France	100%	Intégration globale
ALSTOM Hydro (Switzerland) Ltd	Suisse	100%	Intégration globale
ALSTOM Hydro Canada Inc.	Canada	100%	Intégration globale
ALSTOM Hydro Energia Brasil Ltda (1)	Brésil	100%	Intégration globale
ALSTOM Hydro Holding	France	100%	Intégration globale
ALSTOM Inc (holding)	Etats-Unis	100%	Intégration globale
ALSTOM K.K.	Japon	100%	Intégration globale
ALSTOM LHB GmbH	Allemagne	100%	Intégration globale
ALSTOM Ltd	Royaume-Uni	100%	Intégration globale
ALSTOM Mexicana S.A. de C.V. (2)	Mexique	100%	Intégration globale
ALSTOM Mexico SA de CV (holding)	Mexique	100%	Intégration globale
ALSTOM Norway AS	Norvège	100%	Intégration globale
ALSTOM NV (holding)	Pays-Bas	100%	Intégration globale
ALSTOM Philippines - Inc.	Philippines	100%	Intégration globale
ALSTOM Power (Thailand) Ltd.	Thaïlande	100%	Intégration globale
ALSTOM Power AG (holding)	Allemagne	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Boiler GmbH - Stuttgart	Allemagne	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Centrales	France	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Energy Recovery GmbH	Allemagne	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Environment SA	France	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Generation AG	Allemagne	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Holdings SA	France	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Hydraulique	France	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Hydro	France	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Inc.	Etats-Unis	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Italia Spa	Italie	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Limited	Australie	100%	Intégration globale
ALSTOM Power SA	Espagne	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Service	France	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Service (Arabia) Ltd.	Emirats Arabes Unis	100%	Intégration globale

ALSTOM Power Service GmbH	Allemagne	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Sp.z o.o.	Pologne	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Sweden AB	Suède	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Turbomachines	France	100%	Intégration globale
ALSTOM Projects India Ltd	Inde	69%	Intégration globale
ALSTOM Signalling Inc.	Etats-Unis	100%	Intégration globale
ALSTOM Spa (holding)	Italie	100%	Intégration globale
ALSTOM Sweden AB (holding)	Suède	100%	Intégration globale
ALSTOM Transport SA	France	100%	Intégration globale
ALSTOM Transportation Inc.	Etats-Unis	100%	Intégration globale
ALSTOM Transporte SA	Espagne	100%	Intégration globale
ALSTOM UK Holdings Ltd	Royaume-Uni	100%	Intégration globale
ALSTOM USA Inc (holding)	Etats-Unis	100%	Intégration globale
AP O&M Ltd.	Suisse	100%	Intégration globale
APComPower Inc.	Etats-Unis	100%	Intégration globale
PT ALSTOM Power Energy Systems Indonesia	Indonésie	87%	Intégration globale
Tianjin ALSTOM Hydro Co. Ltd	Chine	99%	Intégration globale
West Coast Traincare	Royaume-Uni	100%	Intégration globale

(1) Changement de dénomination

(2) ALSTOM Transporte SA a été fusionnée dans ALSTOM Power Mexico SA de CV (renommée ALSTOM Mexicana SA de CV)

Sociétés incluses dans la liste des principales sociétés au 31 mars 2007 et dont le chiffre d'affaires était inférieur à € 50 millions au 31 mars 2006 :

ALSTOM Beizhong Power (Beijing)	Chine	60%	Intégration globale
ALSTOM Philippines- Inc.	Philippines	100%	Intégration globale

Sociétés incluses dans la liste des principales sociétés au 31 mars 2006 et dont le chiffre d'affaires est inférieur à € 50 millions au 31 mars 2007 :

ALSTOM Australia	Australie	100%	Intégration globale
ALSTOM Controls Ltd	Royaume-Uni	100%	Intégration globale
ALSTOM NL Service Provision Ltd	Royaume-Uni	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Asia Pacific Sdn Bhd	Malaisie	100%	Intégration globale
ALSTOM Power Conversion GmbH	Allemagne	100%	Intégration globale
ALSTOM Transport BV	Pays-Bas	100%	Intégration globale
Eukorail Limited	Corée du Sud	100%	Intégration globale

Se référer à la note 5 pour de plus amples informations sur les entités Hydro.

Une liste complète des filiales consolidées est disponible auprès du siège du Groupe sur simple demande.